Volume XVIII. – No 150.

Abonnements par la poste:

Edition quotidienne

CANADA $6.00
Etats-Unis et Empire Britannique .. 8.00
UNION POSTALE 10.00

Edition hebdomadaire

CANADA 2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE 3.00

LE DEVOIR

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

Montréal, jeudi 30 juin 1927.

TROIS SOUS LE NUMERO

Rédaction et administration:
336-340 NOTRE-DAME EST
MONTREAL

TELEPHONE: - Main 7460
Service de nuit: Rédaction, Main 5121
Administration, Main 5153

Examen de conscience national

Vendredi dernier, les Canadiens français fêtaient leur patron, saint Jean-Baptiste. Demain, le Canada tout entier célébrera le soixantième anniversaire de la Confédération. On a convié la population à remplir la semaine de réjouissances et de manifestations nationales. L'idée est louable — pourvu que l'esprit et la réflexion président à ces fêtes, que le peuple en sorte meilleur, plus pénétré de ses devoirs envers Dieu, l'Eglise et la patrie, plus résolu que jamais à exécuter virilement la tâche que la Providence lui a confiée, à suivre la voie que lui tracent ses origines et sa destinée.

Avons-nous suffisamment pensé, ces jours-ci, à tout ce que comporte, pour nous, le patronage de l'homme dont le Christ a dit: *Entre les enfants des femmes il ne s'est pas élevé de plus grand que Jean-Baptiste*? Un journal anglo-protestant, la *Gazette*, le rappelait l'autre jour en termes élevés, et fort aimables pour nos compatriotes. Nous, de la famille, avons le devoir de creuser davantage cette pensée et d'en faire l'objet d'un véritable examen de conscience.

Jean-Baptiste fut à la fois un homme de droiture, de justice et de vérité, humble, fier et doux, austère dans ses moeurs, dur à lui-même, accueillant pour les petits, miséricordieux aux pécheurs repentants, terrible aux hypocrites, aux prévaricateurs orgueilleux, aux tyrans, aux scandaleux publics, aux débaucheurs du peuple. Il y gagna la prison, le martyre et la gloire éternelle.

Combien parmi nous, pères de famille, éducateurs, magistrats, gouvernants, songent à imiter ce grand homme, à former la jeunesse à son image, à gouverner le peuple selon ses maximes, à préparer dans les coeurs et les esprits, dans les familles et la société particulière dont nous sommes à la fois les chefs et les membres, le Règne du Christ que le Souverain Pontife appelle de tous ses voeux? Combien parmi ceux qui enseignent le peuple à un titre quelconque ont la force de pratiquer d'abord ce qu'ils prêchent, le courage de dénoncer le vice triomphant, l'injustice oppressive? Combien refusent de s'en faire les complices par le silence, la lâcheté et le partage des dépouilles? Electeurs qui trafiquent de leurs votes, élus qui trahissent leur mandat, administrateurs qui sacrifient l'intérêt général à leurs convoitises ou à celles de leurs amis; violateurs du repos du dimanche et, plus coupables qu'eux, faux tolérants qui négligent de faire respecter la loi de Dieu; parents criminels ou imbéciles qui laissent grandir les générations futures dans les pires conditions morales et physiques, quand ils ne donnent pas eux-mêmes à leurs enfants l'exemple du blasphème, du lucre, du mensonge et de l'obscénité; masse innombrable des égoïstes, des ventrus, des ladres et des lâches, qui ne font rien, ne tentent rien pour améliorer le sort des misereux de corps et d'âme: — où se trouvent, parmi tous ceux-là, les disciples du Baptiste? Lequel d'entre nous s'emploie à faire droits les sentiers par où le peuple canadien-français devra passer, s'il veut parvenir au terme que lui a fixé le Dieu de ses pères?

En ces jours de récollection nationale, on glorifie volontiers les héros de l'histoire, on esquisse pour l'avenir des rêves grandioses: que ne parle-t-on davantage des devoirs du présent?

Conserver ou restaurer les saines traditions du passé, combattre et réprimer les tendances mauvaises de l'heure actuelle, inculquer à la génération qui pousse un idéal à la fois noble et réalisable, telle devrait être la résolution de tous les Canadiens français, à la fin de cette retraite générale. Et cette résolution, il ne suffit pas de la prendre sous le coup de l'enthousiasme: il faut en poursuivre la réalisation, demain, chaque jour, dans le cadre de la patrie canadienne, en collaboration avec les autres groupes ethniques qui forment avec nous la communauté nationale.

* * *

La Saint-Jean-Baptiste précède de huit jours la fête de la Confédération. Pur hasard de calendrier, diront les esprits positifs. Sans tomber dans un mysticisme exagéré, sachons y voir un symbolisme éclairant et pratique.

Jean, notre patron, fut le précurseur du Christ. Nos ancêtres furent, en Canada et dans la moitié du territoire actuel de la République américaine, les précurseurs de la foi et de la civilisation chrétienne. Ils évangélisèrent les sauvages sans trop les maltraiter; ils découvrirent la plupart des régions colonisables; ils fixèrent avec une remarquable sûreté de coup d'oeil les postes de défense et le site des villes futures; ils étudièrent à fond les conditions essentielles de l'agriculture, du commerce et de l'industrie. Ils furent à la fois des idéalistes enthousiastes et des réalistes avertis. Et cette oeuvre gigantesque, ils la poursuivirent pendant plus d'un siècle, avec une incomparable énergie et un merveilleux entrain, avec des ressources plus que restreintes et en dépit de maints obstacles internes ou externes. Et pourtant, au cours de cette héroïque épopée, que de fautes, de misères, de crimes, de sottes puérilités! La conscience nationale, pas plus que la conscience individuelle, n'a le droit de s'abuser, d'oublier les erreurs et les vices pour ne voir que les qualités, les vertus et les hauts faits.

La conquête étrangère soumit à une rude épreuve la minuscule nation canadienne. Elle modifia sensiblement le caractère de notre peuple. Elle stimula certaines de nos qualités et en atténua d'autres; elle fit de même pour nos défauts. Le vieux fonds français est resté; mais il s'est développé autrement qu'en France, depuis la Révolution surtout. Il serait intéressant, en une autre occasion, d'établir un parallèle — pourvu que fait en toute franchise et liberté d'esprit — entre la nation française contemporaine et le petit peuple canadien-français, rameau détaché depuis un siècle et demi du vieux tronc gaulois. Pour l'heure, bornons-nous à jeter un coup d'oeil sur la situation des Canadiens français à l'égard des autres populations qui partagent avec eux les bienfaits et les inconvénients de la nationalité canadienne.

* * *

Charité bien ordonnée commence par soi-même, a prononcé la sagesse des âges. Mais cet axiome est susceptible de deux interprétations: l'une, tout égoïste, celle de Caïn, qui l'avait reçue de l'Esprit du mal: *Suis-je le gardien de mon frère?* l'autre, la bonne, la vraie, celle du Christ-Jésus, rédempteur de tous les hommes, père de tous les peuples: *Aime ton prochain comme toi-même pour l'amour de Dieu.* L'amour de soi est la juste mesure de l'amour d'autrui; tout comme le respect de soi-même commande le respect d'autrui. Nous saurons nous faire aimer des autres races quand nous aurons appris à les aimer, nous en faire respecter quand nous saurons nous respecter nous-mêmes.

Dans les limites de la patrie canadienne, telles que l'histoire et les hommes les ont tracées sous l'impulsion de la Providence — à qui, par malheur, les hommes ne pensent pas assez — les Canadiens français ont le devoir, donc le droit inaliénable, de garder et de faire fructifier leur patrimoine particulier: foi, langue, vie sociale et institutions propres à conserver leur caractère national. Mais ils ont également le devoir de poursuivre cette oeuvre de préservation en harmonie avec les conditions générales du pays et les exigences essentielles et légitimes de la Constitution. Ils ont aussi le devoir de vivre en bonne intelligence avec les hommes et les groupes d'autres races, d'autres langues, d'autres croyances; à plus forte raison, avec les catholiques d'origine non française. Ce n'est pas seulement un devoir de charité chrétienne et de fraternité nationale: c'est aussi la plus sûre manière d'assurer la conservation de nos droits particuliers.

Dans la poursuite de cette oeuvre d'adaptation et de collaboration, nous devons apprendre à faire la part des temps et des choses. Nous devons surtout rétablir dans les intelligences la hiérarchie, trop oubliée, des principes, des devoirs et des droits, apprendre à distinguer nettement l'essentiel et l'accessoire, l'absolu et le relatif, le permanent et le temporaire. Faute de ces notions directrices, nos chefs sociaux nous ont trop souvent et trop longtemps menés à l'aventure. On nous a montré à pratiquer la non-résistance, la veulerie, la conciliation à outrance, le défaitisme volontaire dans les luttes de principe, quitte à nous exacerber dans la dispute des places et des honneurs, à nous acharner aux débats de pure vanité ou de niaise sentimentalité. On a presque fait de nous un peuple d'enfants bavards et insouciants, moitié serviles, moitié gamins, qui se laissent conduire par des phraseurs creux et des faiseurs sans vergogne. Il serait temps de faire de nous des hommes, des hommes de devoir, de conscience et d'honneur, conscients de leurs responsabilités sociales, prêts à tous les sacrifices nécessaires pour restaurer la famille saine et chrétienne, pour établir l'ordre dans la société civile et préparer le règne du Christ sur la portion de territoire que la Providence nous a dévolue.

A cette virilité nationale nous ne parviendrons que par l'éducation solide de nos enfants et l'exercice intelligent et consciencieux de nos devoirs civiques. A cela même nous n'arriverons qu'en adaptant notre vie sociale aux principes de la foi chrétienne, en pratiquant véritablement la religion que nous émiettons trop volontiers en dévotionnettes de routine ou de sentimentalité.

Cherchons d'abord le royaume de Dieu et sa justice, et le reste nous sera donné comme par surcroît, — même l'influence politique et la prospérité matérielle.

Henri BOURASSA

L'actualité

La sécurité de la route

M. Perron se fâche contre les chauffeurs casse-cou. Vivat! Si de la colère il passe aux actes, il aura les applaudissements de tous les honnêtes gens.

Il serait oiseux de le louer dès maintenant: attendons les résultats. Le ministre de la voirie n'en est pas à sa première menace. Il en est à sa deuxième et peut-être même à sa troisième. C'est l'usage. Il faut les trois sommations classiques.

C'est la Ligue de la sécurité publique qui a arraché à M. Perron ses paroles comminatoires contre les délinquants. Nous regrettons que le ministre n'ait pas tenu compte d'un des conseils de la délégation qui l'est allé voir. Celle-ci a suggéré que l'on se modèle ici sur la pratique britannique, qui est aussi celle de certains Etats voisins, et que l'on publie la liste de ceux dont les permis ont été retirés.

C'est une garantie pour le public qui peut de la sorte constater si, oui ou non, la loi atteint indifféremment tout le monde, toutes les classes et toutes les professions.

Le ministre de la voirie a fort bien résumé les torts des fous de la vitesse. Ils mettent leur propre vie en danger. On serait tenté de dire que ce n'est pas là un très grand mal. S'ils disparaissaient, ou s'ils prenaient celle de l'hôpital ou du cimetière, la route serait ensuite plus sûre. Mais la société protège les fous contre eux-mêmes. On enferme dans des cabanons capitonnés ceux qui tentent de se détruire. Il n'y a pas de raison pour qu'on fasse exception pour les monomaniaques qui, dès qu'ils ont devant eux un ruban de route, veulent l'avaler à soixante ou soixante-dix milles à l'heure.

Ce qui est particulièrement révoltant, c'est que ces inconscients, ces avaleurs de route ne mettent pas en péril seulement leur propre existence. Le sage est à la merci du téméraire. Il a beau exagérer la prudence, limiter la vitesse, il ne peut empêcher que le fou qui le double l'accroche et le culbute dans le fossé; il ne peut empêcher que le fou qui le rencontre le heurte de front et l'écrabouille.

Le chauffeur inconscient joue donc sa tête — si tant est qu'il en ait une — et la tête des autres usagers de la route.

Ce n'est pas tout. Ce qui inquiète un homme aussi positif que M. Perron, c'est le dommage fait à la voie publique. Sur une seule route, selon ses propres constatations, les excès de vitesse auraient fait en une fin de semaine $75,000 de dommage. Même en défalquant de cette somme un pourcentage de dix ou quinze pour cent attribuable à l'exagération qui serait la résultante naturelle de la colère du ministre, ce n'en est pas moins une somme importante.

M. Perron sera d'autant plus à l'aise pour mettre ses menaces à exécution qu'il aura l'appui de la plupart des automobilistes. Il parle de couper, si c'est nécessaire, par moitié le nombre des permis. Mais c'est une extrémité à laquelle il ne sera pas réduit. La plupart de ceux qui tiennent le volant se rendent compte de leurs responsabilités. La proportion est infime de ceux qui deviennent déments dès qu'ils posent le pied sur l'accélérateur.

* * *

Dans les villes on pourrait s'inspirer des promesses de rigueur de M. Perron et les imiter — et les tenir. Là les dommages matériels ne sont pas tant à craindre; mais les accidents de personnes sont nombreux, d'autant plus nombreux que les parcs et les terrains de jeux sont clairsemés et inaccessibles. Cela devrait pousser les municipalités à insister pour que le gouvernement provincial — on a adopté au congrès fédéral des municipalités une résolution en ce sens—partage la recette des patentes avec elles. Ces subsides pourraient être ensuite utilisés à la création de parcs et de terrains de jeux pour réduire les dangers de la rue.

Il y a quelques semaines, M. le juge Martineau, sauf erreur, a rendu une décision très opportune. Il y établissait une jurisprudence. Le piéton dès lors qu'il est engagé dans une traverse a préséance sur l'automobiliste.

Le principe est excellent. Mais comme la décision du tribunal a peu de prise sur la pratique! L'automobiliste, à tous les coins de rues, ignore la décision du juge. Il est sûr que la préséance lui appartient en tout temps. Il faut entendre le coup de klaxon péremptoire dont il glace le piéton téméraire qui avait osé croire qu'il avait le droit de franchir la chaussée. Si une fois qu'il s'y est engagé il survient un automobile il n'a qu'à retraiter précipitamment quitte, s'il n'est pas assez prompt, à se faire caresser par les flancs du monstre, ce qui n'est pas agréable les jours de pluie, ou à essuyer les jets de boue qu'il soulève.

Et aux endroits où se tient un agent de trafic la situation n'est pas meilleure pour le piéton. Il nous semble pourtant que l'agent de trafic est là pour veiller avant tout à la protection de ce pauvre bipède menacé de partout. Mais, de façon générale, il ne paraît en avoir cure. Tellement que nombreux sont les parents qui enseignent à leurs enfants de ne jamais traverser aux intersections qui sont les endroits les plus dangereux puisque la circulation s'y fait en quatre sens différents.

L'agent de faction dirige les automobilistes, les empêche de se heurter et de s'endommager. Mais il n'a cure du pauvre piéton qui de ce jeu terriblement dangereux de chassée-croisée tire son épingle le mieux qu'il peut.

Récemment un agent de trafic a été écrabouillé et est tombé victime du devoir. On lui a fait de belles funérailles ce qui ne l'a pas ressuscité et ne l'a pas rendu à sa famille. De ce fait doit se dégager une autre leçon. Si le piéton revêtu d'autorité, qui contrôle le trafic, qui le dirige, qui l'arrête d'un geste de la main n'est pas en sûreté lui-même, qu'en est-il du pauvre piéton qui a autant de prise sur le courant des voitures, pour employer une image pittoresque que nous voyions récemment, que le noyé sur le courant qui l'entraîne?

Au fond de toutes ces difficultés, on trouve, à l'analyse, le mépris de la vie humaine. Et cela n'est pas étonnant: c'est partout la même chose. Dans les administrations, dans toutes les administrations, quelle place fait-on à l'hygiène qui sauve les vies, qui protège les santés? Il est logique que cette même indifférence se reflète dans la politique générale de la cité. Mais il ne doit pas en être ainsi. Il faut, enfin, que le premier devoir, que la première obligation des administrateurs, ce soit la protection de la vie, de la santé et des membres de leurs administrés.

Et on ne saurait trop louer la Ligue de la sécurité publique, et toutes les autres ligues ou sociétés qui prêchent cette vérité première et essaient de lui faire reprendre la place qui lui convient dans notre société à l'envers.

NEMO

Bloc-notes

Ces imprimés

On a annoncé ces jours-ci que le ministre du revenu national, M. Euler, fait exécuter d'importantes améliorations dans le service de livraison des colis passés en douane aux guichets de la poste. Il y avait là un état de choses intolérable, auquel on nous affirme que le ministre a finalement mis ordre. Tant mieux. Par ailleurs, il y a une importante amélioration que M. Euler n'a pas faite jusqu'ici. On continue aux douanes, de laisser entrer ici chaque semaine des milliers et des milliers d'imprimés américains, anglais et français, — surtout américains, — d'un caractère immoral et obscène. Cette sorte de littérature inonde les kiosques des journaux, on la voit dans les tramways, dans les rues et ailleurs, aux mains de tout jeunes gens. A maintes reprises des gens en vue et des associations de tout genre ont signalé cet état de choses alarmant à M. Euler. Il n'a rien fait, que d'avertir, à ce qu'il a dit, les maisons d'éditions de ces feuilles d'avoir à s'amender, — et elles ont continué. M. Boivin, il y a un an, avait pris des mesures de rigueur contre ces imprimés. Son successeur provisoire dans le cabinet provisoire Meighen ouvrit de nouveau les portes à ces publications; et M. Euler, qui lui a succédé, lors de la formation du nouveau ministère King, laisse la digue ouverte. Qu'attend-il pour renouveler l'acte louable de M. Boivin? Il ne veut pas d'une censure, à ce qu'il paraît. Formule commode. Il s'agit moins de censurer que d'interdire. Comme l'a fait remarquer un journal de Winnipeg, on frappe d'interdit l'importation au Canada, des animaux et des plantes d'un caractère douteux, on la proscrit. Et pourtant on laisse entrer ici toute la saleté des pays étrangers. M. Euler se décidera-t-il à être logique, à faire respecter les lois de l'hygiène morale comme le ministère de la santé publique fait respecter celles de l'hygiène physique, proscrit tout ce qui peut contaminer matériellement les plantes, les animaux et les citoyens canadiens?

Anglomanie

Dans une note fort sensée au *Progrès du Saguenay*, M. l'abbé N. Degagné, de Chicoutimi, qui donne à ce quotidien ses intéressantes notes sur les questions de français, parle de l'anglomanie. "Le français ne manque d'aucun terme. Il faut lire certains articles scientifiques contemporains sur l'aviation, par exemple, ou l'électricité. Quelle richesse, quelle invention verbale bien venue, quelle prestigieuse virtuosité! Qu'a-t-on besoin alors d'emprunter tant de mots étrangers", écrit-il, après avoir constaté que "les Français admettent sans cérémonie, sans vergogne, oserait-on dire, quantité de mots anglais et ne prennent plus désormais la peine de les franciser. C'est ainsi qu'ils écrivent avec tout l'appareil saxon, sans guillemets, ni soulignement: *stock, dock, wharf, slick, lock-out*, etc. Ils en font même des verbes: *stocker, docker*... Mais quoi! Ils nous font dire *Esquimaux-Point*. Ils seraient probablement surpris d'apprendre qu'ils sont seuls à écrire une pareille affaire". N'est-ce pas l'*Illustration* qui parlait dernièrement de *Three Rivers*? Les Français ont une certaine défense; tout cela ne risque pas de gâter à fond leur langue, disent-ils, tandis que l'anglomanie, ici, se glisse du vocabulaire dans la syntaxe et ronge la langue, la pourrira si nous n'y faisons attention. M. Degagné admet en partie le bien-fondé de ceux qui défendent l'anglomanie. "La langue ne court point lisbas, peut-être, écrit-il, de risques sérieux, étant défendue par son génie et tant de maîtres jaloux de sa pureté et se gardant surtout de l'anglicisme le grand danger qu'elle court chez nous. C'est égal. Ils me gâtent leur beau français, dont le flot coulait limpide sur un sable fin et faisait étinceler à la lumière de l'esprit des paillettes d'or et des diamants: le flot s'épaissit et roule de vilains cailloux" Que dirait M. Degagné, s'il allait lire dans la dernière livraison de *France-Amérique* (juin 1927) l'article sur la campagne présidentielle aux Etats-Unis, signé Georges Lechartier, où il n'est question à tous les paragraphes, que du *nominee*, des *campaigners*, de l'*efficiency*, des *favorite sons*, des *issues*, de l'attitude *wet*, des *dark horses* et le reste? Il pesterait, — et il aurait raison.

G. P.

M. King a-t-il tenu sa promesse par rapport à l'aviation?

M. Ralston l'affirme – Le budget de l'an prochain le prouvera – L'intervention du député de Labelle – Les progrès de l'aviation commerciale ailleurs et au Canada

(*Par Léo-Paul DESROSIERS*)

Les dépenses de l'aviation ont fourni un intéressant débat à la fin de la dernière session. Elles s'élevaient à $3,892,233 pour 1927-1928, soit une augmentation de 2,092,233. Du jour au lendemain, notre cabinet les avait multipliés par trois, et il ne cachait pas ses intentions d'imprimer à ce service un développement extraordinaire et imprévu.

Mais cette décision cachait peut-être des intentions secrètes et bien dissimulées. La conférence impériale venait d'avoir lieu. Notre premier ministre avait fait toutes sortes de déclarations au nom du pays et les délégués avaient adopté des résolutions assez transparentes. En rapprochant ces déclarations et ces résolutions de l'augmentation si énorme du crédit, le député de Labelle en vint à la conclusion que notre gouvernement avait décidé de participer à la défense de l'Empire en augmentant ses dépenses d'aviation, au lieu d'augmenter ses dépenses navales comme autrefois. L'intention paraissait la même. Tout ce qu'on avait changé, c'était le domaine où s'appliquerait notre contribution impériale.

Il restait de l'obscurité. Car notre aviation ne composait qu'un seul corps. Quelle partie de l'argent irait à l'aviation civile ou commerciale, quelle partie irait à l'aviation militaire? Et les aviateurs civils tomberaient-ils automatiquement dans la réserve militaire du moment où ils obtenaient leur certificat?

Le député de Labelle demanda instamment une division entre les deux services. Il serait plus facile de se reconnaître dans les dépenses et de juger le gouvernement à ses actes, disait-il. Plus d'équivoque alors, mais un bilan net, clair, que l'on pourrait comprendre d'un seul coup d'oeil.

C'est alors que M. Mackenzie King annonça que le gouvernement devait diviser le service civil de l'aéronautique du service militaire et en faire deux corps distincts. Cette déclaration était en même temps une promesse. C'est cette promesse que M. Ralston veut tenir. Il a annoncé la semaine passée que la division est maintenant faite, pour fins administratives et autres. Il ne reste qu'à prendre acte de l'énoncé de cette politique. A la prochaine session, le budget des dépenses indiquera sans doute la portée de cet acte administratif récent. On pourra voir clairement alors si la promesse de M. King a été tenue et dans quelles conditions elle est exécutée.

* * *

En même temps que M. Ralston annonce cette importante nouvelle, son ministère publie un rapport très volumineux sur les opérations de notre aviation civile pendant l'année 1926. On y trouve des chapitres fort intéressants sur les progrès de l'aviation dans le monde entier, sur les progrès de ce mode nouveau de transport au Canada, sur le contrôle international de l'aviation, sur les accidents, sur les activités provinciales et fédérales. Des appendices fournissent aussi des détails importants sur les relevés de terres mal connues faits par nos aviateurs, sur les cartes de forêts faites avec des photographies aériennes, etc.

Le Canada ne peut être considéré comme un des pionniers de l'aviation. Il s'est plutôt contenté de se mettre à la remorque des autres pays et de profiter des découvertes mécaniques et autres faites ailleurs dans le monde. Il n'a pas produit de type de moteur original ni dessiné des modèles d'avions bien nouveaux. Il s'est laissé dépasser.

La longueur totale des routes aériennes dans le monde est aujourd'hui de 38,000, dont 23,000 milles en Europe et le reste en Amérique. Tandis que les avions ont volé 1,000,000 de milles en 1919, ils en ont couvert 12,000,000 en 1925. C'est l'Etat qui, dans le plus grand nombre de ces cas, administre directement les routes établies ou accorde des subsides. Car, jusqu'à date, l'aviation n'est pas payante. Les déficits diminuent d'année en année, mais elles sont infiniment rares les compagnies qui bouclent leur budget à même leurs recettes.

La grande compagnie anglaise, l'*Imperial Airways Limited*, qui maintient des services réguliers entre Londres, Paris et Zurich, entre Londres et Amsterdam, entre Southampton et les Iles de la Manche, a obtenu du gouvernement anglais un monopole et un subside de £1,000,000 dont le paiement est échelonné sur une période de dix ans. Elle a transporté depuis deux années et demie qu'elle existe 36,000 voyageurs et 2,000 tonnes de marchandises. Elle n'a eu qu'un accident sérieux à enregistrer. D'autres compagnies offrent aussi des services réguliers aux voyageurs et bientôt la route de Londres aux Indes sera un fait accompli.

La France, cependant, est en tête de tous les pays du monde pour le nombre des aéroplanes, pour l'intérêt qui s'attache à cette branche du transport et pour l'argent dépensé. Les routes françaises les plus importantes sont celles de Paris-Londres, Paris-Amsterdam, Paris-Prague-Bucarest-Constantinople, avec un embranchement Prague-Varsovie, Toulouse-Casablanca-Dakar avec embranchements sur Alicante-Oran-Alger, et Perpignan-Marseille. L'Indo-Chine a aussi sa route aérienne.

L'Allemagne suit la France de près. De Berlin sortent aujourd'hui des routes qui radient dans toutes les directions et couvrent le pays.

Pendant qu'en Europe le transport des voyageurs est très actif, en Amérique, surtout aux Etats-Unis, ce sont les messageries qui voyagent dans les airs. En 1926, le service postal aérien de la république voisine a transporté 14,000,000 de lettres et il progresse à vue d'oeil. Les Etats-Unis n'ont pas encore cependant un service aérien comparable à celui des pays européens, de la France et de l'Allemagne surtout.

* * *

Au Canada, comme le pays est surchargé d'une dette énorme après la guerre et que la population ne semble que s'intéresser très peu à ce moyen de transport, notre gouvernement a dépensé peu d'argent tout d'abord pour l'aviation. Les aéroplanes ont servi à lever des cartes plus exactes et plus sûres des étendues immenses de forêts qui couvrent notre sol. Depuis que ce travail est commencé, on a ainsi photographié 125,000 milles carrés de forêts, dont 70,000 milles l'année dernière seulement. Les aéroplanes servent aussi à la protection contre le feu de ces mêmes forêts. Aujourd'hui ils surveillent ainsi notre territoire, se transportant partout où le danger apparaît et combattant l'incendie.

Les avions de notre pays transportent encore les prospecteurs qui se rendent dans les endroits éloignés où l'on a découvert quelque minerai précieux, et les expéditions qui vont explorer des territoires nouveaux. Les deux seules routes aériennes de l'Empire qui enregistrent un surplus, pour l'année financière écoulée, se trouvent au Canada. L'une va de Haileybury à Rouyn et l'autre de Sioux-Lockout à Red Lake. Elles relient ainsi à la civilisation deux camps miniers importants du pays et ne reçoivent aucun subside gouvernemental.

Sur la côte nord du bas Saint-Laurent l'avion est pour ainsi dire entré dans les moeurs; et il va de soi que les expéditions de toutes sortes qui veulent connaître plus intimement cette région presque inconnue ne se servent d'aucun autre moyen de transport.

Mais chez nous l'aviation qui fait des relevés, transporte les mineurs, les expéditions, collabore avec le service préventif des douanes, n'a pas encore tenté de transporter les messageries ou les voyageurs d'une manière générale. A l'automne, le ministre des postes tentera d'établir une route aérienne entre la Pointe-au-Père et l'intérieur du pays, Québec, Montréal, peut-être Toronto et Ottawa. Mais entre nos villes énormément éloignées les unes des autres, dans notre pays si vaste à parcourir, on ne parle pas

(Suite à la page 3)

Le Devoir en Acadie

M. le Dr J.-P. Hurtubise s'inscrit aujourd'hui

Le courrier de ce matin nous apporte l'adhésion du docteur J.-R. Hurtubise, de Sudbury, vice-président de l'Association d'Education d'Ontario.

Le docteur Hurtubise s'inscrit avec son compagnon de l'année dernière, un estimable prêtre ontarien.

Nous sommes très heureux de cette adhésion. Et nos voyageurs s'en réjouiront avec nous. Le docteur Hurtubise fut du voyage d'Acadie et fut ensuite de celui de Chicago, de même, comme nous venons de le dire, que son compagnon.

Qu'on nous permette une fois de plus de faire observer, à cause des difficultés que nous occasionnent certaines demandes tardives d'inscription, qu'il est urgent de nous faire connaître le plus tôt possible sa décision. Le voyage tente beaucoup de gens. Il s'annonce splendide et nous osons dire que rien ne dépassera le charme du voyage d'Acadie. Mais ces gens hésitent. C'est un malheur dans nombre de cas. ils n'auront pas la place qu'ils convoitent. Donc, premièrement, urgence de se décider tout de suite. Deuxièmement, il n'y a aucune différence, si ce n'est une différence d'un quart d'heure, entre le premier et le deuxième train. Troisièmement, nous ne pouvons à ce moment de l'organisation considérer sérieusement les adhésions par téléphone. Nous gardons à ces adhérents leur place jusqu'à ce que nous arrive une demande ferme accompagnée d'un chèque. Nous sommes contraints d'établir une distinction entre une velléité et une volonté fermement déclarée.

A la demande de nombreux lecteurs, nous publions ci-dessous les renseignements quant au prix et à la date du départ.

Lit du haut, $120; lit du bas, $130; enfants de moins de 12 ans, prix spécial; compartiment,2 personnes, chacune, $150; 3 personnes, chacune, $143 (2 dans le même lit); salon, 3 personnes, chacune, $150; 4 personnes, chacune, $143 (2 dans le même lit).

Les billets sont réservés sur versement de $25.00 par billet. Le solde est payable pas plus tard que le 15 juillet.

Pour inscription et renseignements, s'adresser:

LE DEVOIR — Service des Voyages,
Téléphone: Main 7460
336, rue Notre-Dame est
Montréal

DEMAIN

Un article de M. Henri Bourassa sur la Confédération.

Les nouveaux bacheliers

RESULTAT DES DERNIERS EXAMENS A L'UNIVERSITE DE MONTREAL

La correction des épreuves du baccalauréat des collèges classiques affiliés à l'Université de Montréal faite au petit séminaire de Sainte-Thérèse, sous la présidence du vice-recteur, M. le chanoine Chartier, s'est terminée mardi. Les résultats ont été communiqués officiellement hier soir, à l'université.

LES RESULTATS

I—*Prix Colin.* Le prix Colin est décerné, en philosophie-sciences, $60, à l'élève Olier Mathieu, du collège de l'Assomption; en lettres-grammaire ou rhétorique, $40, à l'élève Gustave Lafleur, du petit séminaire de Montréal. Le premier a conservé 78.3 sur 80; le second, 87.8 sur 100.

II—*Bacheliers ès-arts avec grande distinction.* Ont conservé 80 p.c., aux deux examens de philosophie-sciences et de lettres-grammaire, et sont bacheliers ès-arts avec grande distinction, les élèves des collèges ci-après mentionnés: L'Assomption: Marcel Faribault, Lucien Lalonde; Bourget: Georges Galipeau; Joliette: Roger Deshaies; Montréal: Lucien Desjardins, Philippe Duchesne, Armand Filion, Christian Guilbault, Donat Laporte, Clément Locas, Jean-Marie Trépanier; Saint-Jean: Emilien Frenette; Saint-Laurent: Paul-Emile Guillotte; Sainte-Thérèse: Lucien Gaudreau; Valleyfield: Roger Billette; Marguerite-Bourgeoys: (Soeur) Saint-Adolphe.

III—*Bacheliers ès-arts avec distinction.* Ont conservé 80 p.c. à l'une des parties de l'examen et 60 p.c., à l'autre, et sont bacheliers ès-arts avec distinction: L'Assomption: Victor Bleau, Georges-Etienne Lacasse, Marcel Lamoureux, Louis-Philippe Larivière, Henri Laurion, Côme Lemay, Olier Mathieu, Hector Ricard; Bourget (à Rigaud): Paul Labelle, Lucien Laporte; Joliette: Léonard Dérome, Armand Dupuis, Adrien Robert; Montréal: Emile Boucher, Gérard Coderre, Marcel Verschelden; Saint-Hyacinthe: Wilfrid Ethier, Henri-Gaston Palardy; Saint-Jean: Louis-Philippe Breton; Saint-Laurent: Jean-Marie Nadeau, Laurier Péloquin, J.-Emile Savoie; Sainte-Thérèse: Armand Courtemanche, Georges Cousineau, Stanislas Dubois, Maurice Fortier, Aegédius Gagnon, Jean-Lord Lefebvre, Laurent Presseault, Noël Verschelden; Valleyfield: Charles Codebecq, Raymond Lavallée, Eugène Quenneville; Marguerite-Bourgeoys: Eileen Scott.

IV—*Bacheliers es-arts.*—Ont conservé 60 p. c. aux deux parties de l'examen et sont bacheliers ès-arts sans mention:

L'Assomption — Florent Beaudoin, Georges-Etienne Foisy, Lionel Gendreau, Lucien Guilbault, Alexandre Piché; Antonio Riopel; Henri Séguin.

Bourget (à Rigaud) — Marcel Duranleau, Guillaume Soucie, Léonide Thauvette.

Joliette — Jacques Barrette; J.-Gérard Chaput, Armand Dugas, Yvano Dupuis, Jean-Paul Malo, Robert Millet, Roland Roch, Albini Roy, Roland Simoneau, Anatole Sylvestre, Germain Tellier.

Montréal — Paul Bossé, Jean Lespérance, Raphaël Thibodeau, André Viau.

Saint-Charles (Sherbrooke) — Jean-Charles Bisson; Romuald Dumont; Albert Lapointe; Adrien Meunier.

Saint-Hyacinthe — Louis-Philippe Demers, Irénée Desnoyers, Lionel Dupré, Albert Dupuis, Paul-Emile Jolin, Roch-Alphonse Leclair, Misaël-Oza Ménard, Laurent Monast, Jean Rajotte.

Saint-Jean —Arthur Bastien, Lindor Tétreault.

Saint-Laurent — René Bertrand, Henri Boudreau, Roland Cardinal, L.-Louis Cloutier, Hercule Labelle.

Sainte-Thérèse. — Roméo Cyr, Hercule Décary, Paul-Emile Labelle, Emile Trudeau.

Valleyfield. — Avila Bourbonnais; Félicien Bricault, Hubert Filiatrault; J.-Albert Leduc, Gaspard Morin, Elzéar Sauvé et Henri-Ovila Vaillancourt.

Extracollégiaux. — François Belleau, Roland Duquette, Gérard Gardner, Jean-Thomas Gaudet, François Jammes, Alfred Labrecque, Liborio Lattoni, *ad eumdem gradum;* Roland Laviolette; Edouard Verdon.

Marguerite Bourgeoys. — Hélène Brophy, Mary Fricke, Soeur Marie de Sainte-Flore d'Auvergne, Soeur Marie du Saint-Rédempteur.

V. — *Bacheliers es-sciences.* — Ont conservé 60 pour cent à l'examen de philosophie et 50 pour cent à l'examen de rhétorique et sont bacheliers es-sciences:

Joliette. — Jean Durand.

Extracollégiaux. — Gérard Leblanc et Gaston Pagé.

VI. — *Bacheliers es-lettres.* — Ont conservé 60 pour cent à l'examen de rhétorique et 50 pour cent à l'examen de philosophie, et sont bacheliers es-lettres:

L'Assomption. — Paul-Emile Mathieu.

Joliette. — Gérard Barrette, Jules Beauvilliers, Edmond Bellemare, a. d.; Raoul Bourret.

Saint-Charles (Sherbrooke). — J.-Bte. Cayouette, Pierre Dupuis.

Saint-Hyacinthe. — Georges-Louis Brunelle, Wilfrid Lavigne, Georges-Omer Proulx, Hector Saint-Pierre et Rodrigue Viens.

Saint-Laurent. — Paul-Emile Houle, Richard Labrèche, Jean-Maurice Lacoste, Jean Martin, Paul Martin et Ernest Paquin.

Valleyfield. — Jos.-Médard Leduc.

Extracollégiaux. — Emile Beaudry, Edgar Jobin, Henri Laverdière, Emile Quenneville et Léo Saint-Michel.

Marguerite Bourgeoys. — Lilian Kearns.

Religieuses enseignantes. — Soeur Mary Davis.

VII. — *Ont conservé 50 pour cent aux deux examens.* — Saint-Hyacinthe: Honoré Desrosiers et Charles Messier.

Extracollégiaux. — Azarie Cousineau.

VIII. — *Premiers en chaque matière.* — En philosophie: Paul-Emile Guillotte, du collège de Saint-Laurent. En mathématique: Emilien Frenette, du collège de Saint-Jean, et Laurent Presseault, du séminaire de Sainte-Thérèse. En physique: Hector Ricard, du collège de L'Assomption.

IX. — *Les douze premiers* (sur 80). — 1. Olier Mathieu, L'Assomption, 78; 2. Hector Ricard, L'Assomption, 77.6. 3. Gérard Coderre, Montréal, 76.9; 4. Jean-Marie Trépanier, Montréal, 76.3; 5. Marcel Faribault, L'Assomption, 76.2; 6. Christian Guilbault, Montréal, 76.2; 7. Paul Labelle, Bourget (à Rigaud), 75.3; Philippe Duchesne, Montréal, 74.2; 9. Armand Courtemanche, Sainte-Thérèse, 73.9 10 Soeur Saint-Adolphe, Marguerite Bourgeous, 73.9; 11. Paul-Emile Guillotte, Saint-Laurent, 73.8; 12. Noël Verschelden, Sainte-Thérèse, 73.7.

Collège Sainte-Marie, (Montréal). Bacheliers es-arts, Jean Archambault, Alfred Ayotte, Wilbrod Bherer, Oscar Blanchette, Jacques Blondin, a.g.d., Wilfrid Boileau, a.g.d., Adrien Brunet, a.g.d., Louis-Joseph Brunet, Jean-Paul Carette, Georges-Etienne Cartier, Jean Chartier, Bernard Crépeau, Maurice Cusson, Marcel Desmarais, ag.d., Donatien Donais, Jules Dubuc, Edouard Dumas, a.g.d., Jules Dupré, Maurice Ferron, René Foisy, Joseph Fortier, a.g.d., Maurice Gagné, Gabriel Gaudry, Oscar Handfield, a.g.d., Georges Hébert, René Lafleur, Irénée Lagarde, a.d., Paul Langlais, a.d., Raymond Larichellière, Rosario Lebel, a.g.d., Paul Lafebvre, a.d., Louis LeCavelier, ad., Théophile Legault, Gérard Letendre, a.g.d., J.-Antoine Léveillé, Joseph Marchand, a.g.d.. Paul-Arthur Morin, Georges-Henri Nault, Roland Paquette, a.g.d., Emile Pelletier, Yves Pelletier, a.g.d., François Pégin, a.g.d., Albany Provost, Willie Proulx, a.d., Bertrand Primeau, a.g.d., Jean Raymond, a.g.d., Jean-Paul Sénécal, Jean-Paul Sauvé, Jacques Sauvé, Jacques Saint-Jacques7RRz1ques Saint-Jacques, Emile Saint-Germain, Jean Thibodeau, Maurice Trudeau, Eugène Therrien, François-Xavier Valiquette, Arthur Vallois, Marcel Viau et Wilfrid Villeneuve, a.g.d.

Baceliers es-sciences. — Roger Trempe.

Bacheliers es-lettres. — Maurice Foisy et Laurent Saint-Michel.

COLLEGE LOYOLA, MONTREAL

Bacheliers es-arts. — Adrian Francis Anglin; Thomas Moore Bannon; Joseph Lawrence Bartley; Patrick Joseph Boyce, Edward Lawrence Canon; William Henry Carrick; Edouard Clarence Courtemanche; Manuel Escandon y Galindo; Williard Kelly, Roland-Joseph Lafleur, James Kenneth McArdle, John Francis McCaffrey; Joseph Patrick McCrea; Daniel Francis MacDonald; John Joseph Massé, John Francis O'Brien; Eric Smith; Norman August Smith; Joseph Suinaga; Walter Patrick Wall.

Bachelier es-sciences. — Raymond-Alexis Harpin, John McConomy.

Le congrès de l'A. C. J. C.

PROGRAMME DETAILLE DES SEANCES QUI AURONT LIEU A ST-HYACINTHE, DEMAIN, SAMEDI ET DIMANCHE

Comme nous l'avons déjà annoncé l'A.C.J.C. tiendra son congrès général annuel les 1er, 2 et 3 juillet à St-Hyacinthe. Le sujet général des séances d'étude est l'épargne.

Voici le programme détaillé du congrès:

VENDREDI 1ER JUILLET

Soir 5 h. — Réception par le Comité régional des membres du Comité central et des congressistes.

6 h.—Souper en commun au séminaire.

8 h.—OUVERTURE SOLENNELLE DU CONGRES.

Président d'honneur: S. G. Mgr Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe.

Président d'office: M. Lionel Leroux, notaire, président général de l'A. C. J. C.

Bienvenue aux congressistes: M. Victor Chabot, avocat, président de l'Union régionale de Saint-Hyacinthe.

Allocution de M. Lionel Leroux, président général.

L'EPARGNE ET L'INDIVIDU

Rapporteur: M. Hector Lalonde, avocat, vice-président général de l'A. C. J. C.

Discussion générale.

Clôture du débat par M. J.-Antonio Bertrand, ancien vice-président du groupe Pie X de l'A.C.J.C. et assistant-chef comptable de la Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal, et par M. l'abbé Philibert Grondin, missionnaire agricole, Lévis P. Q.

Allocution du président d'honneur.

LE SAMEDI 2 JUILLET

Matin, 7 h. 30—Messe dite au séminaire pour les membres et bienfaiteurs défunts de l'A.C.J.C.

8 h. 15—Déjeuner au séminaire.

9 h.—Première séance du Conseil fédéral.

Allocution du président général, M. Lionel Leroux.

Nomination de la Commission d'élection.

Rapport de la Commission des lettres de créance.

Rapport du secrétaire général, M. Armand Gratton, étudiant à l'Université de Montréal.

Rapport du trésorier général, M. Télesphore Beaudin, gérant de banque.

Rapport des vérificateurs des comptes.

Ratification d'élection.

Midi.—Dîner.

Soir, 2 h. 30—Deuxième séance d'étude du congrès.

Président d'honneur: M. le chanoine Léon Pratte, supérieur du séminaire de Saint-Hyacinthe.

Président d'office: M. Joseph Bilodeau, avocat, président de l'Union régionale de Québec.

L'EPARGNE DANS LE MILIEU FAMILIAL

Rapporteur: M. Harry Bernard membre du cercle Benoît XV de l'A.C.J.C. et directeur du *Courrier de Saint-Hyacinthe.*

Discussion générale.

Clôture du débat par M. Gérard Tremblay, secrétaire général des Syndicats Catholiques et de l'Union régionale des Caisses Populaires Desjardins de Montréal, et par le R. P. Lorenzo Richer, s.J., aumônier du cercle de Montréal de l'Association catholique des Voyageurs de Commerce.

Allocution du président d'honneur.

6 h.—Souper.

8 h.:—Troisième séance d'étude et clôture solennelle du congrès.

Président d'honneur: S. G. Mgr Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe.

Président d'office: M. Paul Mailloux, comptable, président de l'Union régionale de Montréal.

Trophées d'action nationale.

Attribution de l'écusson donné par M. Guy Vanier, avocat, ancien président général de l'A.C.J.C. et de la coupe d'argent offerte par Caron Frères.

Rapporteur: M. Léon Lortie, chimiste, vice-président général de l'A.C.J.C.

L'EPARGNE AU POINT DE VUE NATIONAL

Rapporteur: M. Henri Leroux, industriel, membre-adjoint du Comité central de l'A. C. J. C.

Discussion générale.

Travaux et conclusions du congrès: le R. P. Edgar Colclough, S.J., aumônier général de l'A. C. J. C.

Allocution du président d'honneur.

LE DIMANCHE 3 JUILLET

Matin, 7h. 30. — Messe de communion générale dite au séminaire par le R. P. Edgar Colclough, S.J., aumônier général de l'A. C. J. C.

Sermon de circonstance: R. P. Antonin Bissonnette, O.P., Saint-Hyacinthe.

Chant du Crédo par les congressistes.

8h. 30. — Déjeuner.

9h. 30. — Deuxième séance du Conseil fédéral.

Allocution du président général, M. Lionel Leroux.

PROPAGANDE ET RAYONNEMENT

Rapporteur: M. Rodolphe Godin, avocat, membre du Comité central de l'A. C. J. C.

Discussion générale, commentaires, suggestions et voeux.

1h. — Banquet au séminaire.

Sous le haut patronage de S. G. Mgr Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe.

Président: M. Victor Chabot, avocat, président de l'Union régionale de Saint-Hyacinthe.

Hommages de la jeunesse catholique à Sa Sainteté Pie XI, à l'épiscopat et au clergé: M. Lionel Leroux, président général.

Allocution de S. G. Mgr F.-Z. Decelles.

Le roi.

La ville de Saint-Hyacinthe.

Allocution de Son Honneur le maire de Saint-Hyacinthe, M. D.-T. Bouchard, avocat.

La patrie.

Allocution de M. Guy Vanier, avocat, ancien président général de l'A. C. J. C.

L'A. C. J. C.

Allocution de Mgr P.-S. Desranleau, vicaire général, aumônier régional de Saint-Hyacinthe..

O Canada!

Un religieux décoré

LE R. F. ROMBAUT, AGRONOME A L'ORPHELINAT D'HUBERDEAU, REÇOIT LE TITRE DE CHEVALIER DE L'ORDRE DE LA COURONNE

On nous communique les notes suivantes:

Une distinction très honorable vient d'être octroyée au révérend Frère Rombaut, agronome à l'Orphelinat d'Huberdeau. Sa Majesté le Roi des Belges l'a créé Chevalier de l'Ordre de la Couronne. Ce religieux, qui, antérieurement déjà, a reçu la Croix de Mérite agricole, la Médaille civique et la Décoration spéciale agricole de 1ère classe, a une carrière bien remplie. Professeur d'agriculture et d'horticulture depuis 36 ans, il s'est surtout distingué dans l'enseignement populaire. C'est à son initiative qu'il y a plus de 25 ans furent créés en Belgique les sections professionnelles horticoles primaires qui s'adressent spécialement aux jeunes gens qui, ayant terminé leurs classes rurales, n'ont pas les moyens et les fonds nécessaires pour suivre une Ecole supérieure. Cette forme d'enseignement a été fort goûtée; plus de 600 sections de ce genre sont actuellement dans un état prospère et répandent dans la Belgique entière les connaissances agricoles et horticoles.

Arrivé au Canada il y a 6 ans, le Frère Rombaut a d'abord déployé son zèle au Collège agricole de Swan Lake (Man.), la première fondation des Frères de N.-D. de la Miséricorde dans le pays. Depuis quatre ans, il réside à Huberdeau, où, en sa qualité d'agronome, il se dévoue tout entier à l'éducation et à l'instruction horticole des orphelins. Le vaste jardin de l'établissement qu'il a su transformer et embellir, et où les jeunes apprentis s'exercent à la culture de toutes espèces de légumes, peut rivaliser avec les plus intéressants de la province de Québec.

Le Frère est puissamment soutenu dans son oeuvre par d'éminents confrères. Le Frère Chrysostôme, directeur de l'établissement, est Chevalier de l'Ordre de Léopold et six autres ont mérité de multiples décorations belges et étrangères.

Avec un personnel aussi dévoué, l'Orphelinat d'Huberdeau ne peut que grandir et opérer un bien immense parmi les populations pauvres du Canada.

Dans la même maison, deux religieux, les Frères Raymond et Auguste, vont célébrer le 5 juillet prochain leur jubilé de 25 ans de profession religieuse.

Aux voyageurs de commerce

Les voyageurs de commerce, membres de l'A. C. V. ou non, sont cordialement invités de se rendre à l'angle de l'avenue du Mont-Royal et de la rue Saint-Hubert, le vendredi 1er juillet, à 3 h., afin de prendre part à la manifestation au monument Cartier

LE SECRETAIRE

A Saint-Cuthbert

BELLE FETE A L'OCCASION DU DEPART DU R. P. EUGENE FAFARD, O.M.I., POUR LES MISSIONS DE LA BAIE D'HUDSON

St-Cuthbert, 30 — Une fête religieuse à laquelle assistait Mgr Turquetil, préfet apostolique de la baie d'Hudson, a marqué à Saint-Cuthbert, dimanche dernier, le départ pour les missions de la baie d'Hudson du R. P. Eugène Fafard, O.M.I. Le futur missionnaire a chanté la messe, assisté de M. l'abbé Azellus Fafard, son cousin, et du R.P. A. Clabaut, O.M.I., missionnaire de la baie d'Hudson. Le R.P. François-Xavier Fafard, O.M.I., fondateur des missions de la baie James, était présent au sanctuaire.

Mgr Turquetil a prononcé le sermon de circonstance. Il a développé ce texte de saint Paul: "Va chez les païens", etc.

La chorale de la paroisse a interprété la messe de Boissière.

A midi, il y a eu banquet chez M. Pacifique Fafard, père du missionnaire. Les convives étaient: Mgr Turquetil, les RR. PP. Clabaut et François-Xavier Fafard, O.M.I., MM. les abbés O. Forest, curé de St-Cuthbert, J. Coutu, vicaire, Azellus Fafard, A. Désy, W. Cabana; les frères et soeurs du missionnaire ses beaux-frères et belles-soeurs, Sr. M.-Pacifique, Sr M.-Romain, des religieuses de Sainte-Anne, Mlles Gabrielle, Thérèse, Darie, MM. Jean-d'Avila, Rolland, Romain, M. et Mme Albert de Grandpré (de Berthier), Mme de Grandpré, de Lanoraie, M. et Mme Placide Fafard, de Saint-Norbert; ses oncles et ses tantes, M. et Mme Calixte Fafard, M. et Mme Régis Fafard, de Saint-Cuthbert, M. Dieudonné Fafard, de Montréal, M. Joseph Fafard, M. Eugène Fafard, M. Calixte Guillemette et son fils René, de Montréal, M. Azarie Barrette, de Ste-Elisabeth, MM. Bernard et Aimé Laporte, M. Aimé Gervais, M. Octave Rondeau, M. Arsène Lavallée, M. P. Martel; ses cousins et ses cousines, Sr Marie-Joseph-Ernest, des religieuses de Sainte-Anne, M. Jean Rondeau, Mlles Marcelle et Placide Rondeau, MM. Fernand et Robert Laporte, Mlles Renée et Lucie Laporte, M. Jacques Gervais, Mlle S. Gervais, M. André Laporte, Mlle Aimée Laporte, M. Gilles de Grandpré, Mlles Solange et Pierrette de Grandpré, Mlle Irène de Grandpré, le F. R. Rainville, des Oblats.

L'après-midi, à vêpres, après une allocution de Mgr Turquetil, le nouveau missionnaire et son compagnon le R. P. Clabaut ont fait leurs adieux.

Au Manitoba

VENDRA-T-ON LA BIERE A LA BOUTEILLE OU AU VERRE? — LE DERNIER RESULTAT DES ELECTIONS

Winnipeg, 30 (S.P.C.) — Il n'y a pas de changements dans le résultat des élections provinciales de mardi alors que le premier ministre Bracken a été réélu avec ses partisans progressistes. On ne sait pas encore si la bière se vendra au verre ou en bouteilles car la lutte entre les clans qui favorisent l'une ou l'autre méthode est très serrée. Ce sont les votes des campagnes qui décideront en dernier ressort.

Ce matin, les candidats du gouvernement étaient élus ou avaient l'avantage dans 30 comtés, les conservateurs dans 13, les libéraux dans 5, les travaillistes dans 2 et les indépendants dans un.

Voici les résultats à date:

Ministériels (30 sièges)—Arthur, Carillon, Saint-Clément, Beautiful Plains, Birtle, Deloraine, Dufferin, Emerson, Ethelbert, Fairford, Fisher, Gilbert Plains, Gladstone, Gimli, Hamiota, Iberville (acclamation), Lakeside, La Vérandrye, Minnedosa, Morden-Rhineland, Morris, Norfolk, Rockwood, Russell, Springfield, Swan River, Le Pas, Virden (acclamation), Winnipeg, 2 sièges.

Conservateurs (13 sièges) Assiniboine, Cypress, Dauphin, Kildonan-Saint-Andrews, Killarney, Manitou, Portage La Prairie, Roblin, Saint-Boniface, Turtle Mountain, Sainte-Rose, Winnipeg (2 sièges.)

Libéraux (5 sièges) Glenwood, Moutain, Lansdowyne, Saint-Georges, Winnipeg (1 siège).

Ouvriers—Deux sièges dans Winnipeg.

Indépendant — Brandon.

Douteux (3 sièges) — Rubert's Land, Winnipeg (3 sièges).

Décès

TRUDEL. — A Los Angeles, le 20 juin 1927, à l'âge de 65 ans, 10 mois et 23 jours, est décédé Albert Trudel, fils de feu Alexandre Trudel et feu Délia Angers, époux de Marie-Amanda Masse. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er juil courant. Le convoi funèbre partira à la Société Coopérative du no 242 rue Sainte-Catherine est où le corps est exposé, pour se rendre à l'église Sainte-Catherine, rue Amherst, où le service sera célébré à 7 heures 30, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

La Société Coopérative
DE FRAIS FUNERAIRES
Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Assurances Funéraires
EST 1235
242, RUE SAINTE-CATHERINE EST

"Collection Stella"
La collection complète édition brochée, soit 97 titres.
Au comptoir $8.00.
Par la poste (province de Québec) . . . $ 9.00
(Ontario) 9.50
(Manitoba) 10.00
(Saskatchewan) 10.50
(Alberta) 11.00
Jolis romans pour la famille et les jeunes filles, volumes de 150 à 200 pages sous couverture illustrée et en couleur.
Edition brochée, 15s l'exemplaire, $1.25 la douzaine, au comptoir, par la poste $1.50.

ALANIC, Mathilde
—Tante Babiole.
—Monette.
—Le Devoir du Fils.
ALHIX, Antoine
—Chemin montant.
ANIN (d'), Jean
—Laquelle?
ARDEL, Henri
—Deux Amours.
ARVERS (d'), Louis
—Madeline.
ARVOR (d'), G.
—Le Mariage de Rose Duprey
AUGE, Lucy
—L'Heure du Bonheur.
—La Maison dans le Bois.
BEAL (du) Salva
—L'Abbaye.
—Autour d'Yvette.
BERGER, Lya
—C'est l'Amour qui gagne.
BERGY, Emile
—Irène.
BOUARD (de) Baronne
—Coeur tendre et fier.
BRADA
—La Branche de Romarin.
BRUYERE, André
—Le Prince d'Ombre.
BURNHAM, Clara Louise
—Porte à Porte.
CAREY, R. N.
—Amour et Fierté.
CHAMPOL
—Ancelise.
—Noelle.
CLO, Comtesse
—Le Coeur chemine.
COULOMB (de) Jeanne
—La Maison sur le roc.
CRAIK, Miss S.
Mère et Fils.
DREYER, Antony
—Pour sauver Denise!
DUBARRY, André
—La Mission de Marie-Ange.
FELI, Victor
—Le Jardin du Silence.
FID, Jean
—L'ennemie.
—Le Coeur de Ludivine.
FLEURIOT, Zénaïde.
—Marga.
—Petite Belle.
FLORAN, Mary
—Lequel l'aimait?
—Romanesque.
—Carmencita.
—Meurtrie par la vie.
—Femme de lettres.
—Bonheur méconnu.
—Fidèle à son rêve.
GACHONS (des) Jacques
—Le Roman de la Vingtième Année.
—Comme une Terre sans Eau.
GOURDON, Pierre
—Accusée!
GRANDCHAMP, Jacques
—Pardonner.
—Le Coeur n'oublie pas.
—De l'Amour et de la Pitié.
—Les trônes s'écroulent.
—Russe et Française.
HEUZEY, J. Ph.
—La Victoire d'Arlette.
JEGO, Jean
—Sous le Soleil ardent.
KERANY (de), L.
—Pignon sur Rue.
KERLECQ (de), J.
—Le Secret de la Forêt.
LA BRUYERE, René
—L'Amour le plus fort.
—Le Rachat du Bonheur.
LE ROHU, Pierre
—Contre le Flot.
LESCOT, Madame
—Mariages d'Aujourd'hui.
LYS (de), Georges
—L'Exilée d'Amour.
—Le Logis.
—Les Raisons du Coeur.
MAGNAY, William
—Un Coup de Foudre.
MALTRAVERS, Raoul
—Chimère et Vérité.
MAQUET, Philippe
—Le Bonheur-du-Jour.
MERIMEE, Prosper
—Colomba.
MONTHEAS (de) Jean
—Un Héritage.
MOVET (de), Lionel
—Le Collier de Turquoises.
NEULLIES, B.
—La Voie de l'Amour.
NISSON, Claude
—Les deux Amours d'Agnès.
—Le Cadet.
PARN, Franciaque
—En Silence.
PEARD, F.
—Sans le savoir.
PUJO, Alice
—Phyllis.
SAINT-ROMAN, J.
—L'Embardée.
SANDY, Isabelle
—Maryla.
TERAMOND (de) Guy
—L'Aventure de Jacqueline.
THIERY, Jean — MARTIAL, Hélène
—Mort ou Vivant? . . .
THIERY, Jean
—L'Idée de Suzie
—A grande Vitesse
—Tout à Moi.
—Sous leurs Pas.
THIERY, Marie
—Le Coup de Volant.
—L'Ombre du Passé.
TINSEAU (de) Léon
—La Finale de la Symphonie.
TRILBY, F.
—La Roue du Moulin.
—Le Droit d'aimer.
—Arlette, jeune fille moderne.
—La Transfuge.
—L'Inutile Sacrifice.
—Le Mauvais Amour.
—Odette de Lymaille.
—La Petiote.
—Printemps perdu.
ULBACH, L.
—Monsieur et Madame Fernel.
VERTIOL, André
—L'Etoile du Lac.
—Le Hibou des Ruines.
—Mademoiselle Printemps.
VERZINE (de) Camille
—Les Yeux clairs.
VEZERE, Jean
—Nouveaux pauvres.
WAILLY (de) M.
—Coeur d'Or.
WAILLY (de) Commandant
—Le Double Jeu.

Service de Librairie du Devoir
336, Notre-Dame Est Montréal



Eau de Vichy pure aromatique au citron! C'est un purgatif effervescent dont le goût est absolument semblable à celui de la limonade — un verre à vin chaque matin vous maintiendra en bonne sante. Réclamez-la chez votre pharmacien.
Agent général pour le Canada.
J. ALFRED OUIMET 23, RUE ST-PAUL EST, MONTREAL

LE COGNAC
Perodeau
(15 ans)
est la marque favorite des connaisseurs
à cause de son fin bouquet et
son arome exquis.

La pipe Cavité
42 MODELES

La Cavité (pas de tube)
La seule qui n'envoie jamais de jus dans la bouche et la plus facile à nettoyer.
CHEZ LES MARCHANDS OU PAR LA POSTE.
No 1, $1.00; No 2, 50c
DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE
E. N. CUSSON
7062, ST-DENIS, Montréal



Tabac à fumer
Rose
QUESNEL
Exempt de nicotine - ne fatigue pas les nerfs
Toujours la même qualité depuis 25 ans

"Information" vous donnera le numéro pour appeler
(Si vous ne le connaissez pas pour le Service Interurbain)

Appeler
CES VILLES VOISINES
c'est le Service Interurbain

MONTREAL à
Beloeil
Beauharnois Carterville
Chambly
Chateauguay Hudson
Lachine
L'Assomption
L'Epiphanie Lavaltrie
Longueuil
Pointe-aux-Trembles
Pointe-Claire
Ste-Anne de Bellevue
St-Bruno St-Eustache
St-Hyacinthe
St-Jérome St-Jean
Ste-Scholastique
St-Lambert St-Laurent
Ste-Thérèse
St-Vincent de Paul
Terrebonne Vaudreuil

PUIS, comme pour un appel local il ne vous reste qu'à donner le numéro à la téléphoniste. La communication s'effectue aussitôt, comme pour un appel local, sans avoir à raccrocher.

Le service interurbain est aussi facile et presque aussi simple que le service local; vous n'avez pas à demander Longue Distance — à moins qu'il ne s'agisse d'un appel de Personne à Personne.

C'est la seule exception et la plupart des gens qui utilisent ce nouveau service rapide avec les villes avoisinantes trouvent le service entre Postes aussi satisfaisant que le service local.

F. G. WEBBER,
Gérant
THE BELL TELEPHONE COMPANY OF CANADA
170

VOLUME XVIII — No 150

DERNIÈRE HEURE

Montréal, jeudi, 30 juin 1927

LE DEVOIR

Le *Devoir* est membre de la *Canadian Press*, de l'A. B. C. et de la C. D. N. A.

CALENDRIER

Demain: VENDREDI, 1er juillet 1927.
Précieux Sang de N. S. Jésus-Christ.

Lever du soleil, 4 h. 08.
Coucher du soleil, 7 h. 46.
Lever de la lune, 6 h. 18.
Coucher de la lune, 10 h.

Premier Quartier, le 6, à 7 h. 52 du soir.
Pleine lune, le 14, à 2 h. 22 du soir.
Dernier quartier le 21, à 9 h. 43 du matin.
Nouvelle lune, le 28, à 36m. du soir.

DEMAIN

BEAU ET TRES CHAUD

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum 81.
Même date l'an dernier, 79.
Minimum aujourd'hui 59..
Même date l'an dernier 57.

BAROMETRE

10 heures a.m. 30.05. 11 heures a.m. 30.04.
Midi: 30.03.
Chiffres fournis par la Maison L.-R. de Mesle, 1610 rue Saint-Denis, Montréal.

La plaidoirie de Me Bertrand

Le procureur du public dans l'enquête des théâtres recommande l'exclusion complète des enfants au cinéma – "Le cinéma que nous avons n'est pas immoral" – Le censeur devrait avoir un plus grand nombre d'inspecteurs – Réplique de Me J. C. Martineau

Le juge Boyer n'a plus qu'à préparer son rapport au sujet des théâtres et des cinémas et puis à le présenter au gouvernement. Ce matin, il a entendu la dernière plaidoirie, celle de Me Ernest Bertrand, représentant le ministère public, et quelques mots de réplique par Me Jean-Chrysostome Martineau, l'un des avocats des sociétés nationales.

Me Bertrand s'est prononcé pour l'exclusion totale des enfants, accompagnés ou non, des salles de cinéma mais en même temps il recommande la continuation du régime de tolérance au sujet des représentations du dimanche. En s'aidant de citations détachées de divers témoignages, il a cherché à établir que le cinéma que nous avons est moral et qu'il n'y a pas lieu de le condamner. Cependant il voudrait que le censeur ait un nombre d'inspecteurs suffisant pour faire respecter ses décisions. Il a noté que c'est au point de vue national que le cinéma est le plus dommageable et il s'étonne que les gouvernements, tant fédéral que provincial, laissent cette puissance entièrement aux mains des étrangers.

Nous résumons à large traits la plaidoirie de Me Bertrand:

La cause immédiate de l'incendie du "Laurier-Palace", c'est probablement une cigarette ou une allumette enflammée jetée dans la trappe du balcon par un enfant. On fumait dans le théâtre. Cela devrait convaincre les inspecteurs qu'ils ne seront jamais assez sévères à ce sujet quoiqu'en pensent certains échevins et que l'amende de $10 imposée à un employé de garage par exemple qui admet fumer quand le patron s'absente est loin de, comme l'a dit un échevin, pressurer le peuple.

Me Bertrand fait porter aux parents des victimes, ceux qui avaient permis à leurs enfants d'aller au cinéma non accompagnés, la plus grande part de responsabilité pour la catastrophe; aux frères Lawand, de tristes sires, justice sera rendue; il laisse aux citoyens le soin de juger les autorités municipales pour leur négligence à faire observer la loi; il exonère absolument les autorités provinciales parce qu'elles se sont acquittées de leur devoir de surveillance des édifices.

Les propriétaires du "Laurier-Palace" avaient été condamnés 31 fois pour infractions diverses; vol du sou du pauvre, encombrement des allées, et., et cela dans une seule année. Combien faut-il donc de condamnations pour qu'un permis soit enlevé? La police savait ce qui se passait au "Laurier-Palace" et laissait faire. Bien plus elle recevait des billets gratuitement.

Le comité exécutif doit-il être tenu responsable de cet état de choses? Deux rapports l'avaient mis absolument au courant de toutes les offenses et il a quand même laissé les théâtres concernés continuer leur exploitation. C'est un état de choses déplorable. Aux citoyens d'y voir.

A propos de la sécurité publique dans les théâtres, Me Bertrand rappelle le témoignage de M. Guyon, sous-ministre des travaux publics: il se donne des représentations dans les salles municipales et dans des soubassements d'églises où les conditions sont déplorables. Il faut que tous sachent qu'il n'y a pas une classe hors la loi. Me Bertrand blâme aussi la Commission scolaire catholique de Montréal qui n'a tenu aucun cas des avis que M. Isaac lui a adressés. La Commission protestante, note-t-il, donne un bien meilleur exemple sur ce point.

Quelques recommandations au sujet de la construction des salles. Il faut de bons règlements et qu'ils soient observés; pour cela que les fonctionnaires ne soient pas molestés dans l'exercice de leur devoir. Il est incroyable qu'après les recommandations de M. McIsaac, le marché Bonsecours n'ait pas encore subi certaines améliorations. Me Bertrand note que le discours politique de M. Desroches ne peut discréditer l'honnête homme qu'est M. McIsaac.

DE L'ADMISSION DES ENFANTS

Il est indéniable que le cinéma n'est pas fait pour l'enfant. Les spectacles ordinaires sont trop longs et ce que l'enfant peut y apprendre de bon est trop peu contre les sensations qui peuvent ébranler son cerveau, ses nerfs, son coeur et son âme. Les éducateurs, ont raison d'être contre l'admission des enfants au cinéma, tel qu'il se donne ordinairement.

Cependant, pourquoi n'y aurait-il pas, une fois par semaine, des représentations spéciales pour les enfants: films courts et instructifs, se rapportant surtout à l'histoire? Me Bertrand demande au juge de recommander une loi dans ce sens, avec des pénalités sévères, rien moins que la prison, aux propriétaires qui enfreindraient cette loi.

Pour donner aux mères l'occasion d'aller au cinéma il ne faut pas aller jusqu'à exposer les enfants. Il vaut mieux exclure les enfants complètement excepté aux représentations spécialement censurées et données en présence d'un officier de police.

LE THEATRE DOMINICAL

Mgr Lagueux, de Québec, se fondant sur la décision du Concile plénier de Québec, considère que c'est un péché mortel, en soi, que d'aller au théâtre le dimanche. Le R. P. Lalande n'a pas voulu se prononcer. L'abbé Beaudin dit que ça n'est pas une faute grave. Me Bertrand cite encore un grand nombre de témoignages, les uns favorables, les autres opposés aux représentations dominicales.

Les employés de théâtres veulent un jour de congé par semaine. Le Conseil des métiers et du travail appuie cette demande et le juge devrait faire une recommandation dans ce sens.

Après avoir examiné la preuve, Me Bertrand dit que ce qui est plus éloquent que cela, c'est le grand nombre de gens qui fréquentent le cinéma le dimanche. Les statistiques établies sur les recettes des théâtres en font foi. La fermeture dominicale entrainerait une grosse perte pour les théâtres, variant de 10 à 15 pour cent de leurs recettes actuelles.

Mais en se portant en si grand nombre au théâtre, le dimanche, la population ne prouve-t-elle pas qu'elle tient à ces représentations? Me Bertrand reprend un argument qui a déjà servi à Me Faribeau: les témoins qui se sont prononcés pour la fermeture ont généralement admis aller eux-mêmes au théâtre, ce jour-là. Cela ne les empêche pas d'accomplir leurs devoirs religieux. Ça n'est pas pour eux qu'ils craignent mais pour leur voisin.

Tout en se prononçant lui-même pour l'ouverture dominicale, Me Bertrand dit que certains propriétaires ont abusé de leurs employés en ne leur accordant jamais de congé. Le juge devrait faire une recommandation à ce propos.

Me Bertrand dit que l'abbé Levac, de Valleyfield, admet que le cinéma dominical pourrait se justifier s'il était moral et moralisateur. C'est donc une question de censure. Il cite aussi d'autres témoignages de prêtres catholiques de Valleyfield, le témoignage du curé de Saint-Jérôme, celui de M. Victor Morin et ceux de deux chefs ouvriers, MM. Brunet et Morin. Il note qu'à part les Etats-Unis et les autres provinces canadiennes, il n'y a pas de pays qui interdit le théâtre et le cinéma le dimanche.

Me Bertrand, après d'assez longues considérations sur les enquêtes de l'A. C. J. C. et des Voyageurs catholiques, en vient à la conclusion que, quoi qu'en disent certains, le cinéma que nous avons n'est pas immoral. La censure est bien faite et il invoque le témoignage du chanoine Harbour et de l'abbé Beaudin. Cependant le censeur devrait avoir un plus grand nombre d'inspecteurs pour faire respecter ses décisions.

Me Martineau a répondu à Me Bertrand sur plusieurs points.

Après la bière *Médéric*, la *Jaquette* Médéric

Dans un communiqué qui nous vient de l'hôtel de ville à la veille des fêtes de la Confédération, M. Médéric Martin, maire de Montréal, fait sans rire les suggestions suivantes:

Il serait à souhaiter que tous les citoyens de Montréal, qui peuvent porter l'habit pendant les trois jours que dureront les fêtes de la Confédération, le fassent. Tous les membres du comité du jubilé et toutes les personnes qui auront un rôle à jouer pendant ces grandes fêtes sont instamment priés de bien vouloir endosser l'habit de rigueur.

Cet habit comprend: la jaquette et le haut de forme en soie, la cravate grise et les gants gris, la canne et les souliers noirs vernis.

Une annotation, en marge du communiqué, ajoute:

Le Maire a beaucoup insisté sur ce point.

Il serait plaisant, si l'on suivait les suggestions de notre maire, de voir pendant trois jours nos rues peuplées de tuyaux et de jaquettes, de gants gris et de cannes. Et voit-on les chauffeurs en jaquette, en tuyau, en escarpins?

Les Américains téméraires qui, poussés par la soif, se risquent encore dans notre métropole malgré les rumeurs d'épidémie, s'en retourneraient chez eux ahuris.

Et s'il fait chaud, quels ruisseaux, sous le tuyau et la jaquette!

Mais M. le maire nous prie de nous sacrifier, dussions-nous fondre.

* * *

A cause de la célébration de la Confédération, demain, il n'y aura pas d'enlèvement des vidanges.

Tous les services municipaux seront aussi fermés demain et samedi. Les bains publics toutefois seront ouverts samedi.

Arrêt du trafic dans l'avenue du Parc

A partir de 11 h. 30, demain matin, dans l'avenue du Parc, entre l'avenue Mont-Royal et l'avenue des Pins, la circulation sera arrêtée jusqu'après le départ des troupes, hormis évidemment pour les personnes qui viendront déposer des fleurs, ou les notabilités qui se présenteront avec un insigne et les membres du comité. Des démarches seront faites pour que les tramways ne circulent pas à cet endroit entre 11 h. 30 et 12 h. 15 afin de ne pas nuire à la manifestation et aux discours.

Les discours au parc Mance

LE POSTE "C.H.Y.C." LES IRADIERA DEMAIN MIDI ET DEMAIN APRES-MIDI A 4H. — MM. OLIVIER MAURAULT, P.S.S., LE JUGE JOS. ARCHAMBAULT, M. HENRI BOURASSA ET M. C. H. CAHAN PARLERONT SUR LA CONFEDERATION

Le poste émetteur CHYC, de la *Northern Electric Company*, irradiera demain midi et demain après-midi, les discours qui seront prononcés demain midi et demain après-midi, à 4 heures, en face du Monument Cartier. (M. Maurault, p. s.S., curé de Notre-Dame, et M. Henri Bourassa, directeur du *Devoir*, parleront sur la Confédération).

Le poste CHYC émettra aussi le programme de la soirée.

Comme le poste CHYC est d'une remarquable pureté, les amateurs feront bien d'être aux écoutes.

A 11H. 30 DEMAIN MIDI

Le greffier de la ville, M. Etienne Gauthier, a envoyé un millier d'invitations pour la cérémonie qui aura lieu demain à 11h. 30 de l'avant-midi à l'occasion de la célébration du 60ième anniversaire de la Confédération, au pied du monument Cartier, parc Jeanne-Mance.

Les personnes qui ont reçu des invitations devront arriver à 11h. 15 au plus tard parce qu'elles ne seront pas admises ensuite. Une place est réservée pour les invités au pied du monument. Le maire commencera à 11h. 30 la lecture des messages du gouverneur général et du premier ministre en français. L'échevin Watson en fera ensuite la lecture en anglais.

Il y aura aussi une allocution de cinq minutes en français sur la Confédération par M. le juge Jos. Archambault puis en anglais par M. C. H. Cahan.

A midi, une batterie installée sur le haut de la montagne fera le salut royal puis on entendra par radio, au moyen de haut-parleurs, le concert par le carillon du parlement à Ottawa. A 12h. 15, parade des soldats et salut militaire.

M. Gauthier dit que le service de la police a été spécialement organisé pour le maintien de l'ordre.

A QUATRE HEURES

Pour 4h., dans l'après-midi, la Société Saint-Jean-Baptiste a organisé une grande manifestation au même endroit de toutes les sections et des enfants de Montréal.

M. Trépanier a déclaré hier que toutes les sociétés canadiennes-françaises sont invitées par la voie des journaux et qu'elles sont toutes priées d'y envoyer leurs représentants.

Le programme de la manifestation, comme nous l'avons déjà publié, comprendra une ouverture par la fanfare des carabiniers Mont-Royal, une allocution de M. Maurault, p.s.S., curé de Notre-Dame; chant, *Comme le dit un vieil adage*, par M. Rodolphe Plamondon; discours sur la Confédération par M. Henri Bourassa et chant du *O Canada* par Mlle Léonide Letourneux.

Cette cérémonie sera irradiée et toutes les sections de la Saint-Jean-Baptiste seront représentées avec leur bannière respective.

La construction

Le chiffre de la construction depuis le commencement du mois est de $2,741,040.

Curé de St-Alphonse d'Youville

Par décision de ses supérieurs, le R. P. Emile Journault, c.ss.r., de Sainte-Anne de Beaupré, devient curé de Saint-Alphonse d'Youville en remplacement du R. P. Paul Rioux.

Requête renvoyée

Le juge Coderre a rejeté ce matin la requête en habeas corpus de James Howley. Ce dernier a été condamné à trois ans de prison pour avoir fraudé Mme C. Falardeau d'une somme de $400,000. Howley prétendait que des irrégularités viciaient les procédures.

Byrd est au large des côtes d'Irlande

Land's End, Angleterre, 30, (S. P. A.) — Les dernières dépêches nous apprennent que Byrd est passé au large des côtes d'Irlande et qu'il se dirige présentement vers la France.

Henri Cochet a battu Tilden

Wimbledon, 30, (S.P.A.) — Henri Cochet, de France, a défait William T. Tilden, des Etats-Unis, dans la semi-finale du tournoi de Wimbledon aujourd'hui. Cochet a gagné par 2-6, 4-6, 7-5, 6-4, 6-3.

Cadavre repêché

On a repêché ce matin, dans le fleuve le cadavre d'un individu qu'on croit être Levert, employé de la *Dufresne Construction Co.*, à la construction du pont de la rive sud, qui s'est noyé l'automne dernier.

Vol de $600.

Un New-Yorkais du nom de Michael Cahill s'est fait escroquer $600. d'un ami de rencontre trouvé aux alentours de la gare Bonaventure.

Québec invite Lindbergh

Québec, 30. — Le maire de Québec a invité l'aviateur Lindbergh à se rendre à Québec à son retour d'Ottawa.

D'Amérique aux îles Hawaï

LES AVIATEURS MAITLAND ET HEGENBERGER REUSSISSENT CETTE ENVOLEE EN VINGT-CINQ HEURES — C'EST LA PLUS LONGUE QUI AIT JAMAIS ETE FAITE AU-DESSUS DE LA MER

Honolulu, 30. — Le succès donne de l'audace et même des ailes, pourrait-on dire. Après avoir réussi la conquête de l'Atlantique, les aviateurs américains entreprennent celle du Pacifique. Ils sont en train de l'accomplir.

Hier matin, au petit jour, deux aviateurs de l'armée des Etats-Unis, les lieutenants Lester J. Maitland et Albert Hegenberger, atterrissaient dans l'île d'Oahou, près d'Honolulu, capitale de l'archipel hawaien. Etant partis, mardi matin, à 7 h. 09, d'Oakland, Californie; ils avaient donc franchi, à une vitesse d'environ 100 milles à l'heure, une distance de 2,400 milles au-dessus de l'océan Pacifique. Ils sont les premiers à réussir cette envolée. Leur avion a atterri à l'aérodrome de Wheeler Field, à 25 milles d'Honolulu, à 8 heures 59 du matin. Leur envolée avait duré exactement 25 heures, 50 minutes.

Une escadrille d'avions était partie d'ici pour aller à leur rencontre comme ils approchaient de l'archipel. L'escadrille n'a pu les repérer dans la lumière laiteuse du jour naissant mais pluvieux. Au champ d'atterrissage cependant les milliers de personnes, sans se soucier de la pluie, les attendaient. Les vainqueurs ont été acclamés comme ils descendaient de leur appareil. Ils portaient tous les deux l'uniforme de l'aviation militaire des Etats-Unis.

Maitland et Hegenberger ne toucheront aucun prix; ils ont même refusé une offre de $10,000 pour une série d'articles qui seraient publiés par un journal des Etats-Unis. Ils ne veulent pas qu'on les considère autrement que comme des officiers de l'armée de leur pays ayant accompli leur devoir.

Le président des Etats-Unis leur a déjà adressé un message de félicitations.

Les deux aviateurs n'ont rien mangé pendant leur traversée. Ils avaient pris quelques sandwich qui se perdirent dans le fuselage. Leur appareil de radio n'a fonctionné qu'une partie du temps; ils ont dû naviguer un peu à l'aveuglette, en se fiant à la boussole. Au long de leur course ils n'ont survolé qu'un seul navire. L'envolée qu'ils viennent d'accomplir est la plus longue qui ait jamais été faite au-dessus de la mer.

M. King a-t-il tenu sa promesse . . .

(*Suite de la 1ère page*)

encore de faire le transport des voyageurs.

On ne parle pas non plus de construire au pays les moteurs d'avions. Le Canada les importe tous, bien qu'il ait dessiné, les *Vickers* principalement, quelques types d'avions adaptés aux besoins spéciaux du pays. Ces types ne sont pas destinés au transport des voyageurs et des marchandises; mais facilitent seulement le travail du pilote ou de ses aides qui veulent photographier des forêts, ou combattre les incendies qui se développent dans les bois.

Les *Vickers* sont aujourd'hui considérés comme les meilleurs constructeurs canadiens, bien que d'autres compagnies sollicitent des contrats et en obtiennent.

* * *

Cette brève revue prouve que les progrès réalisés au pays dans l'aviation ne sont pas aussi grands qu'on pourrait le désirer, mais que ces progrès ont satisfait des besoins qui ne se faisaient sentir qu'ici. Le mauvais état de nos finances fédérales nous interdit le luxe dans cette direction, les expériences ou les tentatives poursuivies ailleurs par des pays plus riches et plus grands. Tant que l'aviation aura besoin de subsides des gouvernements, elle manquera aussi de ce trait de perfection qui en rendra l'usage général et répandu.

Léo-Paul DESROSIERS

Ottawa, 29 juin.

Le tonnage des destroyers

Genève, 30 (S.P.A.) — On en est venu à une entente aujourd'hui sur la limitation du tonnage des destroyers à une réunion des experts de la marine lors de la conférence sur la limitation des armements navals. Les experts ont aussi discuté la question de proportion dans le nombre des destroyers à être répartis entre les Etats-Unis, l'Angleterre et le Japon.

Quelques sentences

Harry Bishop et Frederick McLaughlin, tous deux de Toronto, ont été arrêtés accusés d'escroquer de menues sommes pour de supposés abonnements de journal.

Le Chinois Sy She-Wah a été arrêté pour possession d'opium.

Le juge Cusson a condamné Eudore Desmarais, coupable de n'avoir pas rendu compte d'une somme d'argent due à Langevin Frères, à trois mois de prison.

Il a condamné Albert Grison, coupable d'avoir volé $69. sur la personne de Jack Doolan, à deux mois de prison.

Achille Laurin, coupable de fraude sur deux accusations, a été condamné à six semaines de prison.

Les bacheliers en rhétorique

RESULTAT DES DERNIERS EXAMENS A L'UNIVERSITE DE MONTREAL

Nous publions dans une autre page les résultats des épreuves philosophie-sciences du baccalauréat dans les collèges clasiques affiliés à l'Université de Montréal. Nous publions ci-après les résultats des épreuves lettres-sciences, qu'on nous a communiqués officiellement à l'Université, ce matin.

CLASSE DE LETTRES-GRAMMAIRE — RHETORIQUE

I — Ont conservé 80 pour cent et font partie de la première catégorie avec distinction:

L'Assomption: Forest Lorenzo; Landry, Lucien; Robert, Théodore.

Bourget: Charlebois, Elie.

Montréal: Beaudoin, Paul; Côté, Jean-Charles; Delorme, Arthur; Dupont, Adrien; Dussault, Rolland; Gagnon, Henri; Laleur, Gustave; Lareau, Léo; Yelle, Gérard.

Saint-Charles (Sherbrooke): Favreau, Roland; Gagné, Raoul.

Saint-Hyacinthe: Bernard, Firmin; Brosseau, Rolland; Morin, Jean-Paul.

Saint-Jean: Moreau, Frédéric.

Extracollégiaux: Marchand, Armand.

Marguerite Bourgeoys: Sainte-Madeleine du Sacré-Coeur (Soeur).

II — Ont conservé 60 pour cent et font partie de la première catégorie sans mention:

L'Assomption: Bernard, Jean-Marie; Brien, Rodolphe; Chaput, Jean; Chartier, Louis; Chevalier, Camille; Coderre, Joseph; Crevier, Athanase; Desrosiers, Bernard; Gaumont, Marcel; Giguère, Charles; Grégoire, Gérard; Lafortune, Prosper, Langlois, Henri; Lanoue, Roland; Laurin, Paul-Emile; Leblanc, Joseph; Lemieux, Georges et Joseph; Marsolais, Hormisdas; Martel, Albert; Morin, Emilien; Pelletier, Paul-Hubert; Perreault, J.-Ed.; Pesant, Raymond; Rho, Fernand; Ricard, Antonio; Sansregret, Roger; Simard, Raymond; Trottier, Léopold; Walker, Willie.

Bourget (à Rigaud): Archambault, Réginald; Boulet, Elie; Chevrier, Leslie; Forest, Mario; Guilbault, Edmour; Lalonde, Maurice; Lamarche, Antonin; Lussier, Laurier; Prud'homme, François; Villeneuve, Jean.

Joliette: Archambault, Wilfrid; Audet, Paul-Alfred; Beaudoin, Pierre-Paul; Bonin, Adrien; Bonin, Victorin; Breton, Maurice; Cantara, Paul; Clermont, Léo; Delorme, René; Demers, Alfred; Desrosiers, Aimé; Desrosiers, Albert; Dion, Chs-Auguste; Dubeau, Jean; Ducharme, Sylvio; Dupuis, Mastaï; Fiset, Alphonse; Fortin, Maurice; Gariépy, Jean-Paul; Germain, Roger; Giroux, René; Gravel, René; Guilmette, Roland; Laferrière, Ulysse; Lamarre, Gérard; Landry, Denis; Lane, Omer; Lasalle, Guy-Félicien; L'Ecuyer, Ernest; Lefebvre, Alphonse; Lemay, Albéric; Lemay, Lionel; Lusignan, Lionel; Lussier, Chs-Léon; Mercier, Jean; Millet, Ls-Philippe; Millette, Roland; Paquin, Ubald; Pinard, Roch; Pinsonneault, Guy; Savignac, Oscar; Sévigny, Léopold.

MONTREAL: Barbeau, J.-Eugène; Beaulne, René; Bélanger, Roméo; Bétournay, Jules; Chauveau, Pierre; Côté, Paul-Emile; Daoust, Edouard; Décarie, Honoré; Ethier, Fernand; Harbec, Ernest; Hébert, Ludger; Jarry, Gaëtan; Lapointe, Bernard; Leduc, Jacques; Lusignan, Paul-Emile; Malboeuf, René; Pelletier, Marcel; Perron, Victor; Ricard, Roger; Rathé, Albert; Rinfret, Frs-Maurice; Robert, Jean-Paul; Simard, Jacques; Tétreault, Harold; Turbide, Stanislas.

ST-CHARLES (Sherbrooke): Barot, Laurent; Bélanger, Chs-Emile; Bouchard, Roger; Breau, Philippe; Brousseau, Ls-Philippe; Bruneau, Ulric; Cayer, Conrad; Cochrane, Isidore; Cousineau, Rosario; Desbiens, Adélard; Desmarais, Gaston; Desruisseaux, Paul; Dupuis, Arthur; Giroux, Sergius; Lambert, Armand; Lemay, Ls-Georges; Lettre, Achille; Léveillé, Albert; Melançon, Ludger; Normandin, Rodrigue; Ouellette, Emile; Roy, Ls-Philippe; Séguin, Wilfrid; Shevenell, Raymond; Saint-Pierre, Armand; Vachon, Victor, Veilleux, Réal.

ST-HACINTHE: Beauregard, Armand, Beauregard, Gérard; Bergeron, Marc; Caouette, Charles; Carrier, Joseph; Champagne, Gabriel; Corriveau, von; Déjordy, Henri; Duckett, Robert; Durocher, Darius; Gadbois, Gérard; Gaudette, Gendron, Antonio; Hébert, René; Jodoin, Louis; Lallier, Henri; Lamothe, Philippe; Lamoureux, Maurice; Langelier, Diomède; Leblanc, Maurice; Malo, Lucien; Marin, Paul; Morin, Louis-Marie; Morin, Paul-René; Morin, Rosario; Péloquin, Ephrem; Potvin, Roland; Robitaille, Herbert; Saint-Pierre, Henri; Salvail, Roland.

Saint-Jean: Arbour, Maurice; Auclair, Paul; Barrette, Fernand; Brault, Réal; Charbonneau, Gérard; Coutu, Alfred; Derome, Albert; Grégoire, Armand; Lachance, Rodolphe; Lalonde, Etienne; L'Heureux, Wilfrid; Loiselle, Léon; Longtin, Léon; Meunier, *M.-Jean*; Potvin, Eugène; Thompson, *Oscar-P.*; Trudeau, Raymond.

St-Laurent: Beauvilliers, Roger; Bourgeois, Amédée; Carle, Andre; Girard, Ls-Philippe; Goyer, Edouard; Legault, Léonard; Léonard, Donatien; Limoges, Adrien; Manseau, Lucien; Moreau, François; Pelland, Lucien; Roy, Paul-Emile; Samson, Henri; Tourigny, Siméon; Trudeau, Laurent;

Ste-Thérèse: Arbour, Gédard; Besner, Thuribe; Bourassa, Remi; Cadieux, Léo; Desgroselliers, Ernest; Despaties, René; Drouin, Laurent; Gauthier, Michel; Gravel, René; Guay, Odilas; Jarry, Fernand; Labrecque, Patrice; Lajeunesse, Paul; Laroche, Haldo; Laurin, Lucien; Lussier, Charlemagne; Puimet, Robert; Renard, Olier; Stampfier, Richard; Trudeau, Georges; Tudel, Gérard; Vezeau, Bernard;

Valleyfield: Amyot, Frédéric; Aubry, Gaston; Damour, Jean; Lamothe, Robert; Leduc, Ls.-Ménard, Lespérance, Théodore; Morin, Sylvio;

Extracollégiaux: Aubry, Jean; Blanchard, Sarto; Bernier, Camille; Bock, Germain; Brouillard, Robert; Cordeau, Lionel; Côté, Jules; Deschambault, Florent; Duchastel, Jean; Gibeault, Yves; Goulet, Willie; Lefebvre, Ephrem; Mailhot, Emile; Morin, Eugène; Renaud, Gérard; Sylvestre, R.-J..

Marguerite-Bourgeoys: Aubry, Jeanne-d'Arc; Chatelois, Blancne; Flahault, Elisabeth; Gadbois, Jeanne; Gauthier, Marguerite; Grubert, Mary; Heffernan, Mary; Hone, Geneviève; Marie-Benoîte, soeur; Marie du St-Rédempteur, soeur; Marie Jean de Sienne, soeur; Monahan, Angéline; Monahan, Catherine; Palmer, Pauline; Robitaille, Germaine; Sainte-Irène, soeur; Ste-Marie-Eusèbe, soeur; Sirois, Aline; Tremblay, Berthe.

Religieuses enseignantes: Mary Davis, Mme.

III. — On conservé 50 p.c.:

L'Assomption: Bernèche, Roland; Bourgeois, Paul-Emile; Dalcourt, Josaphat; Dozois, Paul; Foisy, Lucien; Gadoury, Louis-Joseph; Galarneau, Philippe; Houle, Gilbert; Pépin, Chs-Emille.

Joliette: Brunelle, Gaston; Deschênes, Elie; Forest, Arthur; Gervais, Bertrand; Grenier, Maurice; Laferrière, Dorius; Marion, Jean; Robitaille, J.-Elzéar; Sanschagrin, J.-Emile.

Sherbrooke: Fortin, Georges.

St-Hyacinthe: Archambault, Abel; Dufaut, Joseph; Lamarre, Gaston; Saint-Pierre, Georges.

St-Laurent: Gauvin, Chs-Emile.

Sainte-Thérèse: Aubuchon, Paul-Maurice; Cataford, Edouard; Gascon, Aldéric; Latour, Jos-Octave; Lauzon, Louis; Leduc, Yves; Lesage, Jean; Pilon, Jos.-Albert; Proteau, Jean; Roy, Georges; Saint-Pierre, Henri; Simard, Viateur; Smith, Ernest.

Valleyfield: Besner, Roméo; Laberge, Edmour; Lefebvre, Ovila; Ménard, Almanzar.

Extracollégiaux: Bélisle, Lucien; Blanchet-Lebel, Alfred; Champoux, Yves; Ferland, Philippe; Gauthier, Raphaël; Larose, Roger; Lefèvre, Jé.-Henri; Loiselle, Clément; Monette, Marcel; Saint-Aubin, Georges.

Marguerite-Bourgeoys: Guérin, Gilberte.

Religieuses enseignantes: Healy, Madame.

IV — Ont droit de reprise, en vue de 60 p.c.:

En thème latin: Forest, Arthur; Marion, Jean; Robitaille, Jé-Elzéar; Archambault, Abel; Saint-Pierre, Georges; Gascon, Médéric; Leduc, Yves; Larose, Roger; Lefebvre, J.-Henri; Loiselle, Clément.

En version latine: Dozois, Paul.

En thème anglais ou français: Pépin, Chs-Emile; Laferrière, Dorius; Latour, Jos-Octave; Champoux, Yves; Ferland, Philippe; Laporte, Gérard.

V — *Premiers dans les matières:*

Thème latin: Beaudoin, Paul; Côté, Jean-Charles, et Lafleur, Gustave, du petit séminaire de Montréal.

Version latine: Bernard, Jean-Marie, du collège de l'Assomption.

Version grecque: Lamarche, Antonin, du collège Bourget (à Rigaud).

Thème anglais ou français: Firmin, du séminaire de St-Hyacinthe.

Composition: Robert, Théodore, du collège de l'Assomption.

VI — *Les douze premiers* (sur 100): 1. Lafleur, Gustave, Montréal, 87.8; 2. Lareau, Léo, Montréal, 86.8; 3. Yelle, Gérard, Montréal; 85.8; 4. Gagnon, Henri, Montréal, 85.4; 5. Madeleine du Sacré-Coeur (Soeur), Marguerite-Bourgeoys, 85.2; 6. Robert, Théodore, l'Assomption, 84.4; 7. Favreau, Roland, Sherbrooke, 84.0; 8. Landry, Lucien, l'Assomption, 83.7; 9. Gagné, Raoul, Sherbrooke, 83.6; 10. Charlebois, Elie, Bourgea (à Rigaud), 83.4; 10. Pion, Paul, Saint-Laurent, 83.4; 12. Bernard, Firmin, St-Hyacinthe, 83.3.

L'"America" attendu à l'aéroport du Bourget à 5 heures ce soir

L'aéroplane de Byrd a fait 2,300 milles en 23 heures

Londres, 30. (S.P.A.) — Le transatlantique *Berlin* rapporte qu'à 8 h. 20 a.m., heure du méridien de Greenwich, (4 heures 20, heure avancée de l'est), il a capté le signal automatique de l'aéroplane du capitaine Byrd. Le navire se trouvait alors au 48.15 de latitude nord et au 25.15 de longitude ouest. Le message disait:

"Le signal radiophonique W. T. W. de l'aéroplane de Byrd a été entendu distinctement. L'aéroplane se trouvait au nord, à une distance de 50 milles. Il n'était pas visible. Fort vent du nord-ouest, nuageux. Pas de communication par radio. L'*America* ne peut nous entendre."

La position donnée est à 850 milles à l'ouest de Lands End, Angleterre, et à 300 milles au sud du parcours que se proposait de suivre le commandant Byrd.

La position approximative de l'*America* telle que donnée par le transatlantique allemand *Berlin* indique que le commandant Byrd a augmenté sa vitesse de marche durant la nuit et qu'il a couvert, au moment où les signaux ont été interceptés, une distance de 2,300 milles en 23 heures.

S'il maintient cette vitesse l'*America* passera au-dessus de l'Angleterre vers 1 heure cet après-midi, heure avancée.

S'il ne survient pas d'accident et si la température se maintient dans le *statu quo*, l'aéroplane atterrira au Bourget vers 5 heures ce soir.

A 300 MILLES DES COTES D'IRLANDE

Belfast, Irlande, 30. (S.P.A.) — La station de sans-fil à Valencia rapporte qu'à 11 heures 30 ce matin, (6 heures 30, heure d'Amérique), les signaux de l'*America* augmentaient de force et qu'on estimait qu'il devait se trouver à 300 milles des côtes irlandaises.

Changements prévus en Chine

Shanghaï, 30 (S. P. A.). — Les nouvelles reçues ici aujourd'hui venant de Hankéou, siège du gouvernement radical nationaliste sous la direction d'Eugène Chen, quoique sommaires, laissent prévoir d'importants changements, probablement en ce qui concerne l'ultimatum de Chiang Kai Shek, le chef modéré nationaliste, et du général Feng Yu Hsiang qui veut expulser les Russes, dompter les unions ouvrières et faire disparaître le communisme en général.

Une dépêche anglaise radiophonique apprend que Michel Borodin partira ce soir pour une destination inconnue, que tous les Russes, à l'exception des membres du consulat, s'en iront d'ici 24 heures, que certaines unions ouvrières ont été dissoutes, que le système de piquetage a été aboli et qu'il y a un mouvement d'ensemble des troupes qui traversent la rivière Wuchang afin de surveiller le chemin de fer. Les piqueteurs ont déposé les armes hier soir et leurs quartiers généraux sont maintenant sous la garde de la garnison locale.

D'autres rapports de Hankéou disent qu'un sentiment général laisse prévoir la fin prochaine du pouvoir des radicaux de même que celle des unions ouvrières. On comprend qu'il y aura un changement complet de gouvernement d'ici quelques jours.

Les autorités, dans leur chasse aux radicaux, ont dispersé les organisations de "boys scouts" auxquelles elles ont demandé leurs bâtons de marche. On ne leur permettra de porter leur uniforme que dans des occasions spéciales.

PELERINAGE DU NOUVEL-ONTARIO

UN GROUPE DE FRANCO ONTARIENS ARRIVERA A MONTREAL, MERCREDI MATIN

Un groupe de Franco ontariens arrivera à Montréal mercredi. Il y aura messe à l'Oratoire Saint-Joseph immédiatement après leur arrivée. Les excursionnistes déjeuneront sur le Mont-Royal. Le soir, il y aura concert au parc Lafontaine en leur honneur. La Société Saint-Jean-Baptiste les recevra.

Le lendemain les pèlerins se rendront à Sainte-Anne de Beaupré. Le but principal de ce voyage du "souvenir" est de rapprocher les Canadiens français du Nouvel-Ontario de leurs compatriotes de la province-mère de Québec.

M. A. Lapierre, député de Nipissing, sera au nombre des voyageurs.

Le départ aura lieu de North Bay lundi le 4 juillet à 10 h. 30 du soir. Des billets d'excursion pour ce voyage avec facilité de retourner jusqu'au 18 juillet, sont en vente à toutes les gares du C. N. R. et du C. P. R., à l'ouest de North Bay, ainsi qu'à toutes les gares du Témiscamingue et d'Ontario-Nord, et sur l'embranchement du C. P. R. de Mattawa à Angliers.

Congé au palais

Le palais de justice sera fermé durant les jours de vendredi et de samedi. Aucun service judiciaire ne fonctionnera.

Règlement rejeté

Les Trois-Rivières, 30. (D.N.C.)— Le règlement municipal pourvoyant à des travaux pour plus d'un million soumis au vote des propriétaires hier a été défait.

M. J.-B.-A. Quesnel

M. J.-B.-Amédée Quesnel, greffier de la Cour supérieure, a fêté récemment le 37è anniversaire de son entrée dans l'administration judiciaire.

Le *Standard* en appel

Le journal le Standard *condamné à payer* $5,000 *de dommages-intérêts à l'échevin Mercure pour libelle diffamatoire, a interjeté appel de ce jugement. Il fournira cautionnement le* 16 *juillet, pour garantir les frais d'appel.*

LE JOURNAL DE DEMAIN

Demain, fête de la Confédération, le *Devoir* paraîtra de bonne heure dans l'avant-midi.

Samedi, le *Devoir* paraîtra comme de *coutume* à 10 heures du *matin*.

JUBILÉ DE DIAMANT DE LA CONFÉDÉRATION 1867 1927

ANNIVERSAIRE

Mon Pays, je voudrais te parler simplement,
Comme je parlais à ma mère,
Lorsque, petit garçon, j'ouvrais mon cœur aimant
Pour son anniversaire.

Je lui disais: "De toutes les femmes, tu es
Et la plus douce et la plus belle!
Je suis béni, puisqu'à tes genoux Dieu permet
Que je Le prie et que j'épelle..."

Aujourd'hui que n'est plus ma mère aux cheveux blancs
Voici qu'une autre circonstance
—Etrangement— me fait répéter, en tremblant,
Les mots de mon enfance:

"Cher pays qui as su, par ta sage union,
Attirer les regards du monde;
O terre que la Paix, le Livre et le Sillon
Rendent, chaque jour, plus féconde;

O Canada, refuge, asile, sol sacré,
Loin des fléaux et des batailles,
Où la Nature et le Travail ont célébré
Leurs solennelles fiançailles...

Gardons-nous, en louant ceux qui nous ont donné
Nos lois et nos libres croyances,
D'oublier que leur geste était prédestiné
Par la divine Providence.

Ayant d'abord rendu grâce au Dieu de bonté
Qui fit leurs âmes généreuses,
Il sied que maintenant jaillisse avec fierté
La voix des Provinces heureuses;

Et, puisque étroitement nous nous sentons unis,
—Telle, autour de l'arbre, l'écorce—
O Patrie, à ton cœur aux trésors infinis
D'espérance et de force,

Laisse qu'avec orgueil tes fils, levant les yeux
Vers la cime qu'ils ont gravie,
Rendent un grave hommage à ces Morts glorieux
Auxquels tu dois la Vie.

(Ces vers ont été écrits à la demande de The T. EATON Co. Limited, à l'occasion de la célébration du Jubilé de Diamant de la Confédération.)

Paul Morin



Les Pères de la Confédération

THE T. EATON Co LIMITED
DE MONTREAL



Page du Foyer

...implifions, réduisons ...e blanchissage...

Pour arriver à cette fin, les mamans adopteront pour leurs petits une tenue pratique, pas ...nante, pas salissante, la salopette en piqué ...ki ou bleu marine rayé blanc. Les petites ...les auront ces petits costumes kaki qui se ...ndent pour le camp: "middy" et jupe ou ...oomers. Et cela tous les matins jusqu'à quatre heures de l'après-midi, moment où, ayant fraîchi les mioches d'un bon bain, vous pourrez leur imposer d'être chic pour le reste de la ...urnée.

En kaki, en bleu marine, les enfants peuvent longtemps jouer dans la cour sans paraître malpropres. La salopette à culotte longue offre aussi l'avantage de protéger les jambes des tout petits. Ils sont moins piqués, moins écorchés par les rudes contacts avec les pierres et le sable, moins difficiles à ... laver aussi quand ils rentrent. De grâce, habillez vos enfants pour qu'ils puissent jouer en paix et librement. Que leur élégance ne soit pas une torture. Quand ils quitteront ces vêtements de sport, remplacez-les par de jolis costumes de couleurs claires, mais simples, sans falbalas, en tissus lavables et légers, chambrai, toile, piqué, "peter-pan", broadcloth, du vert, du bleu, du jaune orange, du rayé.

Pour les tout petits, jusqu'à quatre ans, la "barbotteuse" à la française est le vêtement idéal. C'est un "romper" simplifié. Vous en taillez un dans deux tiers de verge d'étoffe de 36 pouces de largeur. Pliez votre tissu. Coupez les côtés absolument droits. Du haut, découpez l'encolure, et descendez pour former épaulette et semblant de manche. En bas, vous arrondissez au milieu un demi-cercle d'environ un pouce de hauteur par deux de largeur: les boutons et les boutonnières seront là, à l'entre-jambe. Cela se repasse comme un mouchoir de poche, c'est vite confectionné et ça coûte 20 sous de tissu!

On finit le col comme on veut, en rond, en bande droite, ou en décolleté, pointe ou carré, bordé de point en couleur. Et bien coupé, ce petit vêtement avantage le bébé potelé dont on voit tous les bras et les jambes.

Et le soleil rotira vos gosses à son goût et tuera en eux tous les mauvais microbes.

Cousine GILLETTE

LA BONNE CUISINE

Pudding à la neige. — 1 cuillerée de gélatine, 1¼ tasse d'eau froide, 1 tasse d'eau bouillante, 1 tasse de sucre, le jus de 3 citrons, les blancs de 3 oeufs. Faire tremper la gélatine dans de l'eau froide, verser de l'eau bouillante puis le sucre et le jus de citron. Fouetter pendant quelques minutes; ajouter les blancs bien battus.

* * *

Pudding à la crème de riz. — 1 tasse de riz, 1 tasse d'eau froide, laissez bouillir jusqu'à ce que le riz ait absorbé l'eau. Environ 7 minutes, puis ajouter 1 pinte de lait, 1 pincée de sel, de l'écorce de citron râpée et laisser bouillir lentement pendant environ 30 minutes.

* * *

Pudding au chocolat (à la vapeur). — Aux jaunes de 3 oeufs bien battus, ajouter ½ tasse de sucre et battre ensemble. Ajouter 3 cuillerées de lait doux et 1 once de chocolat râpé et fondu. Mêler entièrement et ajouter 1 tasse de farine. Battre jusqu'à ce que le mélange soit uni. Ajouter les blancs bien battus, 1 cuillerée à thé de poudre à pâte dans la farine. Mettre par grandes cuillerées dans des tasses beurrées et cuire à vapeur pendant 30 minutes.

CONSEILS PRATIQUES

Voulez-vous garder la fraîcheur de votre teint? Mangez lentement, à heure fixe, en mâchant à fond vos aliments. Couchez-vous de bonne heure, levez-vous tôt et craignez la vie sédentaire.

* * *

Les crèmes et les poudres sont inutiles à la peau du visage par leur action protectrice. L'épiderme, sauf dans quelques cas pathologiques, a besoin de graisses. Les Grecs, grands amateurs de beauté, se oignaient le corps avec des huiles et des parfums. Mais, par exemple, soyez exigeants sur la qualité de ces produits.

* * *

La meilleure façon de se faire maigrir, c'est de manger peu et d'agir. Mais il ne faut pas attendre l'obésité, il faut attaquer l'embonpoint dès qu'il commence à empâter la ligne générale du corps.

* * *

Beaucoup de femmes, pour maigrir, se sont soumises au régime sec. Prenez garde, il est dangereux. S'il est bon de ne pas boire aux repas, il est nécessaire de boire entre les repas. Il faut à l'organisme une certaine quantité de liquide — un litre et quart par jour — pour faciliter l'élimination et pour hydrater ses tissus. D'ailleurs, l'eau pure, bue quand l'estomac est vide, ne fait pas grossir.

PETIT CARNET

Monsieur et Madame Tancrède Bienvenu et leur famille, de Westmount, sont partis hier soir pour Pointe-au-Pic (La Malbaie) où ils passeront l'été à leur résidence "Les Bouleaux".

La chorale Lamoureux

C'est demain, 1er juillet et fête de la Confédération que cette chorale, dirigée par le professeur Alfred Lamoureux, son fondateur, fera sa première excursion annuelle, au lac Champlain.

Ecole normale de Sherbrooke

DISTRIBUTION DES PRIX ET COLLATION DES DIPLOMES

Sherbrooke, 30. — La distribution solennelle des prix et la collation des diplômes à l'Ecole normale, a eu lieu lundi après-midi.

Le recteur du monastère des RR. PP. Rédemptoristes, à Sherbrooke, le R. P. Guillot, présidait.

LES DIPLOMES

Voici la liste des diplômes: Mlles Flore Leblanc, Rose-de-Lima Morency, Adrienne Lebrun, Albina Sévigny, Jeannette Grondin, Viola Beauregard, Irène Huot, Rachel Royer, Alice Bourdeau, Alice Rochette, Jeanne Bolduc, Lucienne Beaudoin, Rose Potvin, Marguerite Dufault et Mariette Bourassa.

DIPLOME DE MUSIQUE

Diplômes supérieurs, 2e année, avec distinction: Mlles Flore Lablanc et Laurette Comotis.

Diplômes supérieurs, 1er année: Mlles Emma Beauregard, Yvette Chagnon, Yvonne Désautels et Lucienne Brien.

Certificats primaires supérieurs, avec grande distinction: Mlles Louise Bourassa, Marie-Rose Lafontaine. Avec distinction: Mlle Dorilla Pelletier.

Certificats intermédiaires: avec distinction: Mlle Marie-Alma Lafontaine.

Certificat préparatoire, avec grande distinction: Mlle Olivette Couture.

Médaille d'or offerte à Mlle Dora Lasonde, pour application à l'étude du piano.

DIPLOMES SUPERIEURS

Avec distinction: Marguerite Hains, élém. anglais; Emma Beauregard, français et anglais; Antoinette Rouillard, français et anglais; Marie-Ange Lagrandeur; Laurette Comtois, français et anglais; Marie-Louise Vaillancourt, Laura Boutin, Jeannette Bolduc et Renelle Larose.

Avec succès. — Rolande Poulin, Madeleine Tremblay, français et anglais; Albertine Filiatrault, Cécile Provencher, français et anglais; Jeanne Bolduc, élém. anglais; Antoinette Letourneau.

BREVETS ELEMENTAIRES

Maria Tanguey, grande distinction; Hélène Gauthier, grande distinction; M.-Anne Cousineau, distinction; Yvonne Desautels, distinction; Rose-de-Lima Morency, distinction; Marcelle Desrosiers, distinction; Léodora Blais, distinction; Elmire Patry, distinction; Elina Moreau, distinction; M.-Rose Charland, distinction; Adrienne Lebrun, distinction Marie-Rose Gaudreau, distinction; Jeanne Daoust, distinction, Béatrice Carrier, distinction; Ena Charland, distinction; Cécile Patry, distinction, Alma Larose, distinction; Dorilla Pelletier, succès; Lucienne Brien, succès; Albina Sévigny, succès; Raymonde Dupuis, succès; Cécile Lavoie, succès; Mariette Bourassa, succès.

PROMOTIONS

Elèves du cours élémentaires, 1ère année, qui, ayant subi avec succès les examens de ce cours, sont promues au cours de brevets élémentaires:

Avec distinction: Thérère Jolin, Jeanne Campagna, Aldéa Marcotte, Olivette Couture, Alice Bourdeau, Flore Levitre, Gertrude MacFarland, Flore Leblanc, Thérèse Patry, Hélène Couture, Florida Lapierre, Rachel Royer, Gertrude Martel, Marie Carrier, Berthe Sideleau, Rose-Anne Nault. Avec succès. — Marie-Claire Nadeau, Berthe Savary, Lucienne Beaudoin, Blanche Dubreuil, Viola Beauregard, Florence Bicher, Adrienne Lapierre, Marie-Claude Ouellette, Alice Guertin, Rose-Alba Brien, Jeannette Grondin, Marie-Rose Lafontaine.

Elèves du cours élémentaire, 2ème année, promues au cours supérieur: Avec grande distinction: Simonne Daurelin; avec distinction: Marie-Rose Mercier, Béatrice Choquette, Marguerite Tremblay, Marie-Lse Rancourt, Laurette Lemieux, Françoise Petit. Avec succès: Alexina Rochette,.

PRIX SPECIAUX

Prix d'apologétique: don du R. P. Guillot, supérieur des Pères Rédemptoristes, à Mlle Marie-Louise Vaillancourt, cours supérieur.

Prix de catéchisme: Don de la Révde. Mère provinciale, à Mlle Maria Tanguay 2ème année.

Prix de catéchisme: don de Révde. Mère supérieure du Mont Notre-Dame, à Mlle Aldéa Marcotte, 1ère année.

Prix pour l'étude de la langue anglaise, à Mlle Antoinette Rouillard. Cours supérieur: Mlle Hélène Gauthier, 2ème année.

Médaille d'or, pour le savoir faire et le succès dans les travaux à l'aiguille, à Mlle Gilberte Brien, 2ème année.

Pièce d'or offerte pour le dévouement à rendre service, à Mlle Rolande Poulin, cours supérieur; Mlle Gilberte Brien; 2ème année.

Médaille d'or offerte pour le succès général et l'excellence de conduite; Mlle Simonne Daudelin, 2ème année; Mlle Thérèse Jolin, 1ère année.

Médaille d'or offerte pour la littérature, don de la Mère Supérieure de l'Ecole normale de Montréal, à Mlle Antoinette Rouillard, cours supérieur.

Médaille d'or offerte à l'élève qui a conservé la plus haute note dans l'ensemble des examens de philosophie: don de M. le principal, à Mlle Marie-Ange Lagrandeur, cours supérieur.

Médaille de M. Cyrille-F. Delage, surintendant de l'instruction publique, offerte à l'élève qui a eu le plus de succès dans l'enseignement: Mlle Emma Beauregard, cours supérieur.

Pièce d'or, don de la Révérende Mère Supérieure de l'Académie Sainte-Marie, offerte pour l'application et le succès dans l'enseignement, Mlle Dorilla Pelletier, 2ème année.

Médaille de Son Altesse Royale le prince de Galles, à l'élève du cours supérieur qui a conservé la plus haute note à l'examen final: Mlle Marguerite Hains, cours supérieur.

Une belle fête de famille

Le 22 juin dernier, l'église de St-Télesphore ouvrait ses portes et accueillait au pied de l'autel un couple fêtant ses noces d'or de mariage. Les deux jubilaires étaient suivis d'une centaine de descendants des deux familles qui avaient jadis assisté à l'organisation de cette jeune paroisse.

En effet c'est en 1877 que Saint-Télesphore fut fondé; et M. Jean-Baptiste Sauvé ainsi que Marie Houle sont venus renouveler au pied de l'autel leur serment de fidélité conjugale, après cinquante ans d'union, faisant ainsi revivre pour leurs coparoissiens l'histoire tout entière de Saint-Télesphore, qui bénit cette même union en 1877.

Deux témoins des familles fondatrices de la paroisse les représentaient à cette réunion. Ce sont MM. Félix Sauvé, oncle du jubilaire, qui venait de célébrer ses noces de diamant, et Alexandre Maheu, âgé de 81 ans.

Les invitations étaient limitées aux frères, soeurs et voisins immédiats, 76 parents et amis accompagnaient les jubilaires à l'autel et au banquet.

La messe fut célébrée par le Rév. Père Jean-Baptiste Sauvé, s.J., procureur du collège de Saint-Boniface au Manitoba, ayant pour servant le frère Raoul, s.J., et M. Honoré Sauvé, voyageur de commerce, tous trois fils des jubilaires.

M. l'abbé Aumais, récemment chargé de la cure de Saint-Télesphore, fit l'allocution de circonstance. Il rappela comment la fidélité conjugale sait opérer tous les jours le miracle des noces de Cana: la foi et l'amour changent en un vin délicieux l'eau des larmes, même des plus amères, auxquelles n'échappe aucune vie en ce monde.

Une large tente abritait les tables du banquet jubilaire, où prirent place près d'une centaine de convives.

Deux enfants, Lucien, fils d'Emile Sauvé et Agnès, fille de Louis, représentaient auprès de leurs grands'parents la troisième génération qui dépasse les trois cents.

Le Père Sauvé, agissant au nom des jubilaires, répondit brièvement aux compliments des enfants, messages de félicitations, voeux et cadeaux, puis chanta quelques strophes gentiment tournées, où se dissimulaient, à ne pas s'y méprendre, les silhouettes de chacun de ses frères et soeurs présents.

Invité à parler, le Père Houle, c.s.v., frère de la jubilaire, fit une jolie allocution de circonstance.

Le curé de Saint-Télesphore prolongea la joie et les rires de cette fête intime en chantant des couplets improvisés sur un vieil air canadien.

La Confédération

60 ans de succès constant



Les charmes de nos femmes

On se plaît à chanter partout la vertu et les charmes de la femme canadienne. Certains se plaisent à vanter son chic réel et son élégance.

En ces dernières années surtout, la Canadienne semble savoir encore mieux faire valoir toutes ses qualités.

Ajoutons simplement que, pour ce qui est de ses grâces, elle est habilement servie par des CRSETIERES émérites et les produits supérieurs de notre excellente maison canadienne-française.

C. J. Grenier & Cie
Manufacturiers et importateurs de Corsets
401-403 EST, RUE SAINTE-CATHERINE
ANGLE ST-HUBERT
Maison fondée en 1878

EATON



Magasin Fermé toute la Journée Vendredi et Samedi, à l'Occasion de la Célébration du Jubilé de Diamant de la Confédération.

THE T. EATON Co LIMITED
DE MONTREAL

La Confédération

Son jubilé—à cette occasion, nous faisons des voeux pour la prospérité constante de notre pays et le bonheur de

NOS COMPATRIOTES ET CLIENTS

TAIT-FAVREAU-Ltée
L. FAVREAU SPECIALISTE Pour la VUE OPTICIEN
197 Rue SAINTE-CATHERINE Est

Le jubilé de la Confédération

FRATERNEL SALUT AUX CANADIENS

TOUSIGNANT & FRERE LIMITEE

—La plus grande organisation canadienne-française de Montréal, voire de la Province

BEURRE, OEUFS, FROMAGE, SUCRES, THES, CAFES, EPICERIES — PATES ALIMENTAIRES — LEGUMES

TOUS LES PRODUITS DE FERME

SIX — MAGASINS — SIX

— Les plus bas prix —

Entrepôts et salles d'échantillons 6302-6306 ST-HUBERT

Bureaux: 6304 St-Hubert

Magasins: 6312 St-Hubert | 1997 Clarke et Fairmount | 2227 rue Ontario Est | 630 Mont-Royal, coin DeLaroche | 880 rue Ste-Catherine Est | 2034 Mt-Royal, coin DeLorimier

1897

Soixante Années

de progrès dont nous tous, Canadiens, avons raison d'être fiers.

Faisons des voeux pour que notre pays atteigne aux plus hautes destinées.

LA COMPAGNIE

S. L. Contant Limitée

La plus Grande Solaison canadienne-française du Pays. MONTREAL

1927

Quartiers d'avant d'agneau du printemps

Le meilleur que vous puissiez acheter, la livre . . .33



Gros poulets de choix à rôtir, la livre 45

Abricots de table, fruits choisis, le panier 85

BOITES DE GOUTER
Boîtes de goûter complet pour touristes: Poulet rôti, salade, fruits, petits pains roulés avec beurre, fromage, etc, à partir de $2.50

Paniers "Bon Voyage" de fruits assortis, à partir de $1.50

Stanford's Limited
128 Mansfield Street
12 Telephones - Plateau 4121

Feuilleton du "Devoir"

La Belle et la Bête

Par Mario DONAL

25 (Suite)

Si Ghislaine avait fait attention au ton de lord Philippe, elle y eût saisi une imperceptible inquiétude lorsqu'il posa cette question. Mais elle n'avait écouté que les paroles et répondit:

— Pourrait-il donc se passer quelque chose derrière les murs d'Inchlonay?

— Vous parlez sur le même ton que si vous disiez: "Que pourrait-il bien se passer dans un sépulcre?" (Il ajouta sourdement): Et c'est juste, en somme. Est-ce que ce vieux manoir n'est pas le sépulcre d'une vie jadis heureuse, d'une âme flétrie, d'un coeur mort!

— Le sépulcre s'est ouvert, répliqua Ghislaine, et l'âme a refleuri. Votre oeuvre est de celles qui prennent un être corps et âme, et en font un être nouveau.

— De quelle oeuvre parlez-vous? demanda Mme Pawell qui rentrait.

— Mlle de Kerhir ne vous en a-t-elle rien dit, ma chère?

— Non, expliqua Ghislaine; je ne voulais pas défiorer pour Mme Pawell l'heureuse surprise...

— Et puis, vous comptiez peu sur ma persévérance, n'est-ce pas? Ma bonne Jessie, demandez à Mlle de Kerhir des renseignements; cependant, si elle essaye de vous persuader que je suis en l'affaire pour la moindre chose, n'en croyez rien. Mon rôle se borne à l'office de banquier.

— En l'espèce, c'est le principal, dit Ghislaine en riant.

—Et surtout ne m'assurez pas de vos félicitations; je vous tiens quitte de tout éloge.

Avec son ordinaire simplicité, Ghislaine raconta à Mme Pawell tout ce que la bonne dame désirait savoir. Elle dit les choses telles qu'elles s'étaient passées: sa promenade à l'aventure avec les enfants, la rencontre du docteur Faroll, les réflexions que lui avaient suggérées l'abandon et la misère de la chaumière paysanne, et la résolution qui s'en était suivie.

"Mais le hasard propice, conclut-elle, conduisit lord O'Brian chez le père Humphrey, juste ce jour-là, et sa générosité adopta l'oeuvre."

Quand la jeune fille parla du hasard complaisant, lord Philippe laissa échapper un singulier sourire que ne virent pas les deux dames. Tourné vers la fenêtre, il paraissait suivre avec intérêt le mouvement du port, les va-et-vient sur la digue qu'un vent assez fort inondait de poussière d'eau. Mais, malgré son air détaché de la conversation, il y prêtait une oreille avide. Il épiait les intonations qui donnaient aux mots un sens spécial et leur ajoutaient pour lui seul une valeur. Sans défiance, Ghislaine ouvrait son âme. Ainsi que d'une source profonde jaillit une eau fraîche et pure, l'ardente compassion de la jeune fille pour toutes les misères lui faisait trouver sans effort des mots de douceur et de pitié. Quand elle prononçait le nom de Faroll, le visage détourné de Philippe se tendait, un pli inquiet abaissait les commissures de ses lèvres, mais il ne bougeait pas.

Seulement, à un moment où elle parlait des pauvres de la montagne, il jeta de loin:

— Les misérables dénués d'argent sont les plus heureux, on les plaint. L'or émousse la pitié.

De toute la soirée, il ne parla plus et fut d'une humeur exécrable qu'il parut avoir oubliée le lendemain.

De bonne heure, il était sur la terrasse d'où le large se découvrait. Les parfums des massifs et les fortes senteurs marines l'enveloppaient d'aromes agréables et vivifiants. La brise passant sur sa tristesse habituelle en diminuait l'âcreté et faisait couler quelque chose de très doux sur ses regrets toujours inapaisés.

Il sourit à sa soeur qui venait du fond du jardin.

— Déjà levé! s'exclama-t-elle.

— Je suis encore moins matinal que vous, chère. Et vous êtes seule? Mlle de Kerhir ne vous accompagne point?

— Si fait. Nous revenons d'une bonne promenade avec les enfants.

— Où donc passent-ils ces marmots? On ne les voit ni ne les entend.

Mme Pawell sourit:

— Des marmots! répliqua-t-elle. Raymonde est une jeune fille, et les autres, s'ils se voyaient traités avec tant d'irrévérence, seraient très fâchés. Une bien jolie famille.

— Pourquoi la cacher?

— Parce que Mlle de Kerhir en a pris l'engagement.

— Vis-à-vis de qui?

— De vous à ce qu'il paraît. Les enfants mangent en haut, circulent en tapinois, jouent loin de la terrasse, afin de ne vous causer ni fatigue ni ennui.

— Et ils me prennent pour quelque ogre de légende.

Elle se mit à rire:

— Presque.

Il fit une grimace de mécontentement.

— Savez-vous que cela m'est infiniment désagréable?

Elle s'étonna et repartit:

— N'est-ce pas seulement à cette condition que vous avez consenti à leur installation à Green-House?

Il haussa les épaules sans rien répliquer, tout de suite retombé dans son humeur noire.

Mme Pawell s'éloigna sur la pointe des pieds, sachant qu'un mot de plus provoquerait quelque scène pénible. Elle alla retrouver Ghislaine et les enfants qui travaillaient sous l'ombre violette des arbres, à l'autre extrémité du jardin. Raymonde aidait Ghislaine à confectionner une chemisette. Armelle faisait un jupon au crochet, Yves coloriait un dessin trouvé dans le journal de Paris auquel il était abonné. Les trois enfants suivaient d'une oreille attentive les récits de Bretagne que contait Ghislaine en tirant l'aiguille.

D'un geste souriant, Mme Pawell pria la conteuse de ne point s'interrompre et prit place dans le cercle qui s'élargit un peu.

— A mon tour, dit-elle, quand l'histoire s'acheva. J'ai aussi des légendes plein mon sac.

Elle commença.

Tous furent bientôt si captivés par les extraordinaires aventures des fées et des génies de la montagne, qu'ils n'entendirent pas le bruit rythmé de la béquille de lord Philippe. Ce fut seulement quand l'ombre de l'infirme conduit par Joe s'allongea sur le sable, qu'ils l'aperçurent.

Comme des faons pris de panique, Yves et Armelle se levèrent; sur la table bousculée, les godets du petit artiste se renversèrent, et les deux enfants s'enfuirent prestes et lestes avant que Mme Pawell pût les arrêter.

— Rappelez-les, dit brièvement Philippe.

On eut quelque peine à rattraper les fugitifs. Ils revinrent tout essoufflés de leur course, et un peu effrayés à l'idée de comparaître devant leur terrible voisin.

— Je vous fais donc grand'peur? demanda O'Brian en adoucissant sa voix tant qu'il put.

— Je vous prie de les excuser, dit Ghislaine.

— Laissez-les répondre; je suis curieux de savoir ce que ces jeunes gens-là pensent de moi, sous quel jour on m'a présenté à eux.

Il coulait dans son ton assez de raillerie pour inquiéter Ghislaine, qui tremblait que les réponses des enfants, dénuées d'artifice, ne missent le terrible homme en colère. Il attira Yves tout près de la chaise sur laquelle il venait de s'asseoir, et répéta sa question:

— Je vous fais grand'peur?

L'enfant se redressa, très crâne:

(A suivre)

Ce journal est imprimé aux Nos 1361345 rue Notre-Dame Est, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE, (à responsabilité limitée), GEORGES PELLETIER, administrateur et secrétaire.

Profitez de l'année jubilaire pour voir le Canada 1867 - 1927



Soixante Ans de Progrès

EN 1860, le Grand Tronc—aujourd'hui partie intégrante du Chemin de Fer National du Canada—possédait 872 milles de voie. A l'heure actuelle le réseau Canadien National est de 22,548 milles. C'est le plus grand réseau de l'Amérique. Il dessert toutes les villes importantes du Canada; il administre des navires qui font flotter le drapeau canadien et transportent les produits du Dominion aux quatre coins du monde, un service de messageries et de télégraphes qui couvre le pays, une chaîne d'hôtels et de camps, un service industriel qui s'occupe de situer et d'encourager les nouvelles industries.

Les progrès du Canada et du Chemin de Fer National du Canada marchent parallèlement; dépendant l'un de l'autre ils grandissent ensemble.

Avant même la Confédération des parties du réseau connu aujourd'hui sous le nom de Canadien National ont attiré l'attention du monde sur notre jeune pays. La construction du premier pont Victoria pour le Grand Tronc et son inauguration en 1860 par le Prince de Galles fut l'un des évènements qui fixèrent sur nous les yeux des nations.

L'on devina qu'au Canada, pays des distances, le chemin de fer était la base de toute expansion et de toute prospérité. Déjà le Grand Tronc avait prouvé être un facteur important dans le progrès du Canada. Il avait ouvert à la colonisation les régions du Québec et de l'Ontario alors connues et permis l'exploitation des ressources du pays depuis la frontière internationale, à Sarnia, jusqu'à Rivière du Loup.

Cette dépendance envers les chemins de fer devint encore plus évidente l'année de la Confédération puisque les Provinces Maritimes mirent comme condition de leur jonction aux autres provinces la construction de l'Intercolonial.

C'est ainsi qu'en une seule décade le Canadien National se trouva mêlé à deux des évènements les plus importants de notre histoire et contribua à rendre la Confédération possible.

Depuis, le Canada et le Canadien National se sont développés l'un par l'autre. Des milles et des milles de voies nouvelles ont été posées dans Ontario et dans Québec, de nouvelles villes, de jeunes industries ont surgi; des contrées neuves ont été ouvertes à la culture. Des communications intimes ont été établies avec les Etats-Unis, le commerce a été encouragé, le capital étranger attiré et les immigrants ont afflué.

Un jour l'appel de l'Ouest se fit entendre. Le Canadien Nord et le Grand Tronc Pacifique y répondirent. Ils ouvrirent aux colons d'immenses territoires fertiles; forcèrent les riches mines et les majestueuses forêts de la côte du Pacifique à livrer leur richesse; rendirent accessibles les régions les plus merveilleusement pittoresques du Canada; tracèrent une nouvelle route vers l'océan Pacifique. Le Trancontinental, qui va de Winnipeg à Québec, relie aux provinces de l'Est les Provinces des Prairies, greniers de l'Empire.

Le chemin de fer fit son apparition partout là où l'on en avait besoin. Dernièrement encore il ouvrit la région minière de Rouyn dont le développement est rendu possible par le Canadien National.


Le Fort Garry, Winnipeg.


Château Laurier, Ottawa.


Minaki Lodge, Minaki, Ont.


Jasper Park Lodge, Jasper, Alta.

LES PLUS BEAUX ENDROITS DE VILLEGIATURE

Quelque soit l'endroit choisi pour y passer vos vacances le Canadien National, dont les lignes desservent les plus belles stations balnéaires, alpestres ou lacustres, y conduit. Vous avez le choix entre le Parc National Jasper, 5,300 milles carrés de paysages grandioses dans les Rocheuses Canadiennes, les fiords de la côte du Pacifique, Minaki, le beau pays qu'arrose la rivière Winnipeg, la région lacustre du plateau Ontarien, les Laurentides et le Bas Saint-Laurent si typiquement "vieille France," les plages et les bois des Provinces Maritimes et nombre d'autres endroits remarquables par leur beauté scénique, propices aux sports.

HOTELS DE MARQUE

Les voyageurs expérimentés ne tarissent pas d'éloges sur le service des hôtels du Canadien National. Dans les stations d'été, les camps où les palaces ouverts toute l'année, partout, leur moindre désir est anticipé et ils jouissent d'un confort et d'un luxe qui, pour être discrets, n'en sont pas moins solides.

STATIONS D'ETE

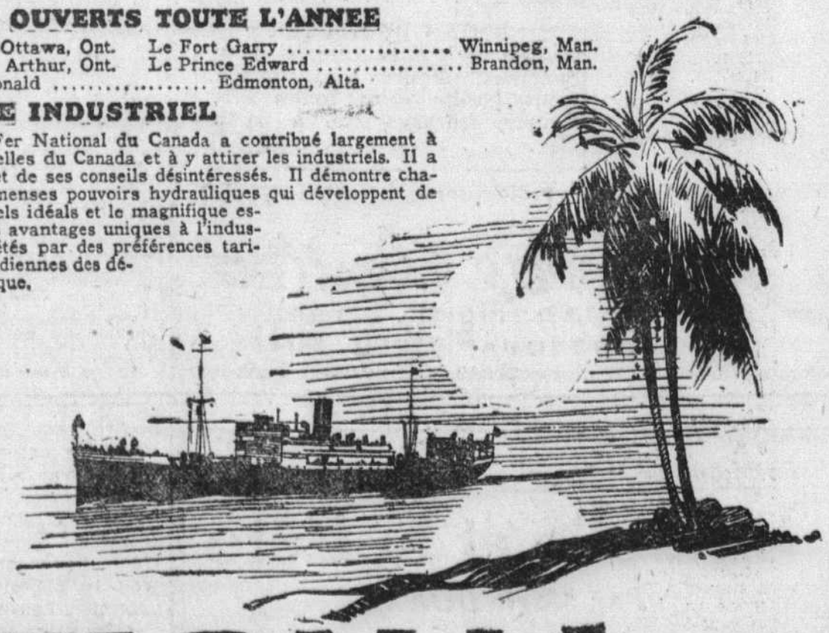
Jasper Park Lodge.....Parc National Jasper	Nipigon Lodge ..... Orient Bay, Ont.
Minaki Lodge ..... Minaki, Ont.	Highland Inn .....Parc Algonquin, Ont.
Pictou Lodge ..... Pictou, N.-E.	Camp Nominigan .....Parc Algonquin, Ont.
Camp Minnesing..... Parc Algonquin, Ont.	

HOTELS OUVERTS TOUTE L'ANNEE

Le Château Laurier ..... Ottawa, Ont.	Le Fort Garry ..... Winnipeg, Man.
Le Prince Arthur ..... Port Arthur, Ont.	Le Prince Edward ..... Brandon, Man.
Le Macdonald ..... Edmonton, Alta.	

SERVICE INDUSTRIEL

Le service industriel du Chemin de Fer National du Canada a contribué largement à faire connaître les ressources industrielles du Canada et à y attirer les industriels. Il a aidé ces derniers à se choisir un site et de ses conseils désintéressés. Il démontre chaque jour que le Canada, avec ses immenses pouvoirs hydrauliques qui développent de l'énergie à bas prix, ses sites industriels idéals et le magnifique esprit qui anime ses ouvriers, offre des avantages uniques à l'industrie. Des marchés immenses, complétés par des préférences tarifaires, ouvrent aux marchandises canadiennes des débouchés dans tout l'Empire Britannique.



LES BATEAUX DU CANADIEN NATIONAL

Des paquebots luxueusement aménagés croisent le long de la côte du Pacifique de Vancouver et Prince Rupert jusqu'à l'Alaska et aux Iles de la Reine Charlotte. Le service pour voyageurs et marchandises entre le Canada et les Indes Occidentales prend une extension de plus en plus grande. Il est une preuve des relations étroites qui existent entre le Dominion et ses réseaux ferrés. Un service mondial pour marchandises est aussi fourni par la Marine Marchande du Gouvernement Canadien qui coopère avec le Chemin de Fer National du Canada.

CANADIEN NATIONAL

Le Plus Grand Chemin de Fer de l'Amérique

Extraits des principaux discours sur le projet de confédération de 1867

L'hon. Sir E.-P. Taché: Tels que nous sommes aujourd'hui, nous formons des populations faibles et isolées, sujettes probablement à cette loi de l'ordre physique qui veut que les corps les plus puissants attirent ou absorbent les plus petits. Si nous ne faisons pas d'alliance avec les provinces soeurs, si nous n'établissons pas entre elles et nous ces relations politiques, sociales et commerciales, qui sont pour nos intérêts d'une importance si vitale, nous perdrons peu à peu quelques-uns des principes que nous prisons si fort aujourd'hui, et notre attachement à la métropole ira s'effaçant peu à peu, de même que ces souvenirs, qui pour plusieurs d'entre nous, rendent cet attachement encore plus fort.

L'hon. J. A. Macdonald: Le troisième et seul moyen d'obtenir une solution des difficultés était une confédération des provinces, soit fédérale, soit législative. Or quant aux avantages comparatifs d'une union législative et d'une union fédérale, je n'ai jamais hésité à dire que si la chose était praticable une union législative eut été préférable. (Ecoutez! écoutez!) J'ai déclaré maintes et maintes fois que si nous pouvions avoir un gouvernement et un parlement pour toutes les provinces, nous aurions le gouvernement le meilleur, le moins dispendieux, le plus vigoureux, le plus fort. (Ecoutez! écoutez!) Mais en considérant ce sujet et en le discutant, comme nous l'avons fait dans la conférence, avec le désir d'en venir à une solution satisfaisante, j'ai trouvé que ce système était impraticable. Et, d'abord il ne saurait rencontrer l'assentiment du peuple du Bas-Canada, qui sent que, dans la position particulière où il se trouve comme minorité, parlant un langage différent, et professant une foi différente de la majorité du peuple sous la confédération, ses institutions, ses lois, ses associations nationales, qu'il estime hautement, pourraient avoir à en souffrir... Nous avons trouvé en outre que quoique le peuple des provinces inférieures parle le même langage que celui du Haut-Canada et soit régit par la même loi, — loi basée sur le droit anglais, — il n'y avait, de la part de ces provinces, aucun désir de perdre leur individualité comme nation, et qu'elles partageaient à cet égard, les mêmes dispositions que le Bas-Canada. (Ecoutez! écoutez!)

L'hon. Georges-Etienne Cartier: Quelques-uns ont prétendu qu'il était impossible de faire fonctionner la confédération, par suite des différences de race et de religion. Ceux qui partagent cette opinion sont dans l'erreur; c'est tout le contraire. C'est précisément en conséquence de cette variété de races, d'intérêts locaux, que le système fédéral doit être établi et qu'il fonctionnera bien (Ecoutez! écoutez!)... Lorsque nous serons unis, si toutefois nous le devenons, nous formerons une nationalité politique indépendante de l'origine nationale ou de la religion d'aucun individu. Il en est qui ont regretté qu'il y eût diversité de races et qui ont exprimé l'espoir que ce caractère distinctif disparaitrait. L'idée de l'unité des races est une utopie; c'est une impossibilité. Une distinction de cette nature existera toujours de même que la dissemblance parait être dans l'ordre du monde physique, moral et politique.

L'hon. A. T. Galt: Efforçons-nous, par cette grande mesure, d'ouvrir une carrière plus vaste à l'industrie et à l'intelligence de notre population, et d'offrir à son ambition des motifs plus nobles, plus dignes; gardons-nous bien de rejeter ce projet avec la perspective brillante d'avenir qu'il ouvre à notre jeunesse, et avec le but plus noble qu'il offre à l'émulation de nos hommes publics.

L'hon. George Brown: Que nous demandions une réforme parlementaire pour le Canada seul ou une union avec les Provinces Maritimes, il faut consulter les vues des Franco-Canadiens aussi bien que les nôtres. Ce projet peut être adopté, mais nul autre qui n'aurait pas l'assentiment des deux sections ne pourrait l'être.

L'hon. Georges-Etienne Cartier: Là est toute la question.

L'hon. George Brown: Oui, c'est là toute la question.

L'hon. D'Arcy McGee: Le principe de la fédération est fécond en ressources de tout genre; il donne aux représentants du peuple des devoirs locaux à remplir et leur confère en même temps des pouvoirs généraux propres à développer chez eux le sentiment d'une intelligente responsabilité. Tous les pays qui l'ont adopté lui doivent des hommes politiques aussi dévoués qu'habiles. Ce principe est éminemment favorable à la liberté, parce qu'il laisse aux corps locaux l'administration des affaires locales, sans danger d'y voir intervenir ceux qui n'y ont pas d'intérêt direct, tandis que les questions d'intérêt général sont exclusivement laissées au gouvernement général. Ce principe est d'accord avec le programme de tous les gouvernements qui ont rendu de grands services à leur pays, parce que tous les gouvernements ont admis plus ou moins, dans la pratique, le principe de la confédération.

Sir N.-F. Belleau: L'on trouve dans la confédération de ces provinces une réunion d'éléments qui donnent l'espérance et le germe d'une puissance qui prendra un jour sa place parmi les nations du globe... Le commerce, la population, les industries, le progrès, en un mot tous les éléments qui sont nécessaires pour faire une nation puissante se trouvent dans les colonies réunies; mais tout cela devient peu important si on le laisse à l'exercice de chaque colonie isolée.

L'hon. Letellier de Saint-Just: On dit qu'il y a dans l'union fédérale le moyen de former un grand peuple et de nous mettre en état de prendre place parmi les nations du globe. Mais si l'on introduit dans ce peuple, au moyen de la constitution même, des ferments de discorde, croit-on qu'il ne vaudrait pas mieux vivre séparés, comme nous le sommes aujourd'hui, que de vivre ensemble avec la désunion dans notre sein?

L'hon. A.-A. Dorion: Je crains fortement que le jour où cette confédération sera adoptée ne soit un jour néfaste pour le Bas-Canada (Applaudissements). Ce jour figurerait dans l'histoire de notre pays comme ayant eu une influence néfaste sur l'énergie du peuple du Haut et du Bas-Canada.... Je ne veux pas de cette confédération dans laquelle la milice, la nomination des juges et l'administration de la justice, — nos droits civils les plus importants, — seront laissés sous le contrôle du gouvernement général dont la majorité sera hostile au Bas-Canada, d'un gouvernement général revêtu des pouvoirs les plus amples, pendant que les pouvoirs du gouvernement local seront restreints, d'abord par la limite des pouvoirs qui lui sont délégués, par le veto réservé à l'autorité centrale, puis encore par la juridiction concurrente de l'autorité ou du gouvernement général.

M. Joly: La confédération, en changeant l'état de choses qui a établi l'harmonie entre les races anglaise et française du Bas-Canada, détruira cette harmonie, et les conséquences ne sont que trop faciles à prévoir. Dans le Haut-Canada, il y a beaucoup plus d'homogénéité; aussi le danger de troubles intestins y est-il moins grand. Il est vrai que l'immense pouvoir des orangistes, et la loi des écoles séparées peuvent donner lieu à des difficultés, mais je crains plutôt les relations du Haut-Canada avec les autres provinces de la confédération et notamment avec celles de l'Atlantique... En résumé, je m'objecte à la confédération qui nous est proposée, premièrement, comme Canadien sans acceptation d'origine; secondement comme Canadien français. D'un point de vue comme de l'autre, je considère la mesure comme une erreur fatale; et comme Canadien français, je fais encore une fois appel à mes compatriotes, en leur rappelant qu'ils ont un héritage précieux, sanctifié par le sang de leurs pères, et que c'est leur devoir de le transmettre intact à leurs enfants comme ils l'ont reçu.

L'hon. H.-L. Langevin: Je puis dire que la base d'action des délégués, en préparant les résolutions, a été de rendre justice à tous, — justice pour toutes les races, pour toutes les religions, pour toutes les nationalités, pour tous les intérêts. C'est pourquoi la confédération sera acceptée par tout le monde dans les provinces d'en bas comme ici. Avec la confédération, il n'y aura pas de domination d'une race sur l'autre, et si une section voulait commettre une injustice envers une autre section, toutes les autres s'uniraient ensemble et l'en empêcheraient..... Sous le nouveau système, il n'y aura pas plus de raison de perdre notre qualité de Français ou d'Anglais, sous le prétexte que nous aurons tous les mêmes intérêts généraux, et nos intérêts de race et de religion et de nationalité resteront ce qu'ils sont aujourd'hui. Mais ils seront mieux protégés sous le système proposé, et c'est là encore une des plus fortes raisons en faveur de la confédération.

L'hon. A. Mackenzie: Je serais encore pour l'union législative si ce système pouvait être adapté à notre situation. C'est le meilleur système de gouvernement, et je crois que c'est l'opinion générale dans l'ouest. Mais le devoir de tout homme public est de conformer ses théories en matière de gouvernement aux circonstances particulières qui se présentent. Et il me semble tout à fait évident que si l'union législative n'a pu fonctionner d'une manière satisfaisante dans le Haut et le Bas-Canada, le résultat serait encore pire en y ajoutant les autres provinces. A mon sens, il ne restait donc d'autre alternative que d'adopter le principe fédéral, ou de séparer complètement le Haut et le Bas-Canada, et pour moi c'eût été la pire calamité susceptible d'advenir à ces provinces. Eussé-je à choisir entre la séparation et le projet actuel, même encore plus défectueux qu'il est, je préférerais la confédération à la séparation.

Un peu d'histoire

Régimes antérieurs à la Confédération — Sous la domination française

1598.—Commission de Henri IV à M. de Laroche, lui donnant pouvoir de faire exécuter, de concéder des terres, etc. Délégation générale de la souveraineté, à l'état primitif des aventures et des découvertes.

1612.—Commission par le comte de Soisson, délégataire du roi, déléguant lui-même la souveraineté à Champlain, et l'autorisant à le subdéléguer. Le pouvoir participe encore de la rigidité et de l'absolutisme de la conquête primitive et aventureuse.

1627.—Création de la compagnie des Cent-Associés par Richelieu: c'est-à-dire gouvernement mercantile.

1632.—Restauration du gouvernement français après une courte occupation du pays par les Anglais. Continuation de l'administration commerciale, par la compagnie de la Nouvelle-France sous la direction de Champlain.

1663.—Réintégration de la souveraineté en la personne de Louis XIV, qui délègue son autorité au conseil souverain, espèce de parlement nommé par la couronne. Première tentative d'introduire un système municipal électif.

1664.—Retour au gouvernement mercantile, par la création de la Compagnie des Indes Occidentales. Deuxième essai du système municipal électif.

1674.—Réunion de l'autorité à la couronne et rétablissement du gouvernement du roi, directement délégué à un gouverneur. Réaffirmation de la coutume de Paris.

1675.—Délégation du gouvernement à un intendant de la justice et réintégration du Conseil souverain. Première immunité accordée aux citoyens de n'être pas condamnés sans procès.

SOUS LA DOMINATION ANGLAISE

1760-1763.—Gouvernement militaire.

1764-1774.—Gouvernement civil exercé par un gouverneur général, assisté de deux lieutenants-gouverneurs et d'un conseil possédant les pouvoirs législatifs et exécutifs, sous l'autorité royale.

1774-1791.—L'administration est confiée à un gouverneur, assisté d'un conseil de dix-sept à vingt-trois membres nommés par le roi. Sept seulement des vingt et un conseillers choisis d'abord étaient canadiens.

1791-1840.—Gouvernement représentatif et division du Canada en deux provinces sous les noms de Bas-Canada (Québec) et Haut-Canada (Ontario). L'administration dans chacune de ces provinces comprenait un gouverneur et un conseil nommé par le roi, exerçant le pouvoir exécutif; d'un conseil également nommé par la couronne, et d'une chambre des représentants du peuple, élus pour quatre ans. A l'est de Québec, existaient déjà la Nouvelle-Ecosse, depuis 1858; l'Ile-du-Prince-Edouard, depuis 1767; le Nouveau-Brunswick, depuis 1784.

1840-1867.—Gouvernement parlementaire. L'Acte d'Union réunit Québec et Ontario sous le nom de province du Canada.

1867 à nos jours—Fédération des provinces.

Notre population depuis la fondation du Canada

1620—Population de Québec, 60 personnes.

1641.—Population résidente de la Nouvelle-France, 240.

1663.—2,500 personnes, dont 800 dans l'établissement de Québec.

1675—7,832.
1683—10,251.
1686—12,373; Acadie, 885.
1706—16,417.
1720—24,234.
1734—37,716.
1754—55,009.
1760—70,000.
1765—69,810.
1784—113,012.
1790—161,311.

1806—Haut-Canada, 70,718; Bas-Canada, 250,000; Nouveau-Brunswick, 35,000; Ile-du-Prince-Edouard, 9,676; Nouvelle-Ecosse, 65,000.

1814—Haut-Canada, 95,000; Bas-Canada, 335,000.

1822—Bas-Canada, 427,465.

1824—Haut-Canada, 150,066; Nouveau-Brunswick, 74,176.

1827—Nouvelle-Ecosse, 123,630.

1831—Haut-Canada, 236,702; Bas-Canada, 553,131; Assiniboia, 12,390.

1851—Haut-Canada, 952,004; Bas-Canada, 890,251; Nouveau-Brunswick, 193,800; Nouvelle-Ecosse, 276,854.

1861—Haut-Canada, 1,396,061; Bas-Canada, 1,111,566; Nouveau-Brunswick, 252,047; Nouvelle-Ecosse, 380,857; Ile-du-Prince-Edouard, 80,857.

1871 (Confédération)—3,485,761.
1881—4,324,810.
1901—5,371,315.
1911—7,206,643.
1921—8,788,483.
1927—(Estimation)—9,519,520.

MOUVEMENT DE LA POPULATION D'ORIGINE FRANÇAISE

1871—1,082,960.
1881—1,298,929.
1901—1,649,371.
1911—2,054,890.
1921—2,452,751.
1927—(Estimation) — 2,875,000, dont 150,000 à l'ouest des grands lacs.

POPULATION D'ORIGINE FRANÇAISE PAR PROVINCE, D'APRES LE RECENSEMENT DE 1921

Nouvelle-Ecosse—56,619.
Nouveau-Brunswick—121,111.
Québec—1,889,090.
Ontario—248,493.
Manitoba—40,638.
Saskatchewan—42,152.
Alberta—30,913.
Territoire du Nord-Ouest—258.
Yukon—284.
Ile-du-Prince-Edouard—11,771.

A PORT-ARTHUR

VISITE DE LA *LIAISON FRANÇAISE*

Kashabowie, Ont. 30. — Continuant son voyage vers la côte du Pacifique, le train spécial du chemin de fer National du Canada qui conduit la *Liaison française* s'est arêté hier après-midi à Port-Arthur pour permettre aux excursionnistes de visiter ce grand centre d'expédition du grain et incidemment le plus gros entrepôt à grain du monde, celui du C. N. R., d'une capacité de neuf millions et demi de boisseaux.

A la gare, les excursionnistes furent reçus par le colonel Frances, maire de Port-Arthur, MM. J. MacDonald, président de la Chambre de commerce, Léo Bolduc, échevin, l'abbé Primeau, curé, le juge Kenny, N. Card, agent de district, service des marchandises, du Canadien National et un groupe de citoyens éminents. Un gros remorqueur, le *James Whalen*, gracieusement mis à la disposition des voyageurs par le propriétaire, M. Whalen, attendait les excursionnistes à côté du *Noronic*, de la flotte du C. N. R., le plus gros navire canadien à faire le service des voyageurs sur les grands lacs.

Pendant une heure, l'on fit la visite du port de Port-Arthur qui aligne une série d'entrepôts géants, des usines de pâte de bois, un chantier maritime et autres imposantes constructions. Le bateau conduisit les excursionistes en face de l'île Welcome, puis de là à Fort-William où les attendait leur train spécial.

Au moment où ces lignes sont écrites, le convoi roule vers Letellier, Manitoba, et quelques voyageurs, dont M. Victor Forbin, correspondant de la *Revue des Deux Mondes* et de l'*Illustration*, regardent par la fenêtre un orignal qui se nourrit tranquillement de racines de nénuphars dans un petit lac en bordure de la voie. Le crépuscule tombe mais l'on distingue bien sa croupe puissante et son panache qui semble moussu.

Au radio, demain soir

Ottawa, 30. — Demain soir, à 10 heures et demie, le poste CNRO irradiera comme programme une répétition des cérémonies de l'après-midi, dont voici le programme:

Sélection d'airs canadiens sur le carillon du Parlement, par M. Percival Price; discours par Son Excellence le gouverneur général du Canada; récitation d'une poésie de circonstance composée par Bliss Carman, déclamée par Mlle Margaret Anglin; airs canadiens-français, par Mlle Eva Gauthier; discours de M. Lyon Mackenzie King, premier ministre; sélections par le quatuor à cordes Hart House; variations sur la chanson *Dans Paris y a une brune*, par M. Léo Smith; variation sur l'air *A Saint-Malo, beau port de mer*, par Ernest MacMillan; discours par M. Hugh Guthrie, chef de l'opposition; chant, par M. Allan McQuhae; airs canadiens-français par le quatuor Bytown. L'orchestre jouera en terminant *O Canada* et *God Save the King*.

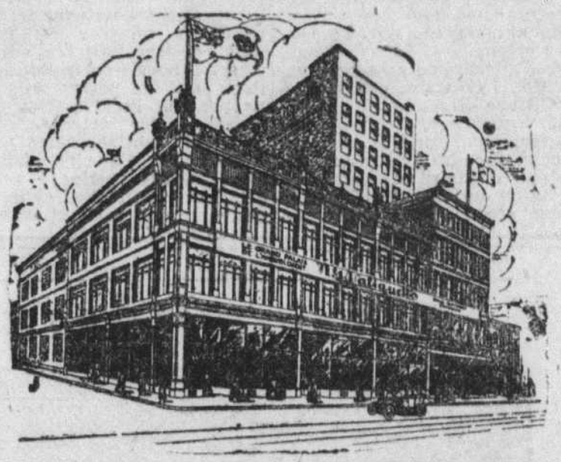
Le cas du chef Dubeau

L'Association des citoyens de Verdun a tenu une assemblée publique, hier soir, à l'école Bannantyne. On y a discuté le vote du conseil sur le renvoi du chef de police Dubeau. Les assistants se sont déclarés en faveur du chef Dubeau et ont adopté une résolution pour qu'il soit réinstallé sans condition.

Un des orateurs a déclaré qu'un échevin, jusqu'ici contre le chef, lui avait écrit que le chef serait réinstallé, moyennant certaines conditions.

N. G. Valiquette Limitée
477 STE-CATHERINE EST

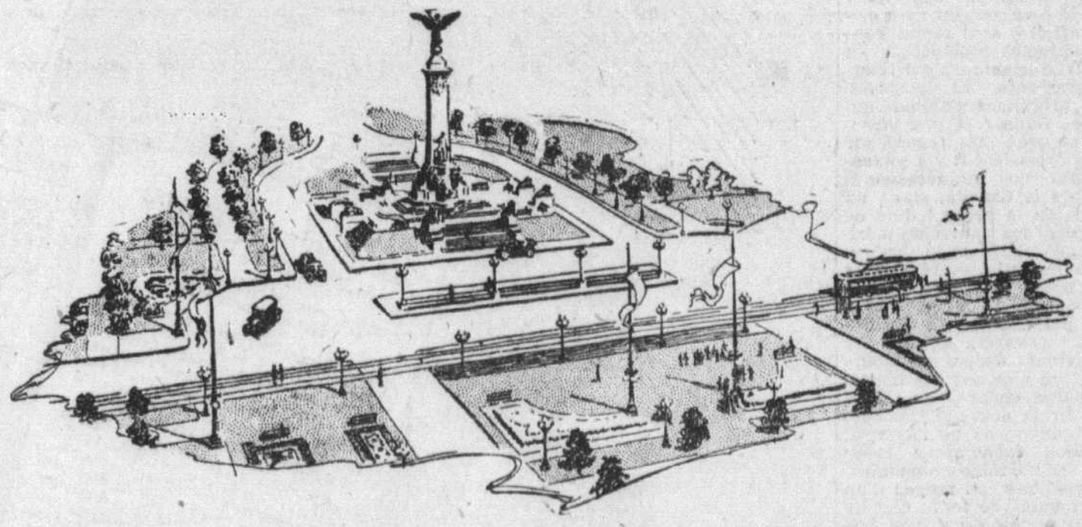
Fermeture de nos Magasins à l'occasion du Jubilé de la Confédération



Afin de dignement célébrer le jubilé de la Confédération et de permettre à nos employés d'en voir toutes les péripéties, la maison Valiquette a décidé de fermer les magasins demain, vendredi, 1er juillet, et après-demain, samedi, 2 juillet.

NOS MAGASINS SERONT FERMÉS DEMAIN VENDREDI 1er JUILLET et APRÈS-DEMAIN SAMEDI 2 JUILLET

N. G. VALIQUETTE LTEE., 477 STE-CATHERINE EST



Le Monument Cartier

EN face du Parc Jeanne Mance, à l'est du Mont Royal, s'élève le monument de Sir Georges Etienne Cartier (1814-1873), l'un des fondateurs de la Confédération. C'était une des grandes figures de cette époque; son énergie, sa confiance dans l'avenir, son tact parfait, son magnétisme personnel lui ont gagné, pour toujours, la reconnaissance du Canada.

Sir John A. MacDonald disait que sans Cartier la Confédération eût été impossible.

Ce monument a été élevé par un comité qui a obtenu des souscriptions dans toutes les parties de l'empire britannique ainsi qu'aux Etats-Unis. Il a donc une signification internationale autant que nationale.

Il devait être inauguré en 1914 mais, à cause de la guerre, cette cérémonie n'eut lieu que le 6 septembre 1919. Le monument fut dévoilé par le roi Georges lui-même du château de Balmoral par la simple pression d'un bouton électrique. Le duc de Devonshire, représentant le roi, présidait cette cérémonie à laquelle assistait une foule énorme venue de tous les points du continent.

Du niveau de la première marche au sommet de la statue, le monument mesure 101 pieds de haut. La statue même posée sur une sphère de 4 pieds de diamètre a une hauteur de 18 pieds. L'envergure des ailes de la statue est de 20 pieds, son poids atteint 8,000 livres.

Tous ces bronzes, y compris les 2 lions qui viennent d'être mis en place, ont été fondus à Bruxelles. Deux autres lions doivent être posés au mois de septembre.

L'illustration ci-dessus montre le monument tel qu'il sera quand il sera entièrement fini.

CONCORDIA SALUS — CORPORATION — MONTREAL

VOTRE MONTREAL

No. 5 de la Série du Montréal historique.

LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL

Les tramways des lignes Nos. 41, 52, 80, et 96 s'arrêtent tous les jours en face de ce monument ainsi que les tramways observatoires de la ligne No. 99 pendant les mois d'été. Nos conducteurs seront heureux de vous donner les renseignements nécessaires.

La Confédération et le Pacifique Canadien, par E. W. Beatty

Au total soixante années de progrès; telle devrait être, selon moi, la formule centrale, l'idée-maîtresse du jubilé de la Confédération que nous célébrons cette année. Sans doute, l'histoire du développement canadien a enregistré au cours de cette période des hauts et des bas, des alternatives diverses de succès et de revers, d'avancement rapide et de stagnation momentanée. Il est vrai également que l'âme collective du peuple canadien a réflété a mesure ces nuances diverses de l'horizon national, et que cet horizon a pu être parfois sombre et paraître chargé de menaces, qui tenaient souvent plus à l'éloignement qu'à la réalité. Mais dans l'ensemble l'esprit national n'a fait que se fortifier graduellement dans la conviction profonde que le Canada est né viable, qu'il offre aux générations actuelles et futures des promesses de paix, de bonheur et de prospérité comme on n'en peut nulle part trouver des meilleures, et que son avenir sera grand parce qu'il sera ce que l'auront fait le courage et l'industrie de la robuste nation qui l'habite.

On n'était pas trop assuré du succès, en 1867, lorsque l'idée de confédération prit la forme que nous lui connaissons. L'opinion était loin d'être unanime, et parmi ceux, fort nombreux, qui doutaient de la sagesse de cette tentative hardie, beaucoup craignaient pour l'avenir, et qu'il ne fût pas possible d'en assurer la pérennité. A ces craintes, à cette hésitation de l'opinion s'ajoutaient les obstacles matériels, bien faits pour faire naître aussi de vives inquiétudes; ne fallait-il pas que le Canada nouveau s'étendit jusqu'aux bords lointains du Pacifique, et cette tâche ne paraissait-elle pas hérissée de difficultés capables de faire reculer tous autres que les hommes héroïques qui avaient entrepris cette tâche gigantesque?

Ce n'est pas ici le lieu de rappeler ce qu'était le Canada aux premiers jours de la Confédération. Les journaux et les périodiques ont déjà commencé à présenter au public un imposant arroi de statistiques et de données économiques frappantes, d'où ressortent clairement les progrès accomplis depuis lors dans tous les domaines de l'activité nationale. Il n'est pas possible de jeter un coup d'oeil sur ces comparaisons entre le passé et le présent sans éprouver un frisson d'orgueil patriotique à la pensée de ce que nous avons déjà accompli comme nation canadienne. Ce sentiment n'a pas besoin d'être inculqué aux Canadiens de naissance, mais ceux-ci se doivent à eux-mêmes et à leur pays d'en faire part fraternellement à ceux qui sont venus plus récemment s'établir sur nos bords, et prendre leur part du patrimoine national. Rien ne saurait mieux faire fructifier en eux ce canadianisme loyal, base nécessaire de la nation unie que nous voulons voir grandir et prospérer.

Nous avons des problèmes nationaux à résoudre, et nous sommes peut-être portés à en parler trop volontiers souvent, mais c'est un fait d'observation courante que ces périodes de pessimisme superficiel coïncident le plus souvent avec celles où les affaires sont moins bonnes, où le progrès économique du pays semble momentanément retardé ou compromis. Et pourtant, comme les problèmes d'aujourd'hui apparaissent futiles et peu menaçants si l'on jette un regard sur ceux qui se dressaient il y a soixante ans devant nos prédécesseurs! Qu'était alors le Canada, sinon un vaste territoire à peine habité de groupes isolés, aux provinces maritimes, dans l'Ontario et le Québec, et de là à la limite extrême, aux bords de l'océan Pacifique, chacun de ces groupements étant séparé des autres par d'immenses territoires déserts à travers lesquels les communications étaient toujours difficiles et en bien des cas impossibles. Quelles chances de survie pouvait avoir la nouvelle Confédération, à moins qu'on ne l'appuyât sur une union économique basée elle-même sur l'inter-communication des provinces au moyen d'un immense chemin de fer? Clef de voûte indispensable du nouvel édifice, le chemin de fer du Pacifique Canadien s'imposait comme l'une des conditions essentielles du pacte confédératif. Sa construction ne pouvait cependant être réalisée par le gouvernement, ainsi qu'on s'en aperçut bientôt et celui-ci pouvait même y compromettre le crédit national sans que l'entreprise pût atteindre son couronnement. A la suite d'échecs successifs et de projets variés abandonnés les uns après les autres, on se décida à appuyer le syndicat d'hommes courageux qui offraient de se mettre à la tâche et promettaient de la conduire à bonne fin. On leur donna dix ans, et leur énergie fut telle que cinq ans plus tard, le 7 novembre 1885, Donald A. Smith, devenu lord Strathcona, enfonçait le dernier clou de la voie et la note claire de son marteau sur l'acier du rail proclamait en même temps qu'une nation nouvelle était véritablement établie sur la terre d'Amérique.

La tâche avait été rude et fort coûteuse pour l'époque. L'appui financier du gouvernement avait été relativement faible et les membres du syndicat s'étaient vus plus d'une fois en face de la ruine. "Messieurs, dit un jour le président à l'une des réunions, il semble que nous n'y échapperons pas cette fois-ci" Et Donald Smith de répondre: "Il se peut que nous soyons battus, mais non pas tant que l'un de nous aura un dollar disponible!" Car tel était l'esprit indomptable qui animait les constructeurs du chemin de fer du Pacifique Canadien, et le nom des Mount Stephen, des Strathcona, des Van Horne, des Shaughnessy et des autres qui leur furent fidèles, dans la bonne et la mauvaise fortune, devraient être honorés, il me semble, au même titre que ceux des Pères de la Confédération.

Mais le ruban d'acier n'était pas tout. Une tâche encore plus grande attendait le Pacifique Canadien et pour celle-là il fallait vraiment avoir le regard de l'aigle et le courage du géant. Le désert allait se transformer et faire place à la glèbe féconde. Cette tâche était même plus importante que celle de relier l'une à l'autre les provinces séparées par la largeur d'un continent. Elle était aussi fort urgente: "Il est de toute évidence, écrivait sir John Macdonald en 1879, que le gouvernement des Etats-Unis est prêt à tout, excepté la guerre, pour prendre possession de nos territoires du Nord-Ouest, et nous ne devons rien épargner pour l'en empêcher. La première chose à faire est de faire connaître formellement notre décision de construire le chemin de fer". L'année précédente, un rapport présenté au Sénat américain déclarait que "la construction par nous (Américains), du Northern Pacific Railroad décide du sort des possessions britanniques à l'ouest du 91e méridien. L'annexion ne sera plus qu'une question de temps". Cette vantardise peut sembler ridicule aujourd'hui, mais elle l'était assurément moins alors, où la majorité des colons de la Rivière Rouge, fatigués d'attendre en vain une communication ferroviaire et l'association politique directe avec l'Est du Canada, avaient signé une pétition au gouvernement américain pour l'inviter à prendre possession des territoires de Rupert's Land. La construction du Pacifique Canadien eut pour premier effet de conserver l'Ouest au Canada, mais il fallait ensuite peupler et développer ces grands espaces si l'on voulait que la Confédération se maintienne et que le chemin de fer puisse continuer son oeuvre de progrès national. Qu'il s'en soit acquitté généreusement, son oeuvre est là pour en faire foi, car au cours de ses quarante années d'existence, le *Canadian Pacific Railway* n'a pas dépensé moins de 75 millions de dollars aux seules fins d'immigration et de colonisation, en plus de ses dépenses régulières pour l'entretien et le fonctionnement de ses trains, hôtels et bateaux. Nul autre organisme, et pas même le gouvernement fédéral, n'a dépensé autant pour la même cause et rien ne saurait donner une meilleure preuve de la foi de cette compagnie dans l'avenir du Canada.

Cette année jubilaire constitue ce qu'on pourrait appeler une pause dans la vie nationale et la méditation qu'elle permet peut être dirigée vers l'avenir autant que vers le passé. Nous considérons en nous-mêmes une nation jeune et forte, fière de son passé, confiante en son avenir. Notre sol recèle des promesses de vastes richesses et nous avons amené à un haut degré d'efficacité les services du gouvernement, de transport et d'administration qui nous sont nécessaires pour tirer parti des ressources naturelles proprement incalculables qui s'offrent à notre activité. Au-dessus de tout cela se présente l'apport fondamental d'une population active, vigoureuse, pleine de ressources et imbue des meilleures notions de gouvernement juste et raisonnable.

Sans doute avons-nous nos problèmes nationaux, mais ils sont de bien facile solution. Je n'oublie pas la difficulté économique que créent les grands espaces déserts qui séparent entre eux nos régions les plus populeuses, et qui par leur improductivité ajoutent au coût de transport de nos produits ainsi qu'au coût d'administration du pays. Je crois que l'immigration fournira le remède à cet inconvénient. Nous avons besoin d'augmenter notre population et il nous serait facile d'assimiler beaucoup plus de nouveaux citoyens qu'il ne nous en vient présentement. Ceux qui sont arrivés récemment sont déjà sur le chemin de l'aisance et très peu d'entre eux ne réussiront pas, bien que ces derniers feront sans doute plus de bruit que les autres. Ce que nous savons, cependant, de notre pays et des avantages qu'il offre au travailleur loyal et confiant, joint au souvenir des sacrifices de nos pères et de nos aïeux, ne nous empêchera jamais de croire que certains échecs individuels puissent atteindre le bon renom du Canada, de son gouvernement, ou des organismes affectés au transport de ceux qui veulent venir partager nos labeurs et notre prospérité.

On parle aussi parfois des divergences entre les Canadiens séparés par de grandes distances. On remédiera à ces malentendus en facilitant les voyages inter-provinciaux dans toute l'étendue du territoire canadien. Que les riverains d'un océan apprennent à connaître ceux de l'autre côté du continent et réciproquement, et de même pour les provinciaux moins éloignés les uns des autres. Aucun malentendu entre Canadiens ne saurait résister aux rencontrer personnelles, aux amicales réunions facilitées par certaines excursions devenues fréquentes pour le plus grand bien de l'unité nationale. Les chemins de fer rendent ainsi au pays un service d'ordre moral qui s'inspire directement de l'esprit qui animait les Pères de la Confédération. Quant aux problèmes ferroviaires proprement dits, dont on entend moins parler maintenant que les affaires traversent une période d'activité, ces problèmes seront toujours plus faciles à résoudre grâce à l'esprit de coopération et de solidarité du public à leur égard; et de cet esprit les systèmes de transport ont besoin pour maintenir leur efficacité ainsi que pour étendre encore leurs services si l'on veut que le pays continue de s'avancer dans la voie du progrès et de la prospérité.

Depuis le jour où le premier coup de pelle fut donné pour construire le chemin de fer du Pacifique Canadien, une armée presque innombrable a continué de travailler à l'ombre de son drapeau au progrès et à l'avancement du pays. De cet effort persévérant est résultée la brillante situation actuelle du Canada et du Pacifique Canadien et l'on peut être assuré que ce dernier accomplira toujours pleinement et fidèlement sa tâche particulière. Je suis certain que la soixantième année de la Confédération ouvre pour le Canada une ère nouvelle de prospérité, plus frappante encore que les périodes du passé, tout chargé qu'est celui-ci pour nous de glorieux souvenirs.

E. W. BEATTY

Québec recevra les Franco-Ontariens

Québec, 30. (D.N.C.)—Québec prépare une belle réception aux Canadiens français du nord de l'Ontario qui nous visiteront la semaine prochaine.

Ces excursionnistes arriveront jeudi matin le 7 juillet, et se rendront dans l'avant-midi à Ste-Anne-de-Beaupré. Dès 2 h. de l'après-midi ils seront de retour pour faire une promenade en automobile autour de la ville et dans les environs. Cette partie du programme sera sous les auspices des Chevaliers de Colomb. Ils partiront de la gare du Pacifique à 2 h. 30 et se rendront d'abord à l'hôtel de ville où le maire et les échevins leur souhaiteront la bienvenue. Leur promenade se continuera ensuite.

A 5 heures M. Pérodeau les recevra tous à Spencerwood.

Un banquet sera donné au Château Frontenac par la Société St-Jean-Baptiste, en leur honneur.

Accusés de meurtre

Ida Cramawski et Fred Kisteszko, 1204, rue Saint-Georges, ont été traduits hier après-midi devant le juge Enright, accusés du meurtre de Juvan Dzubak. L'enquête a été ajournée au 6 juillet.

Au château Ramzay

La *Société d'Archéologie et de Numismatique* a préparé une intéressante exhibition de gravures, photographies, autographes, médailles et autres objets historiques dans les salles du château de Ramezay, à l'occasion des fêtes de la Confédération, et elle invite le public à en faire la visite.

Les portes seront ouvertes de dix heures du matin à dix heures du soir les vendredi et samedi, 1er et 2 juillet, et d'une heure à six du soir le dimanche 3 juillet.

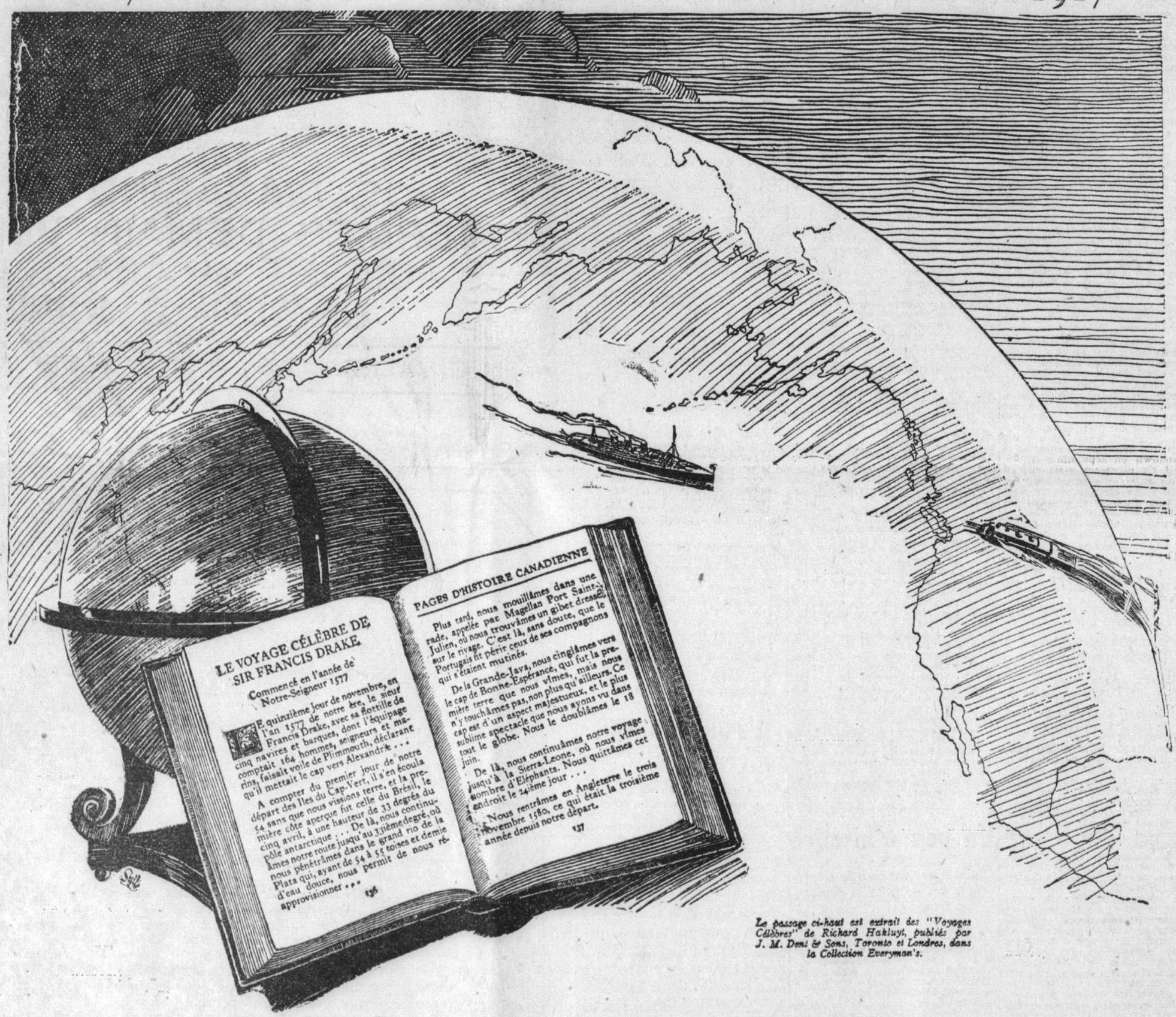
L'admission est gratuite et un officier de la société sera constamment présent pour renseigner les visiteurs.

M. Laureys honoré par l'Université de Louvain

Louvain, Belgique, 30. — M. Henri Laureys, directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, a été honoré lors de la célébration du cinquième centenaire de l'Université de Louvain ici, hier. M. Laureys a été créé docteur en sciences commerciales au cours des cérémonies solennelles auxquelles assistaient le roi et la reine.

Trois cardinaux, une vingtaine d'évêques et un millier d'invités tant ecclésiastiques que laïques s'étaient réunis au collège Adrien pour les fêtes.

1867 · SÉRIE DU SOIXANTIÈME ANNIVERSAIRE · 1927



Le passage ci-haut est extrait des "Voyages Célèbres" de Richard Hakluyt, publiés par J. M. Dent & Sons, Toronto et Londres, dans la Collection Everyman's.

QUEL que fût ce don magique qui leur permettait de sonder l'avenir, les Pères de la Confédération n'auraient jamais pu concevoir, il y a soixante ans, l'influence mondiale que devait exercer, au cours du vingtième siècle, ce pays neuf, à la formation duquel ils ont si fortement contribué.

Leur souci principal était de voir les Provinces conserver une harmonieuse intégrité. Leur but était de les lier entre elles, aussi bien par des rails d'acier que par des liens de sympathie, et d'en faire une puissante nation. Mais le résultat de leurs travaux, de l'unification et de la civilisation de ce vaste territoire, a été ressenti jusqu'aux confins de la terre.

Le Pacifique Canadien, qui ne devait être qu'un moyen de traverser le continent, enceint maintenant le globe—et pour la plus grande gloire du Canada!

Chargés d'épices exotiques et de soieries orientales, ses vaisseaux transportent leur cargaison jusqu'aux quais mêmes où l'attendent ses trains, prêts à s'élancer vers le littoral d'un autre océan, d'où leur précieux fardeau voguera vers l'Europe ou la Grande-Bretagne, à bord de nouveaux paquebots déployant encore son enseigne. Dans tous les ports, dans toutes les villes commerciales de l'univers, des représentants du Pacifique Canadien développent et activent les intérêts économiques du Canada. La marchandise, objet de ces transactions, sera transportée par des vaisseaux et des trains canadiens.

Aux horaires de ses paquebots, s'ajoutent les départs de ses croisières—instructives ou d'agrément. Il n'est pas de rade au monde où l'on ne voie flotter l'Enseigne de la Compagnie. Outre qu'elles ajoutent au volume du commerce du Canada, ses messageries donnent du travail à 80,000 individus et exigent une quantité prodigieuse de vivres, de matériel et de fournitures diverses qui sont, pour la plupart, de source canadienne.

Enfin, l'influence de cet organisme admirable se manifeste de façon plus importante encore dans cette compréhension de la structure économique universelle qu'elle donne au peuple canadien, et dans l'influence qu'elle permet au Canada d'exercer sur les affaires mondiales.

Partout où pénètre le Pacifique Canadien, là va aussi le Canada, symbolisé par l'énergie créatrice et l'intégrité des principes de notre race.

LE PACIFIQUE CANADIEN
ENCEINT LE GLOBE

Copyright au Canada, 1927.

Genèse de la Confédération

La première idée d'une fédération des provinces britanniques de l'Amérique septentrionale remonte à 1783, alors que le colonel Moore, directeur du génie en Amérique, prié par sir Guy Carleton de préparer un rapport sur les ressources du pays concluait à l'union des provinces maritimes avec le Canada.

Il en fut question de temps à autre ensuite, notamment en 1789, sous forme d'un mémoire présenté à lord Dorchester par le juge en chef en retraite, W. Smith; en 1800, lorsque l'hon. M. Uniake, de la Nouvelle-Ecosse, la proposa aux autorités impériales; en 1814, lorsque le juge en chef Sewell, de Québec, grand ami du duc de Kent, lui exposa un projet dans ce sens; en 1822, alors que sir John Beverly Robinson en prépara un à la demande du ministère des colonies; en 1838, à l'occasion d'une lettre du lord évêque Strachan, de Toronto; dans le fameux rapport de lord Durham; en 1850, dans le manifeste de la ligue de l'Amérique britannique, constituée pour faire pièce au mouvement annexionniste; en 1851, dans le projet très élaboré du juge Sherwood et dans une motion présentée au parlement par le député Merritt, de Lincoln. Jusque là, l'idée ne semble pas avoir fait grand progrès dans l'opinion.

Elle subsiste cependant. On la discute à la législature de la Nouvelle-Ecosse en 1854, et les deux chefs politiques l'appuient. Par contre, elle est froidement accueillie par les chefs du parlement des deux Canadas lorsqu'en 1856, le colonel Rankin, député d'Essex, la porte à l'ordre du jour.

N'empêche que l'année suivante, M. A.-A. Dorion suggère la confédération des deux Canadas. La même année, 1857, M. J.-C. Taché, directeur du *Courrier du Canada* reprend l'idée d'une confédération générale qu'il développe en une série de trente-trois articles fortement raisonnés, et publiés peu après en brochure. M. Cauchon fait la contre partie dans le *Journal de Québec*, mais se rallie au projet d'union des provinces; mais la défaite du cabinet d'Israeli, en Angleterre, empêche les négociations.

En 1860, le Dr Tupper préconise l'union dans une conférence publique à Saint-Jean, N.-B.

En 1861, la législature de la Nouvelle-Ecosse adopte à l'unanimité une résolution pressante en faveur de l'union (Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Ile du Prince-Edouard).

UNION LEGISLATIVE OU FEDERATIVE

Trois ans plus tard, les législatures de l'Ile du Prince-Edouard et du Nouveau-Brunswick autorisent le choix de délégués pour discuter la question des trois provinces maritimes sous un même gouvernement, mais la législature de l'Ile du Prince-Edouard exprime hautement sa répugnance pour l'union législative.

Les délégués devaient se réunir à Charlottetown en septembre et, de fait, ils s'y réunirent mais en plus grand nombre et avec un plus vaste projet en perspective.

Dans l'intervalle en effet la situation est devenue telle dans le Canada-Uni que les chefs politiques se trouvent comme forcés de chercher une solution dans un régime nouveau.

Lorsque s'ouvre la conférence de Charlottetown, elle compte des délégués du Haut et du Bas-Canada, ceux-ci plutôt à titre de conseils ou de consultants, car ils ne sont pas autorisés à discuter l'union législative.

Du reste, le projet d'union législative est vite écarté comme impraticable, même pour les seules provinces maritimes, tandis que celui du groupement plus vaste, comprenant le Haut et le Bas-Canada apparaît à tous bien plus important. Cet état d'esprit inspire aux délégués du Canada-Uni l'idée d'une nouvelle convocation à Québec et le 10 octobre trente-trois délégués représentant cette fois toutes les possessions britanniques, Terre-Neuve comprise, se réunissent pour aborder le grand sujet. Ce sont:

Pour le Canada: Sir E.-P. Taché, les hon. J.-A. MacDonald, Georges-Etienne Cartier, George Brown, A.-T. Galt, Alexandre Campbell, William McDougald, Thomas d'Arcy McGee, H.-L. Langevin, J. Cockburn, Oliver Mowatt, J.-C. Chapais.

Pour la Nouvelle-Ecosse: Les hon. Chas. Tupper, W.-A. Henry, R. B. Dickey, Adams-G. Archibald, J. McCully.

Pour le Nouveau-Brunswick: Les hon. Samuel-L. Tilley, John-L. Johnson, E.-B. Chandler, J.-H. Gray, Peter Mitchell, Ch. Fowler.

L'hon. John Alexander Macdonald, procureur général ouest.

L'hon. Georges-Etienne Cartier, procureur général est.

L'hon. Alexander Tilloch Galt, W.-H. Steeves.

Pour l'Ile du Prince-Edouard: Les hon. J.-H. Gray, Ed. Palmer, W.-H. Pope, George Coles, A.-A. MacDonald, T.-H. Haviland, Ed. Whelan.

Pour Terre-Neuve: les hon. F.-B. Carter, Ambrose Shea.

Les délibérations durent dix-huit jours et se terminent par une série de résolutions favorables à la fédération de toutes les provinces.

Le Canada-Uni (Ontario et Québec) est le premier à ratifier l'oeuvre de ses délégués, à une majorité de trente voix au Conseil législatif et de cinquante-huit voix à l'Assemblée législative.

Le Nouveau-Brunswick se dérobe d'abord, puis il se ressaisit et approuve à son tour.

La Nouvelle-Ecosse attend un an avant de donner suite à son initiative. Puis, au commencement de 1866, le Dr. Tupper, plus tard Sir Charles Tupper, fait décréter le choix de délégués pour s'entendre avec les autorités impériales.

L'Ile du Prince-Edouard répudie l'acte de ses délégués et Terreneuve s'abstient de toute décision.

Durant l'été de 1806, les provinces sympathiques au projet délèguent à Londres des représentants autorisés à régler tous les détails du projet avant de s'adresser au parlement impérial. La réunion a lieu à Londres au commencement de décembre.

Le projet de loi créant la confédération canadienne sous le nom de Dominion du Canada, déposé à la chambre des Lords le 7 février 1867 est voté le 26 du même mois, présenté aussitôt à la chambre des Communes, adopté en deuxième lecture deux jours après seulement, en troisième lecture le 8 mars, et sanctionné le 28 du même mois. Le 22 mai suivant, Sa Majesté la reine Victoria proclame que la nouvelle constitution entrera en vigueur le 1er juillet de la même année 1867.

La confédération canadienne est un fait accompli.

LE NOYAU DE LA CONFEDERATION

Mais elle n'est pas complète. Elle comprend quatre provinces seulement: la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick, Québec et Ontario. L'Ile du Prince-Edouard et Terre-Neuve, à l'est, restent à l'écart. A l'ouest, les immenses prairies appartiennent à la société de la baie d'Hudson, et au delà des montagnes rocheuses, se développe lentement la Colombie Anglaise, formée, depuis 1866, en province par l'union de la colonie de l'île de Vancouver.

L'EXPANSION DE LA CONFEDERATION

Aussitôt la confédération canadienne établie, le gouvernement songe à acquérir les territoires de l'ouest. L'autorisation d'entamer les négociations est votée à la session de 1868, la loi destinée à l'administration de ce domaine est rendue à la session de 1869, et le 19 novembre de cette même année le Canada prend possession de cet immense pays.

Le 12 mai 1870, le parlement canadien crée la province du Manitoba à même le Territoire du Nord Ouest.

Le 20 juillet de l'année suivante (1871), la Colombie Anglaise lie sa destinée à celle du Canada.

Deux ans après, le 1er juillet 1873, l'Ile du Prince-Edouard entr à son tour dans la famille canadienne.

Le 8 avril 1875, le Territoire du Nord Ouest est définitivement détaché de la province du Manitoba, pour fins administratives et législatives.

Le 1er septembre 1880, toutes les possessions britannique dans l'amérique septentrionale, sauf Terreneuve, sont annexées au Canada par proclamation du gouvernement anglais.

En 1905, deux nouvelles provinces l'Alberta et la Saskatchewan, taillées dans le Territoire du Nord-Ouest, sont créées par le Parlement.

La confédération est complète, moins Terre-Neuve, laquelle, bien que sollicitée une fois, a posé des conditions financières jugées trop onéreuses par le gouvernement canadien.

Le ministère qui a fait voter la Confédération

L'hon. Sir Etienne-Pascal Taché, receveur général, ministre de la milice, et premier ministre.

L'hon. Alexander Campbell, commissaire des Terres de la Couronne.

L'hon. D'Arcy McGee, ministre de l'agriculture et des statistiques.

L'hon. Jean-Charles Chapais, commissaire des travaux publics.

L'hon. George Brown, président du Conseil exécutif.

L'hon. William McDougall, secrétaire provincial.

L'hon. William Pearce Howland, maître général des postes.

L'hon. Hector-Louis Langevin, solliciteur général est.

L'hon. James Cockburn, solliciteur général ouest.

Le voyage de l'Université

PLUS DE 150 ADHESIONS JUSQU'A DATE

L'approche de la date du départ du train de l'Université de Montréal pour l'Ouest se signale par une affluence d'adhésions qui marque bien la grande vogue de ce beau voyage transcontinental. Chaque jour la liste s'allonge de nouveaux noms et l'on est maintenant en mesure d'annoncer que le chiffre de 150 voyageurs vient d'être atteint. C'est un succès.

Pendant qu'à Montréal on met hâtivement la main aux derniers préparatifs et qu'on s'efforce de trouver des places à tous ceux qui désirent prendre part à ce voyage on ne cesse de recevoir à l'Université des témoignages du vif intérêt que l'on porte dans l'Ouest à cette nouvelle excursion.

Des lettres du premier ministre de la Colombie-Anglaise, des maires de Winnipeg, Calgary, Edmonton, Vancouver et Saskatoon; des *Boards of Trade* de Régina et Nelson; des universités des provinces-prairies; des évêques de Saint-Boniface, Régina et Calgary; des télégrammes des Canadian Clubs, etc., expriment en des termes on ne peut plus cordiaux, le plaisir que l'on aura à recevoir la délégation de la province de Québec.

Le maire Taylor, de Vancouver, télégraphie spécialement à M. Ed. Montpetit, pour l'inviter, ainsi que les excursionnistes, à luncher dans le pavillon municipal du magnifique parc Stanley. Les *Canadian Clubs*, par l'intermédiaire de leur secrétaire général, M. Spry, font des démarches pour qu'une délégation de leurs membres aillent rencontrer et souhaiter la bienvenue aux excursionnistes dans tous les centres où ils s'arrêteront. Mgr Béliveau, archevêque de Saint-Boniface, écrit à M. Ed. Montpetit en date du 14 juin:

"Si vous et vos compagnons de voyage n'êtes pas reçus avec toute la pompe que mérite une délégation aussi représentative, vous le serez sûrement avec toute la cordialité que nous serons heureux d'y mettre. Nous attendons le plaisir de vous voir".

Le train de l'Université de Montréal partira de la gare Windsor, à Montréal, samedi le 9 juillet à 2h. de l'après-midi. Ce sera un train de grand luxe offrant tout le confort qu'il est possible d'obtenir en chemin de fer. Il se composera d'un wagon-observatoire avec compartiments, de quatre wagons-lits à compartiments, de quatre wagons-lits ordinaires, de deux wagons-restaurants, d'un wagon pour le personnel et d'un wagon à bagages. Un wagon-observatoire ouvert sera attaché au train dans les Montagnes Rocheuses. Le Pacifique Canadien sera représentésur ce train par M. C.-A. Langevin, de Québec, qui en aura la direction technique, par M. Emile Dupont et par M. Raoul Clouthier, qui aura la direction du groupe de journalistes que la Compagnie a invités à faire le voyage.

PETITES AFFICHES

Tarif

TOUTES DEMANDES — Location: Maisons, chambres, magasins, etc. — A vendre, Perdu, Trouvé, etc.— 1 sou le mot, minimum 25 sous.— La même annonce, un mois, remise de 10%.

NAISSANCES, DECES, MESSES, REMERCIEMENTS — 50 sous par insertion.

CARNET MONDAIN, etc — $1.00 par insertion.

COLLEGE DE BARBIER

Voulez-vous occuper une excellente position, avec le plus haut salaire payé? Quelques semaines d'apprentissage suffisent. Système moderne. Position assurée, pourcentage payé en apprenant. S'adresser Moler Barber College. 62 St-Laurent. 1-3-27

TERRAINS A VENDRE

TERRAINS vacants et terrains bâtis à vendre: Chemin Ste-Catherine: 230,000 pds; Boulevard Gouin: 130,000 pds; Rue Lasalle, Maisonneuve: 10,000 pds; A St-Laurent, à Villeray, etc. Informations: Crépeau et Crépeau, notaires, 1422 rue Visitation. Tél. Cherrier 7744. j.n.o.

PRETS SUR HYPOTHEQUES

Montreal Loan & Morgage Co.

Prêts première hypothèque: Montréal seulement, avec intérêts aux taux courants. Paiements faciles. 189 St-Jacques, chambre 14. Harbour 1675. Aucune commission chargée à l'emprunteur. 10-4-27

ARGENT A PRETER

A. JETTE & CIE, 30 Notre-Dame ouest, Ch. 52, courtiers en immeubles, experts en propriétés. Etablis 1885. Prêts première et deuxième hypothèques. Achetons hypothèques. balance de prix de vente. 16-7-26

A LOUER

No 4037 DANDURAND, près de Pie IX, joli logement de 4 pieces, $14.00 par mois. S'adresser à Crépeau et Crépeau, notaires, 1422 Visitation. Tél. Cherrier 7744. j.n.o.

LA FIERTE FRANÇAISE

maison importation, produits français renommés, possédant spacieux magasin, 49 rue St-Jean, plein centre commercial, Québec, désire représentant sérieux, avantageusement connu, possédant petit capital, à Montréal et autres principaux centres. Superbe occasion, personne énergique, entreprenante, créer situation avantageuse. S'adresser propriétaire: Professeur Joseph Dumais. 7-7-27

Pour les élèves du collège

Si vous avez 15 ans ou plus et voulez gagner de l'argent durant vos vacances, écrivez à D.L.O. Casier 126, Station N. Montréal. 1-7-27

De retour d'Europe

M. Joseph Dumais, de Québec, est revenu ces jours-ci, par le "Mont-Royal", de France, où il a donné des conférences sur le Canada français à Nice, Cannes, Dijon, et ailleurs.

LA TYPHOIDE A MONTREAL

MISE AU POINT DU Dr ALPHONSE LESSARD

M. le Dr Alphonse Lessard, directeur du bureau provincial d'hygiène de la province de Québec, a publié le communiqué suivant, hier, pour répondre à certaines déclarations du Dr Matthias Nicoll, commissaire hygiéniste de l'Etat de New-York, à Saratoga Springs:

"Mon attention a été attirée sur une déclaration faite par le Dr Matthias Nicoll, commissaire hygiéniste de l'Etat de New-York, lors d'un congrès des médecins hygiénistes à Saratoga Springs, le 28 juin, relativement à l'épidémie de fièvre typhoïde de Montréal. Le Dr Nicoll dit que sur une population totale de 700,000 âmes, il y a eu plus de 7,000 cas de fièvre, le taux de la mortalité étant de 11 pour cent, soit 800 décès. Il va même jusqu'à dire que malgré la quarantaine déclarée par les autorités de New-York, les produits laitiers traversent totu de même la frontière et qu'ils sont consommés dans diverses parties de l'tEat."

"Je tiens à dire ici que cette déclaration constitue une forte exagération de la situation réelle et je suis d'avis qu'avant d'affirmer publiquement de tels faits, il aurait été loyal et honnête de se procurer les renseignements désirés des autorités compétentes.

"Comme question de fait, du 1er janvier 1927 au 28 juin, le nombre total des cas de fièvre typhoïde à Montréal, a été de 4,773 et le nombre total des décès a été de 459. La population totale de Montréal et de la banlieue est d'environ 1,000,000 d'âmes.

"Dans une déclaration précédente qui fut publiée par la presse le 22 juin, le Dr Nicoll conseille aux visiteurs venant à Montréal, non seulement de ne pas boire de lait ou de crème, mais de ne boire que de l'eau distillée.

"L'eau utilisée à Montréal est filtrée et subit un traitement à la chlorure et une analyse quotidienne a démontré qu'elle était absolument propre à la consommation.

"Depuis que le bureau provincial d'hygiène de la province de Québec a pris l'affaire en main, toutes les précautions possibles ont été prises afin d'enrayer l'exportation du lait ou de la crème hors de l'île de Montréal. En vertu d'un accord conclu avec les chemins de fer, le lait ou la crème venant du dehors et passant par Montréal ne peuvent être expédiés au dehors à moins qu'ils ne soient contenus dans des boites hermétiquement fermées ou encore dans des wagons scellés.

"De plus, le bureau provincial d'hygiène a posté des policiers à l'entrée du pont Victoria, aux approches du pont de l'île Perrot et de la traverse de Longueuil avec les ordres sévères d'inspecter tous les camions, afin de s'assurer qu'il n'y a ni lait ni crème qui sortent de Montréal par ces seules routes carrossables.

"La situation quant à l'épidémie s'améliore quotidiennement et nous espérons que la fin en est imminente."

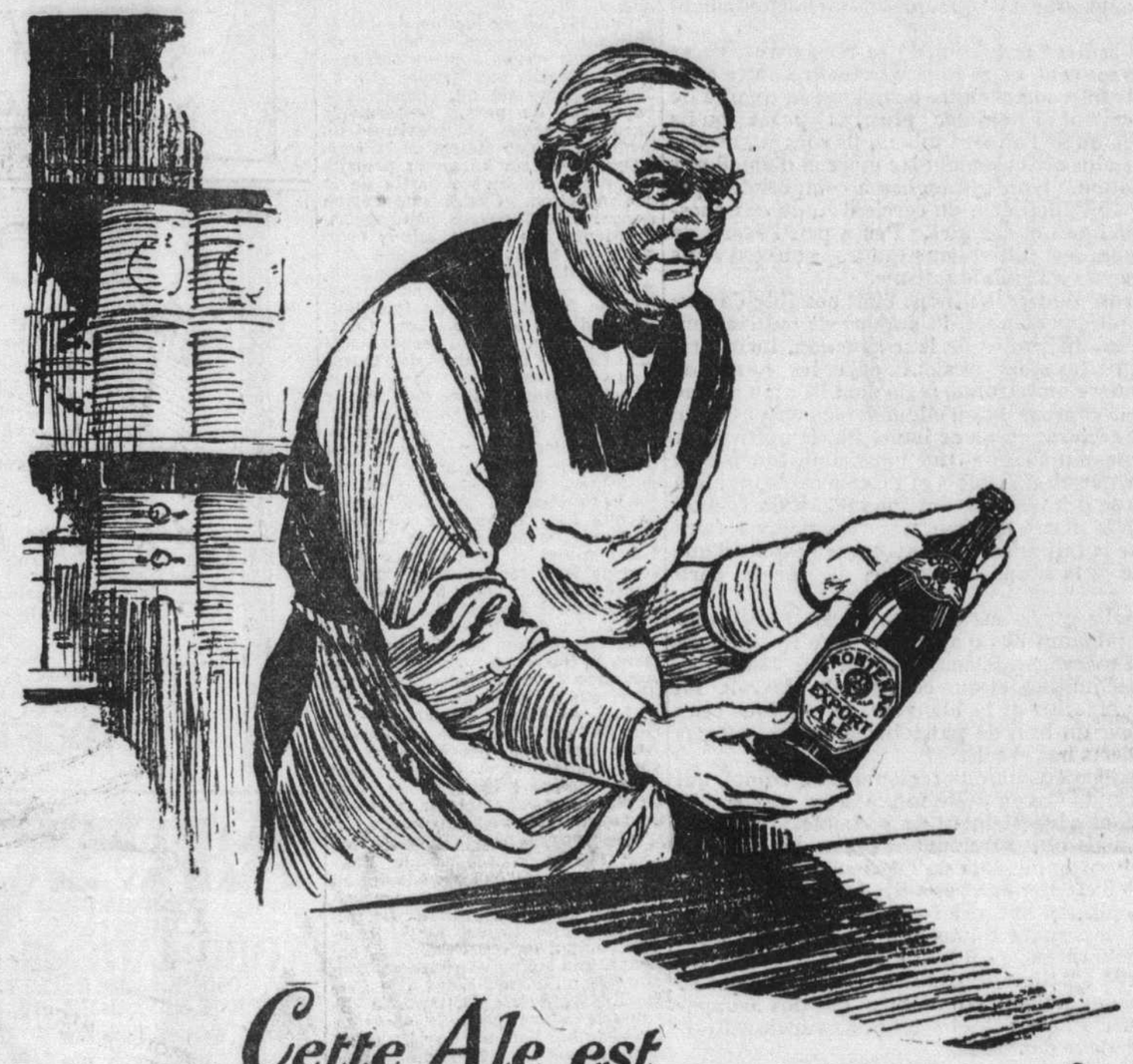


Compagnie d'Assurance sur la Vie

"La Sauvegarde"

MONTREAL

LA SEULE COMPAGNIE CANADIENNE FRANCAISE D'ASSURANCE SUR LA VIE



Cette Ale est en Parfaite **Condition!**

"Nous l'avons tenue absolument dans la même *condition* qu'elle était au sortir de la Brasserie—ce qui veut dire qu'elle est parfaitement bonne."

Et c'est ainsi que l'Ale que vous achetez doit être conservée.

Frontenac *Export Ale*

TOUJOURS EN CONDITION

PETIT AGENDA DU MONDE PROFESSIONNEL

On a "souvent besoin d'un plus "ferré" que soi"--dirait Lafontaine

Avocat

Tél. Bureau: Main 5550
Domicile: Cherrier 6601

Eugène Simard, b. a., l.l.l.

IMMEUBLE "SAUVEGARDE"
92, Notre-Dame Est — Montréal

Notaire

Téléphone: Main 3223

Horace Lippé

Placements d'argent—
Règlements de successions—
Administration de propriétés, etc.
11, PLACE D'ARMES — MONTREAL

Professeur

259, rue ONTARIO E.

LeBlond de Brumath

Bachelier des Universités de France et Laval
Officier d'Académie — Auteur
Préparation à l'étude de la médecine, du droit, de l'art dentaire, de la pharmacie et aux diplômes d'instituteur.

Dentiste

Téléphones: Rés. BElair 1148-F
Bureau BElair 4249
Bureau du soir: 7 p.m. à 9 p.m.

Dr Guillaume Laberge

CHIRURGIEN-DENTISTE
4526 AVENUE ST-DENIS — MONTREAL
Près Mont-Royal — 11-7-27

Notaire

Main 1859

Bélanger & Bélanger

Prêts hypothécaires
80 rue St-Jacques - - Montréal

Professeur

Tél. Uptown 4985
Cours préparatoires du professeur

René Savoie, I.C.I.E.

Bachelier ès-art et sciences appliquées
Droit, Médecine, Pharmacie, Art Dentaire
Cours classique, commercial, leçons privées
696 SHERBROOKE OUEST.

LA TERRE DE CHEZ NOUS

Bulletin officiel de l'Union Catholique des Cultivateurs de la province de Qué.

PARAIT TOUS LES MARDIS ET JEUDIS

Cette page, le titre, les rubriques et tous les articles originaux qui y paraissent, sont enrégistrés à Ottawa et tous les droits de reproduction ou de traduction sont réservés conformément à la loi des droits d'auteur.

Journées sociales agricoles !

Leur importance; leur rôl e comme facteur d'amélioration de la situation ag ricole

Avant ces dernières années, une journée sociale agricole, ça ne s'était presque jamais vu, ça ne s'était jamais fait. Il y a à peine cinq ans, une journée sociale agricole eût été un fiasco risible et lamentable; aujourd'hui, c'est une possibilité, une réalisation facile, c'est même un besoin. A quoi attribuer cet heureux changement dans la mentalité agricole de notre province? Interrogez les quelque deux cents cultivateurs qui assistaient à la Journée Sociale de Saint-Nazaire d'Acton, la semaine dernière, et inévitablement on vous répondra: "C'est à l'Union."

L'Union Catholique des Cultivateurs a fait se réveiller et se révéler chez nous une élite agricole renseignée, agissante, consciente de sa dignité et de son devoir social, sachant s'arracher au besoin à ses occupations pour faire bénéficier ses frères d'expériences et de connaissances quelquefois laborieusement acquises.

Nos cultivateurs sentent le besoin de se rencontrer, de se sentir les coudes plus souvent, de se mieux connaître entre eux; de telles réunions leur font comprendre davantage la dignité de leur profession, les incitent à l'aimer plus, et parce qu'ils l'aiment plus, et parce qu'ils l'aiment mieux, ils sont naturellement portés à étudier plus sérieusement les moyens d'améliorer eux-mêmes leur situation. L'on commence à comprendre que chaque cercle de l'U. C. C. doit être un cercle d'étude des questions agricoles économiques et sociales. Peu à peu l'esprit de solidarité se fortifie chez nos cultivateurs qui trop souvent seuls et isolés sont plutôt portés à l'individualisme.

Dans le même ordre d'idées, s'il nous était possible de s'en rendre compte, nous serions étonnés du nombre de cultivateurs qui, démoralisés par les difficultés de leur situation, incompris de ceux qui auraient pu les aider, avaient déjà les yeux de l'autre côté de la frontière américaine, mais dont l'Union, venue à son heure, a relevé le courage, et qu'elle a gardés au pays. Je n'oublierai jamais la déclaration de ce jeune fils de cultivateur qui me disait avec une simplicité et une conviction touchante: "Je vous affirme, moi, que c'est l'Union, et l'Union seule, qui m'a gardé au pays. Sans le dévouement des fondateurs de l'Union qui ont ainsi donné à la classe agricole une voix pour se faire entendre et m'ont, par le fait même, mis au coeur l'espoir d'une amélioration générale de la situation agricole, je serais parti depuis 1924."

L'Union n'aurait-elle gardé que celui-là à la terre canadienne que nous ne craignons pas d'affirmer qu'elle méritait d'être fondée, que les sacrifices de ceux qui ont fait l'Union ce qu'elle est n'ont pas été inutiles, et que ce seul fait devrait lui attirer au moins la sympathie et la bienveillance de tous ceux qui ont encore au coeur un brin de patriotisme qui ne soit pas submergé par des intérêts bas et vils.

Chacune des réunions des unions régionales de comté, qui surgissent un peu partout — il en a été fondé deux encore la semaine dernière — sont généralement de véritables journées sociales. Lentement, mais plus sûrement l'Union s'achemine vers son idéal: l'amélioration du sort de l'agriculteur, en l'incitant d'abord lui-même à étudier et à résoudre les problèmes qui sont de son ressort, en plaçant la cause agricole devant l'opinion publique, en faisant comprendre à tous que chez le cultivateur il y a besoin d'une amélioration, qu'il faut mettre à sa portée les moyens de réaliser cette amélioration, si l'on ne veut pas que se continue le crime national de la dépopulation de nos campagnes, si l'on veut garder à la terre notre jeunesse rurale entraînée par l'attrait fascinateur des villes.

Donat-C. NOISEUX

Tribune Libre

En revenant d'une journée agricole

Sainte-Hélène, 25 Juin 1927

M. le Secrétaire,

Il nous était donné d'assister ces jours derniers à la journée agricole organisée par le Cercle de l'U.C.C. de Saint-Nazaire de Bagot. On sait assez que l'étude des problèmes agricoles est le but de ces réunions et que nous y sommes un peu comme des élèves qui font un jour de classe. A la messe solennelle qui ouvrait ce congrès Mgr le grand vicaire Desranleau, dans son sermon plein de substance, fournit une matière suffisante pour tout le travail du jour. La justesse d'une de ses remarques m'a frappé, j'ai pensé qu'elle ne s'adressait pas uniquement aux gens de Bagot mais à tous les cultivateurs et que nous ne pourrions nous défendre de la trouver judicieuse et à propos.

Nous entendons souvent comparer la tâche et le salaire de l'agriculteur à ceux des ouvriers des villes et conclure que c'est celui-ci qui a le meilleur sort. Mgr le grand vicaire se demande si cette opinion qui lui paraît fautive n'est pas le fait d'un mauvais choix des situations mises en balance. "Au cultivateur qui se débat contre la pauvreté et la misère il faudrait, dit-il, comparer le manoeuvre besogneux qui souvent chôme et que soutient quelquefois la Saint-Vincent de Paul. A l'ouvrier qui a un métier assez bien rémunéré opposez le cultivateur à l'aise". Il faut avouer qu'en comparant des situations identiques l'avantage demeure au rural. Pour adjuger sur le cas douteux on pourrait se rappeler qu'à la campagne, on est pauvre tout en ayant des réserves; tandis qu'en ville on paraît riche bien que l'on soit à sec.

On rencontre cependant de bonnes familles, riches d'enfants assez âgés, que la terre ne pouvait faire vivre convenablement et qui ont vu leur situation devenir meilleure en ville. C'est vrai, dira M. Lalonde dans son allocution, mais cette vie plus facile s'achète souvent et c'est de la santé, de la moralité, de l'avenir incertain des enfants qu'elle se pare. Ceci donne à réfléchir, car, comme catholique, nous admettons cette vérité que nous rappelait Mgr le grand vicaire: "La poursuite des biens temporels doit être subordonnée à l'acquisition des biens éternels.

Les tâches pénibles de notre métier d'agriculteur, nos manques d'argent, nos charges sociales nous portent à penser quelquefois que nous sommes maltraités et qu'un peu de ce qui les autres classes ont en abondance nous est dû. Il est légitime de chercher à améliorer sa situation, mais je crois qu'il est impossible de niveler les différences qui existent entre les avantages que rapportent tel ou tel genre d'occupations, ou même d'établir un minimum de bien-être et de confort dû à tous. Les conditions de vie sont inégales comme le sont nos dons naturels: l'initiative dans le monde, progrès et l'ordre en résultent. Il y aura toujours des classes mieux pourvues de biens matériels. Cependant il me semble que la vie nous doive à chacun une part égale de bonheur; mais l'argent n'est pas le seul élément qui rende l'homme content de son sort et je crois que la Providence rétablit l'équilibre en donnant à ceux qui peinent le plus, une plus large part d'une autre sorte de biens inestimables parce que nous ne pouvons ni les créer ni les remplacer.

Ainsi pour reprendre notre comparaison, je comprends bien pourquoi l'ouvrier des villes, même celui qui vit bien, envie la paix, la tranquillité, la libre existence de l'homme des champs au sein de la grande nature. En effet, rien dans son existence ne peut lui fournir l'équivalent de ces choses si désirables et si précieuess qui lui manquent.

Ce doit être parce que le cultivateur, en en jouissant gratuitement, par surcroit, les ignore qu'il se prend à désirer ce par quoi on les remplace à la ville: le bruit, le joug du maître, les plaisirs qui fatiguent, le déjà-vu qui ennuie.

Alexis BEAUREGARD,
Cultivateur.

Les assemblées de la semaine prochaine

Dimanche 3 juillet. — Après la messe: St-Alexandre; 3h.: Ibervile; 8h. (le soir): Sabrevois.

Lundi 4 juillet. — 8h. (le soir): Clarenceville.

Mardi 5 juillet. — 8h. (le soir): Pike River.

Mercredi 6 juillet. — 8h. (le soir): Bedford.

Jeudi 7 juillet. — 8h. (le soir): St-Armand.

Vendredi 8 juillet. — 8h. (le soir): Frelighburg.

Note de la R. — Par erreur dans les numéros de jeudi et mardi dernier, nous avons annoncé Phillipsburgh au lieu de Frelighburg. Les lecteurs sont priés de remarquer que l'assemblée aura lieu à Frelighburg. D.-C. N.

Soixante ans de progrès

L'EPOPEE DU BLE

Les premiers pionniers de la Confédération n'auraient jamais osé rêver au progrès du Canada depuis soixante ans. Le plus bel ornement de l'arc de triomphe élevé à l'avancement du pays est certainement "l'épopée du blé".

Pendant la célébration des fêtes du soixantenaire, les Canadiens devront se rappeler l'histoire vraiment prodigieuse du blé. Les trois provinces des prairies produisent la plus grande partie du blé dont se sert le consommateur canadien, ainsi que la presque totalité du surplus de 300,000,000 de boisseaux que l'on exporte annuellement.

Cette histoire démontre l'habileté des Canadiens à surmonter les plus grands obstacles, à travailler de concert avec la nature et à faire marcher de pair la science et l'industrie.

En 1867, la production de blé se chiffrait à quelque 21,000,000 de boisseaux: c'était à peine suffisant pour subvenir aux besoins des 3,370,000 personnes qui formaient la population du pays. Remarquons aussi que, seules, les provinces du centre et de l'est étaient en culture. L'Ouest avec ses immenses prairies ne faisait pas encore partie de la confédération. C'était une région excessivement sauvage, pâturage paradisiaque des bisons, séjour ordinaire des tribus pendant l'été.

Au bout de vingt ans, l'Ouest entra dans la Confédération: le chemin de fer canadien du Pacifique venait d'être terminé. Les Canadiens avaient une foi inébranlable dans l'avenir des plaines de l'Ouest, tandis que les autres pays tournaient en ridicule leur rêve fou de cultiver les prairies. Même en 1881, une revue sérieuse de la Grande-Bretagne déclarait qu'il était aussi pratique de développer les prairies de l'Ouest "que d'essayer d'utiliser les banquises. Les prairies," lisait-on plus bas, "demeurent gelées durant sept ou huit mois de l'année. Les hommes et les animaux meurent de faim comme des mouches; et ceux qui échappent à ce terrible sort rentrent souvent infirmes jusqu'à la fin de leur vie."

La colonisation se fit tranquillement et lentement. Jusqu'au commencement de ce siècle, les Canadiens eux-mêmes considéraient les plaines de l'Ouest comme une région de "ranch". Et l'on ne pouvait y récolter du blé, parce que les diverses espèces que l'on possédait dans le temps exigeaient 120 jours ou plus pour mûrir, et que la saison de pousse était trop courte.

Vers 1906, la production du blé avait atteint 125,000,000 de boisseaux: et la récolte se faisait en grande partie dans les provinces autres que celles des prairies. La même année, le docteur C. G. Saunders, botaniste du Dominion, annonça, à la suite d'expériences concluantes qu'il avait faites à la Ferme Expérimentale d'Ottawa, la découverte d'une nouvelle sorte de blé — le blé Marquis. Ce dernier est mûr au bout de 110 jours et donne cinq boisseaux de plus par acre, que n'importe quelle autre variété de blé.

Une fois la saison de pousse raccourcie de dix jours, les provinces des prairies devenaient le grenier de l'univers. En 1909, la production de blé s'élevait à 166,000,000 de boisseaux. En 1911, elle atteignait 230,000,000 et en 1915, 393,500,000 boisseaux. Une immense lisière, large de deux cents milles, s'étendant à travers les prairies, de simple "ranch" qu'elle était autrefois, était devenue un champ fertile. En 1923, la production fut réellement phénoménale: 474,000,000 de boisseaux.

Mais attendons la fin. Plus au nord, sur une étendue de deux cents milles encore, on connaissait l'existence d'une riche contrée de prés et de lacs. D'autres savants, se souvenant des succès du docteur Saunders, poursuivirent leurs travaux de recherches. On apporta de la région des Himalayas une variété de blé d'une grande robustesse, mûrissant très vite et l'on opéra des croisements avec les espèces domestiques.

En 1926, L. H. Newman, successeur du docteur Saunders, annonça que l'on avait obtenu des résultats merveilleux. Le blé "Garnet" avait vu le jour. Egal en tous points au Marquis, il mûrit en une centaine de jours.

Cette nouvelle fit du bruit. On essaya la nouvelle sorte de blé, dans les régions parcourues par le chemin de fer de la baie d'Hudson, et dans certaines fermes expérimentales du nord. Il a subi victorieusement toutes les épreuves.

En 1926, tout l'approvisionnement de blé Garnet, soit 12,000 boisseaux, fut distribué à un certain nombre de fermiers. Et, d'après tous les rapports, le blé n'a pas trompé les plus belles espérances.

La découverte de cette dernière espèce fit reculer de deux cents milles la frontière septentrionale des régions productives du Canada. De 1900 à 1910, le gouvernement canadien fit des avances aux pionniers américains et européens, afin de peupler le "reste" de l'Ouest canadien. Cette année, soixantième anniversaire de la Confédération, le Dominion possède encore une riche région habitable, aussi considérable que la première.

Vient de paraître

Dictionnaire du Bon Langage, par l'abbé Etienne Blanchard, 280 pages, 4ème édition 1927. — Cette nouvelle édition mise à jour, a des améliorations que nous tenons à signaler. Elle est d'un format de poche, d'un usage pratique pour toutes les classe de la société et spécialement adaptée à l'enseignement. L'auteur, comme les grammairiens, procède par exemples, en mettant chaque mot dans son cadre, afin d'en faire mieux comprendre ce qui blesse l'oreille, la grammaire, la logique ou le bon usage. On trouve dans l'appendice cent termes de radiophonie, cent termes d'automobilisme et quatre chapitres extraits du "Bon français en affaires"; Les marques de fabriques — Têtes de lettres et cartes d'affaires — Sur les enveloppes — Remarques dactylographiques. On peut se le procurer au prix de 60 sous (relié), franco 70 sous (timbres acceptés), en s'adressant à l'abbé Etienne Blanchard, église Saint-Jacques, Montréal. Se trouve aussi chez les libraires.

Conseil des Arts et Manufactures

AVIS AUX ELEVES

Les élèves qui ont suivi les cours donnés pár le Conseil des Arts et Manufactures, au Monument National, voudront bien se présenter immédiatement, le jour, à la salle de l'exposition, pour réclamer les dessins et autres travaux accomplis durant l'année.

Il est important que les élèves se présentent sans délai, car des changements importants seront opérés aux diverses salles des cours.

L'objectif d'été

Le choix d'un site de vacances constitue aujourd'hui un gros problème dans plus d'un foyer. Les suggestions abondent, mais la difficulté est de trouver l'endroit qui réunisse tous les avantages, et qui fasse en outre diversion avec les villégiatures du passé. Ce problème concerne surtout les parents qui doivent tenir compte de leurs familles. Ils veulent choisir un endroit où ils peuvent surveiller les enfants tout en s'accordant eux-mêmes toutes leurs aises. Ils veulent aussi pour les vacances un entourage sympathique, ce qui n'est pas toujours possible dans un grand hôtel. Quand ils entendent parler de camps de chalets, ils se figurent que l'on y vit comme sous la tente. C'est, tout au contraire, la vie du chez-soi, moins le souci des repas et des domestiques, et avec toutes les commodités de la vie et les agréments d'une société d'amis. On trouve de ces camps dans la province d'Ontario: ceux de la Rivière-aux-Français, de Devil's Gap et de la Rivière Nipigon où toutes sortes de sports aquatiques: pêche, golf et autres divertissements s'offrent à notre ami le villégiateur. On peut obtenir des détails sur ces camps ainsi que des brochures illustrées de H. F.-C. Lydon, agent des voyageurs en ville, 143, rue St-Jacques, téléphone Harbour 4211, ou de n'importe quel agent de billets du chemin de fer Pacifique Canadien, qui se spécialise dans ce genre d'organisation de villégiatures. (r.)

LE THÉ VERT "SALADA"

F37

incomparable—seul en son genre.

Le NEW ENGLANDER

Ce Luxueux Express de Nuit pour Boston

Quitte Montréal à 9 h tous les soirs (Gare Bonaventure)
Arrive à Boston à 7 h 40 du matin

L'Ambassador
Le Rapide pour Boston
Aucune Surcharge
Dép. de Montréal à 9 h 05 du matin
Arr. à Boston à 7 h du soir
De la gare Bonaventure tous les jours
La route populaire par les Montagnes Vertes, et la vallée de la Merrimack via St. Albans, Montpelier, White River, Concord, Nashua, Manchester et Lowell.
Aménagement moderne—voitures de première, wagon-salon, wagon-restaurant wagon-observatoire avec radio.

Boston, le centre intellectuel, commercial et social de la Nouvelle-Angleterre offre au visiteur plus d'un point d'intérêt. De nombreux vestiges des premiers jours de la colonie y coudoient l'art et l'industrie modernes sous toutes leurs formes.
Une autre source d'agrément est le service intelligent, moderne, somptueux qu'on rencontre à bord du "New Englander." Ce superbe train comporte voitures de première, wagons-lits à salons et compartiments, wagon-club.
L'Heure indiquée est l'Heure Normale de l'Est
Renseignements et billets au Bureau des billets en ville, 230 rue Saint-Jacques Main 4731

CANADIEN NATIONAL

A BOSTON CHAQUE NUIT PAR LE "Red Wing"
UN TRAIN SUPERBE
Quitte Montréal . . . . . 8.30 p.m.
Arrive à Boston . . . . . 7.03 a.m.
Quitte Boston . . . . . 9.00 p.m.
Arrive à Montréal . . . . . 7.30 a.m.

CHAQUE JOUR PAR l'"Alouette"
UN TRAIN SANS RIVAL
Quitte Montréal 9.00 a.m. Quitte Boston 8.00 a.m.
Arr. à Boston 8.00 p.m. Arr. à Montréal 6.30 p.m.
EQUIPEMENT TOUT ACIER
Horaire d'après heure solaire.
Pour billets et plus amples renseignements—Bureaux de Billets de Montréal: 143 rue St-Jacques; tél. HArbour 4211, ou aux gares Windsor, Place Viger, Mile End, Westmount et Montréal-ouest.
PACIFIQUE CANADIEN

AREX
COMPOUND CONTRE LE RHUMATISME
INSOMNIE, MAUX de TETE
GRIPPE, NEVRALGIE etc.
$1.00 Chez Tous les pharmaciens
THE AREX COMPANY, LEVIS, P.Q.

PHARMACIE LAURENCE
Angle des Rues Saint-Denis et Ontario, Montréal
Téléphones: Est 1507 et 4647
Drogues et Produits Chimiques Supérieurs.
Tous les remèdes nouveaux.
PRESCRIPTIONS médicales remplies avec soin
Livraison rapide par toute la ville

ANNONCE MUNICIPALE

PROCLAMATION

Jubilé de Diamant de la Confédération

CLOCHES, SIFFLETS, SIRENES, etc.

Comme l'on doit, A MIDI, le PREMIER JUILLET, tirer sur le sommet du Mont-Royal une salve de 21 coups de canon à l'occasion des fêtes de la Confédération, j'engage fortement les autorités religieuses, les compagnies de chemin de fer et de navigation, les autres compagnies d'utilité publique, les propriétaires d'usines, à faire en sorte que les cloches des églises et des locomotives soient sonnées, que l'on fasse jouer les sifflets des bateaux, des usines, etc., et résonner les cornes des voitures pendant quelques minutes, à partir de MIDI PRECIS, ce jour-là.

En se joignant ainsi à cette partie du programme des fêtes, les citoyens intéressés contribueront à donner plus d'éclat à cette manifestation commémorative du grand événement de la Confédération.

LE MAIRE,
MEDERIC MARTIN.

Cabinet du Maire,
Hôtel de Ville,
Montréal, 29 juin, 1927.

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

AVOCATS

Aldéric Blain, L.L.,L.
Jean Fauteux, L.L.,B.
BLAIN & FAUTEUX
AVOCATS
Imm. Duluth, chambre 21, Main 5428
50, rue Notre-Dame ouest Montréal

Vanier & Vanier
AVOCATS
Anatole Vanier, Tél. Havre 2841
Guy Vanier, 97 Saint-Jacques

Jacques Cartier, L.L., L. Tél. Lanc. 7813
Jean-Victor Cartier, L.L., L.
L.-J. Barcelo, L.L., B.
J.-Eug. Rivard, L.L., L.
Cartier, Barcelo et Rivard
AVOCATS
Chambre 703a, Immeuble "Power"
95, rue Craig ouest — Montréal

ST-GERMAIN, GUERIN & RAYMOND
AVOCATS
Tél. Main 5154 31, rue St-Jacques
P. St-Germain, L.L.,L., L. Guérin, L.L.,L.
P. Panet-Raymond, L.L.,L.

MAURICE DUPRE, L. L. L. C. R.
AVOCAT ET PROCUREUR
de l'Etude
Fitzpatrick, Dupré, Gagnon et Parent
Immeuble Morin
111, COTE DE LA MONTAGNE
Téléphone 212 et 213
QUEBEC

Main 7693
ANTONIO ALLARD
AVOCAT ET PROCUREUR
50, Notre-Dame ouest, Montréal
Bureau du soir:
8128 St-Denis - Calumet 8214J

ASSURANCE

Normandin & DesRosiers
Courtiers en Assurances
232, RUE SAINT-JACQUES
Tél. Main 3983-4553 Montréal

COMPTABLES

LARUE & TRUDEL
COMPTABLES AGREES
"CHARTERED ACCOUNTANTS"
J. Art. Larue, C.A. Eugène Trudel, C.A.
J.-Wilfrid Bélanger, C.A. Maurice Chartré, C.A.
Maurice Samson, C.A. Emile Beauvais, C.A.
David Robillard, C.A.
LARUE, TRUDEL & PICHER
Syndics et Liquidateurs
QUEBEC MONTREAL

P.-A. GAGNON
COMPTABLE AGREE
(Chartered Accountant)
Chambre 315
Edifice "Montreal Trust"
11 Place d'Armes. Tél. Main 4912

RELIEURS ET REGLEURS

RELIEURS & REGLEURS
VILLEMAIRE & FRERES
REGLAGE ET COUVERT A FEUILLES MOBILES DE TOUT GENRE
Edifice Chambre de Commerce
Harbour 3078-79 17 St-Jacques

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 336 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone Main 7460).



Compagnie d'Assurance sur la Vie
"La Sauvegarde"
MONTREAL
LA SEULE COMPAGNIE CANADIENNE FRANCAISE D'ASSURANCE SUR LA VIE

TROISIEME VOYAGE DE L'UNIVERSITE de MONTREAL
A travers le Canada jusqu'aux Montagnes Rocheuses et la Côte du Pacifique
Banff---Lac Louise---Field---Vancouver---Victoria
TRAIN SPECIAL du PACIFIQUE CANADIEN
Départ gare Windsor, samedi, 9 juillet
Retour gare Windsor, samedi, 30 juillet
$365.00 TOUS FRAIS COMPRIS
Direction personnelle de M. Edouard MONTPETIT, Secrétaire-Général de l'Université.
Pour renseignements complets et brochurette illustrée, s'adresser à l'Université de Montréal ou aux agents du
PACIFIQUE CANADIEN

MOTEURS ELECTRIQUES WESTINGHOUSE de toute description—Double garantie
Demandez nos prix
ELECTRICS LIMITED
Subsidiaire de "Canadian Westinghouse Co Ltd".
512 WILLIAM, MONTREAL — York 6281

MARQUES DE COMMERCE
Enrégistrées en tous pays
Demandez le Manuel traitant des Brevets d'Invention, Marques, etc.
MARION & MARION
fondée en 1852
364, rue Université, Montréal.

Toujours le meilleur
Les gros fumeurs sont forcés un jour ou l'autre d'en venir au tabac
PUR CANADIEN NATUREL
c'est-à-dire au tabac
FOREST FRÈRES
le seul qui donne de l'agrément sans inconvénients.
Cinq variétés pour satisfaire tous les goûts. 103



TABAC FOREST FRERES
PUR CANADIEN NATUREL

Questions scientifiques

La "statique"

Elle serait produite par les orages – Un nouveau poêle électrique

La revue *"Technique"* publiée à Montréal, sous la direction de M. Augustin Frigon, donne sur l'origine des bruits de statique si désagréables en radiophonie, des explications très convaincantes et fort peu optimistes.

"Des expériences sur la nature et la cause des éclats de la foudre, commencées par M. Watson-Watt et continuées par les autorités britanniques ont abouti aux conclusions suivantes:

"L'éclair électrique a suffisamment d'énergie pour produire des ondes sonores (bruits) sur tous les récepteurs de radio autour de la terre. En moyenne il se produit environ un bruit de statique une fois la seconde dans un écouteur sensible, et l'on croit que la fréquence des orages sur tout le globe en est la cause.

"Le potentiel d'un éclair peut atteindre jusqu'à 100,000,000 de volts et la quantité d'électricité en jeu est de l'ordre de 20 coulombs. La durée de la décharge étant d'environ un cent-cinquantième de seconde, il s'ensuit que l'intensité du courant de décharge est voisine de 10,000 ampères."

PROPOS DE CUISINE

Tous ceux qui ont un air savant déclarent à l'occasion que l'électricité offre les conditions idéales de chauffage, de transformation d'énergie, etc. Et ils concluent non moins savamment que cet admirable agent est impraticable, tant au point de vue économique, que technique: ce qui nous avance beaucoup.

On reconnait d'ailleurs, puisque nous parlons de cuisine, que les poêles électriques souffrent du vice radical d'une lente émission calorique, c'est-à-dire qu'il chauffe lentement et qu'ainsi il n'est pas pratique pour certaines cuissons. Les bobines de fils résistants échauffés par le courant électrique doivent d'abord échauffer les isolants dans lequels ils sont incrustés et cela prend déjà bien du temps.

Un ingénieur vient de s'aviser d'un nouveau système simple comme le jour, mais auquel il fallait tout de même penser, tout comme pour découvrir l'Amérique. Il a construit un poêle où l'élément de chauffe est tout simplement le fond même de la casserole. Le courant se précipite dans la casserole et en un rien de temps échauffe le contenu. Il est vrai qu'un pareil poêle exige des plats spéciaux et que la compagnie détient ainsi une sorte de monopole sur la batterie de cuisine. La chose est fort compréhensible. Car pour chauffer directement le fond de la casserole, il faut transformer le courant, c'est-à-dire prendre le courant de 110 volts et quelques ampères et le changer en un courant de deux volts et une centaine d'ampères. Dans ce but le fabricant a placé sous sa dite casserole une bobine horizontale d'une centaine de tours qui enfile sans y toucher un cercle de cuivre qui joue le rôle de secondaire. Le courant se trouve augmenté à cent ampères et réduit à deux volts. Le cercle de cuivre forme partie intégrante du fond de la casserole et l'échauffe.

L'ingénieur ne s'est pas arrêté en si bon chemin. Pour empêcher que les enfants ne jouent avec les plats une fois sur le courant, il a fixé au fond de la casserole prises qui s'emboitent hermétiquement dans des ouvertures et qui y sont retenues par magnétisme lorsque le courant est lancé. En sorte que pour enlever la casserole, il faut d'abord fermer le courant. Les plats sont faits de façon à ce que le liquide en combustion ne se répande pas sur les éléments, et les enroulements du primaire sont isolés et restent froids.

Ce poêle électrique est si bien fait qu'il utilise 92% de la chaleur fournie par le courant et est donc fort économique.

MARC ONI.

Postes américains

HEURE SOLAIRE

6 H. P.M.
WBZ, 333m. Springfield. — Orchestre.
WEAF, 492m. New-York. — Orchestre.
WLBO, 416m. Chicago. — Pianiste.
WJZ, 454m. New-York. — Orchestre.
WMAQ, 447.5m. Chicago. — Orgue.
WOR, 422.3m. Newark. — Ensemble.
WTAM, 399.8m. Cleveland. — Orchestre.
6 H. 10 P.M.
WGN, 305.9m. Chicago. — Ensemble.
6 H. 15 P.M.
WEBH, 365.6m. Chicago. — Trio.
6 H. 30 P.M.
KYW, 526m. Chicago. — Concert.
KDKA, 315.6m. E. Pittsburg. — Concert.
WBZ, 333m. Springfield. — Concert.
WEAF, 492m. New-York. — Programme.
WGBS, 348.6m. New-York. — Ténor.
WGY, 379.5m. Schenectady. — Concert.
WLBO, 416m. Chicago. — Ténor.
WOR, 422.3m. Newark. — Orchestre.
7 H. P.M.
KYW, 526m. Chicago. — Concert.
WBBM, 389.4m. Chicago. — Orchestre.
WJZ, 454m. New-York. — Norman Sweetser.
WLIB, 365.9m. Chicago. — Quintette.
WTAM, 399.8m. Cleveland. — Studio.
7 H. 10 P.M.
WBZZ, 338m. Springfield. — Symphonie de Boston.
7 H. 15 P.M.
WOR, 422.3m. Newark. — Concert.
7 H. 30 P.M.
WGBS, 348.6m. New-York. — Ensemble.
WEAF, 492m. New-York, et chaine. — Fanfare Goldman.
7 H. 45 P.M.
WOR, 422.3m. Newark. — Studio.
8 H. P.M.
WABQ, 277.6m. Philadelphie. — Violon.
WEAF, 492m. New-York. — Fanfare Goldman, à chaine de postes.
WEBH, 365.6m. Chicago. — Orchestre.
WGBS, 348.6m. New-York. — Trio.
WGBS, 242m. Chicago. — Orchestre.
WNYC, 535.4m. New-York. — Pianiste.
8 H. 30 P.M.
WPG, 272.6m. Atlantic City. — Orchestre.
9 H. P.M.
KYW, 526m. Chicago. — Concert.
WJZ, 454m. New-York. — Duo.
WGBS, 348.6m. New-York. — Quatuor.
WTAM, 388.8m. Cleveland. — Orchestre.
9 H. 15 P.M.
WEAF, 492m. New-York. — Orchestre.
9 H. 30 P.M.
WJZ, 454m. New-York. — Orchestre.
WMAQ, 447.5m. Chicago. — Orchestre.
WPG, 272.6m. Atlantic City. Orchestre.
9 H. 40 P.M.
WBZ, 333m. Springfield. — Orchestre.
10 H. P.M.
WBBM, 389.4m. Chicago. — Orchestre.
WEBH, 365.6m. Chicago. — Orchestre.
WEAF, 492m. New-York. — Orchestre.
WGY, 379.5m. Schenectady. — Orchestre.
WLBO, 416m. Chicago. — Artistes.
WMCA, 370m. New-York. — Orchestre.
WOR, 422.3m. Newark. — Musique.
WPCH, 309m. New-York. — Piano.
WPG, 272.6m. Atlantic City. Orchestre.
10 H. 30 P.M.
WGN, 305.9m. Chicago. — Musique.
WPCH, 309m. New-York. — Orchestre.
WPG, 272.6m. Atlantic City. — Orchestre.

LA SEMAINE MISSIONNAIRE

LES PREPARATIFS A JOLIETTE

Joliette, 30, (Spécial au *Devoir*) — A part peut-être le sacre de ses deux évêques, Joliette n'a jamais présenté le spectacle d'une plus grande effervescence religieuse et apostolique. Tout le monde est sur pied pour recevoir dignement les nombreux visiteurs que l'on attend à l'occasion de la semaine missionnaire du 4 au 10 juillet.

Pour le moment, ce sont les communautés missionnaires qui arrivent avec leurs nombreux exhibits.

Mais c'est surtout au Séminaire, dans la grande salle de récréation des élèves, lieu de l'installation, que se manifeste la plus grande activité.

Cette vaste pièce, d'ordinaire si silencieuse et si morne au cours des vacances, présente actuellement l'aspect d'une véritable ruche. Tout autour, de nombreux compartiments de 8 à 10 pieds de haut ont été dressés pour les diverses Communautés exposantes, qui déjà sont à l'oeuvre pour la plupart.

Les Révérendes Soeurs Ursulines, de la Congrégation, de Jésus-Marie, de Sainte-Anne et les Franciscaines Missionnaires de Marie, par exemple, ont déjà pris de l'avance. Leurs principaux tableaux sont déjà appendus, avec, au-dessus, les statistiques de leurs activités apostoliques; tandis qu'au-dessus, les banderoles d'inscriptions, toutes plus jolies les unes que les autres se déploient et s'enlacent magnifiquement. C'est en somme toute l'histoire religieuse et apostolique de notre jeune pays qui se déroule sous nos yeux: Champlain et les Récollets, les Jésuites, Vénérables Mères Marie de l'Incarnation, Marguerite Bourgeois, Jeanne Mance.

S. G. Mgr Forbes arrivé d'un pèlerinage à Sainte-Anne de Beaupré assez tard mardi après-midi, n'a pas voulu prendre son souper avant d'aller faire une visite à la salle. Son bon sourire habituel et ses bonnes paroles n'ont pas manqué d'être pour tous un bien vif encouragement.

Inutile de dire qu'à l'évêché, MM. les chanoines Piette, curé, Lachapelle, procureur, Gervais, principal de l'Ecole Normale, et les autres, se multiplient pour bien recevoir les visiteurs.

Tout laisse donc entrevoir pour l'exposition du 4 juillet, le plus brillant succès. L'affluence s'annonce déjà considérable; des voyages s'organisent de Montréal, de Saint-Hyacinthe et de Sorel. Du lointain Québec même, c'est un véritable pèlerinage à la chapelle du Séminaire que l'on est présentement à organiser; et les billets s'enlèvent rapidement, dit-on.

Au cours de la semaine du 4 au 10 juillet, mais surtout le 10, allons donc à Joliette en foule.

Souvenez-vous du Maine

Beaucoup se rappellent encore ce fameux cri qui déclancha la fameuse guerre hispano-américaine, alors que nos voisins du sud apprirent le coulage, par les Espagnols, d'un de leurs navires de guerre.

Cette phrase lapidaire a, aujourd'hui, une signification nouvelle, pourtant bien appropriée; le Maine est l'un des Etats les plus enchanteurs de la grande république voisine et il éveille la gracieuse idée d'une vie exubérante de plaisirs sur d'immenses plages de sable d'argent lavées par les flots bleus et balayées par les vivifiantes brises salines.

Aussi, c'est là que se trouvent les plus belles places de mer offrant toutes les facilités pour le golf, le tennis, les jeux, les promenades en auto, les bains de mer, les bains de soleil sur les sables chauds, dans une atmosphère saine et vivifiante.

Les plages du Maine sont d'accès facile par le service commode du Canadien National. Détails complets auprès de tout agent du Canadien National ou au Bureau des billets en ville, 230, rue Saint-Jacques, Main 4731. (r.)

LETTRES DE FADETTE

Toutes les séries .. 55c franco
Remise spéciale pour les commandes à la douzaine. En vente à la librairie du "Devoir".

LE RADIO

Numéros intéressants

HEURE SOLAIRE

Jeudi soir, à 8.15, au poste WLS, William O'Connor, ténor, Harriet Lee, contralto, Junita Rae, mezzo-soprano.

Jeudi soir, à 7.00, au poste WMBB, Hilda Hinrichs, violoncelliste.

Jeudi soir, à 8.00, au poste WJZ et chaine, grand programme musical.

Vendredi soir, à 9.30, par tous les postes canadiens, Sa Majesté le Roi Georges V. En plus grand programme musical: choeur de mille voix, chansons par Edward Johnson, Allen McQuhae, et Mlle Eva Gauthier; discours du premier ministre King, du sénateur Dandurand etc.

Vendredi soir, à 8.00, au poste WJZ et chaine, Noah Swayne.

Samedi soir, à 7.10, au poste WBZ, la Symphonie de Boston.

Samedi soir, à 3.30, au poste WJZ, musique classique.

Programmes de jeudi

Postes canadiens

HEURE AVANCEE

CKAC, 411m. Montréal

4.00—Bourse.
7.00—Orchestre.
7.30—Trio du Windsor.
8.30—Studio.
CFCF, 411m. Montréal.
12.35—Orchestre, bourse, etc.

Postes américains

HEURE SOLAIRE

6.00 P.M.
KDKA, 315.6m. E. Pittsburgh. Concert.
WBZ, 333m. Springfield. Ensemble.
WJZ, 454m. New-York. Orchestre.
WOR, 422.3m. Newark. Ensemble.
WTAM, 399.8m. Cleveland. Orchestre.
6.10 P.M.
WGN, 365.9m. Chicago. Ensemble.
6.30 P.M.
KYW, 526m. Chicago. Musique.
WBAL, 285.5m. Baltimore. Orchestre.
WBZ, 333m. Springfield. Kerbstone Four. Musique.
WEAF, 492m. New-York. Heure Comfort.
WIBO, 416m. Chicago. Orchestre.
WOR, 422.3m. Newark. Orchestre.
6.45 P.M.
WGY, 379.5m. Schenectady. Etudio.
7.00 P.M.
WBBM, 389.4m. Chicago. Orchestre.
WBZ, 333m. Springfield. Musique.
WEAF, 492m. New-York. Orchestre.
WGY, 379.5m. Schenectady. Travelog.
WJZ, 454m. New-York. "Hearts and Flowers".
WMBB, 252m. Chicago. Ensemble
WOR, 422.3m. Newark. Concert.
WTAM, 399.8m. Cleveland. Studio.
7.15 P.M.
WPG, 272.6m. Atlantic City. Récital.
WNYC, 535.4m. New-York. Concert.
7.30 P.M.
KFKB, 242m. Milford. Health Lecture.
WEAF, 492m. New-York et chaine. Musique.
WBAL, 285.5m. Baltimore. Récital.
WJZ, 454m. New-York, et chaine. Musique
8.00 P.M.
WEAF, 492m. New-York et chaine. Clicquot Eskimos.
WMCA, 370m. New-York. White Hour.
WMAQ, 447.5m. Chicago. Orchestre.
WPCH, 309m. New-York. Orchestre.
WOR, 422.3m. Newark. Hour.
8.15 P.M.
WMAQ, 447.5m. Chicago. Trio.
WPG, 272.6m. Atlantic City. Orchestre.
8.30 P.M.
WJZ, 454m. New-York et chaine. Hires Harvesters.
WMBB, 252m. Chicago. Orchestre.
WHN, 394.5m. New-York. Orchestre.
WTIC, 475.9m. Hartford. Orchestre.
9.00 P.M.
KYW 526m. Chicago. Concrt.
WBBM, 389.4m. Chicago. Musique.
WBZ, 333m. Springfield. Soprano.
WEAF, 492m. New-York. Orchestre.
WEBH, 365.6m. Chicago. Orchestre.
WPCH, 309m. New-York. Opéra.
WGY, 379.5m. Scheectady. Quartet.
WJZ, 454m. New-York. Musique.
WMCA, 370m. New-York. Studio.
9.15 P.M.
WOR, 422.3m. Newark. rio.
9.30 P.M.
WBZ, 333m. Springfield. Mélodie.
WGBS, 348.6m. New-York. Orchestre.
WJZ, 454m. New-York. Orchestre.
WPG, 272.6m. Atlantic City. Orchestre.
10.00 P.M.
WEAF, 492m. New-York. Orchestre
KIBO, 416m. Chicago. Orchestre.
WMCA, 370m. New-York. Orchestre.
WMAQ, 447.5m. Chicago. Revue.
WPG, 272.6m. Atlantic City. Orchestre.
WRC, 469m. Washington. Fanfare.
WAM, 399.8m. Cleveland. Studio.
10.15-1030 P.M.
WGY, 379.5m. Schenectady. Orgue.

Programmes de vendredi

Postes canadiens

HEURE AVANCEE

CKAC, 411m. Montréal
Silencieux.
CFCF, 411m. Montréal
Relié à tous les postes canadiens pour le programme des fêtes de la Confédération.

Postes américains

HEURE SOLAIRE

6.00 P.M.
WBZ, 33m. Springfield. Pianiste.
WIBO, 416m. Chicago. Violoniste.
WJZ, 454m. New-York. Musique.
WRNY, 309m. New-York. Musique.
WTAM, 399.8m. Cleveland. Orchestre.
WTIC, 475.9m. Hartford. Pianiste.
6.10 P.M.
WGN, 305.9m. Chicago. Ensemble.
6.20 P.M.
WGY, 379.5m. Schenectady, Musique.
6.30 P.M.
KYW, 526m. Chicago. Musique.
WBZ, 333m. Springfield. Musique.
WEAF, 492m. New-York. Musique.
WIBO, 416m. Chicago. Orchestre.
WGY, 379.5m. Schenectady. Orchestre.
WHK, 265.3m. Cleveland. Orch. Rich's.
WOR, 422.3m. Newark. Orchestre.
WRC, 469m. Washington. Orchestre.
WRNY, 309m. New-York. Violoniste.
6.45-6.50 P.M.
WMAQ, 447.5m. Chicago. Orchestre.
7.00 P.M.
WBBM, 389.4m. Chicago. Orchestre.
WEBH, 365.6m. Chicago. Orchestre.
WGY, 379.5m. Schenectady. Musique.
WMCA, 370.2m. New-York. White Hour.
WJZ, 454m. New-York. Musique.
WMBB, 252m. Chicago. Ensemble.
7.15 P.M.
WOR, 422.3m. Newark. Orchestre.
7.30 P.M.
WJZ, 454m. New-York. Royal Music Makers.
WMCA, 370m. New-York. Orchestre.
WNYC, 535.4m. New-York. Violoniste.
WBAL, 285.5m. Baltimore. Ensemble.
WBBM, 389.4m. Chicago. Studio.
WEAF, 492m. New-York. Musique.
WJZ, 454m. New-York. Philco Hour.
WMAQ, 447.5m. Chicago. Orchestre.
WMCA, 370m. New-York. White Hour.
WOR, 422.3m. Newark. Concert.
WTAM, 399.8m. Cleveland. Studio.
8.30 P.M.
KOA, 325.9m. Denver. Orchestre.
WBBM, 389.4m. Chicago. Studio.
WEAF, 492m. New-York. Orchestre.
8.30 P.M.
WGY, 379.5m. Schenectady. Musique.
WMBB, 252m. Chicago. Orchestre.
WRC, 469m. Washington. Quartet.
8.45 P.M.
WNYC, 535.4m. New-York. Pianiste.
9.00 P.M.
KYW, 526m. Chicago. Concert.
WBAL, 285.5m. Baltimore. Fanfare.
WBZ, 333m. Springfield. Orchestre.
WEBH, 365.6m. Chicago. Orchestre.
WEAF, 492m. New-York. The Dreamers.
WHN, 394.5m. New-York. Studo.
WJZ, 454m. New-York.
WMCA, 370m. New-York. Musique.
WMAQ, 447.5m. Chicago. Musique.
9.15 P.M.
WGN, 305.9m. Chicago. Musique.
WOR, 422.3m. Newark. Concert.
9.30 P.M.
WEAF, 492m. New-York. Orchestre.
WHN, 394.5m. New-York. Orchestre.
WGN, 305.9m. Chicago. The Phantom, violoniste.
WJZ, 454m. New-York. Orchestre.
WRC, 469m. Washington. Ensemble.
10.00 P.M.
WBZ, 333m. Springfield. Orchestre.

Programme de samedi

Postes canadiens

HEURE AVANCEE

Tous les postes canadiens sont reliés pour les fêtes de la Confédération.

BULLETIN DES ACHETEURS

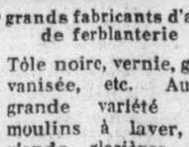
Dans ce bulletin, vous trouverez en un clin d'oeil ce dont vous avez besoin – Consultez-le

Annonces à lire et à retenir paraissant les jeudis et samedis – Lisez-les

TISSUS SPECIAUX pour Communautés religieuses
Les Fils d'Adrien Fournier, Fabricants, Ouillins, France.
J.-A. Brault & Cie
Seuls représentants en Amérique
530, rue Ste-Catherine Est
Tél. Est 1367, Montréal.

Cloches d'Eglises
EN MAGASIN:
Carillons, cloches neuves et d'occasion de différents poids et prix.
Ecrire ou voir
Z. O. TOURANGEAU
4064 St-Hubert Belair 1292
C. E. MORISSETTE
236 rue Latourelle, Québec.

POUDRE à BALAYER
Huile et ciré à plancher
Vadrouilles — Balais
Gervais & Perras, Eng.
Tél. EA. 3248 — 860, Craig E.
SEULS DISTRIBUTEURS dans la province du fameux nettoyeur
"CANTAN"


BICYCLES
EXCLUSIVEMENT
Nous vendons les fameux bicycles
C.C.M. RED BIRD
4.50 comptant — 1.50 par semaine
Vous trouverez ici patins, skis, etc., en sus de motocyclettes et bicycles à pédales. — Pour renseignements, appeler
PLateau 3458
ou s'adresser chez
Mc BRIDE
2081 ave du Parc, près Ontario
T. Bentley, gérant.

Demandez à la personne qui porte NOS VERRES
FAITES EXAMINER VOS YEUX
PAR NOS SPECIALISTES
VERRES ET MONTURES DE QUALITE
"Prix à la portée de toutes les bourses"
TAIT - FAVREAU, Limitée
LORENZO FAVREAU—SPECIALISTE
197 STE-CATHERINE EST
Téléphone: LANCASTER 6703

Si l'on savait...
Il suffit d'entrer dans l'un ou l'autre de nos six magasins pour payer moins cher.
BEURRE --- OEUFS
CONFITURES
SAINDOUX
TOUSIGNANT & Frères Limitée
Calumet 1653
6312 rue Saint-Hubert
Entre Bellechasse et Beaubien

880 est, Ste-Catherine près Champlain	2227 Est, Ontario Entre Joliette et Aylwin
1997 Clarke coin de la rue Fairmount	630 et 2034 E., Mt-Royal Les deux près Delaroche et Delorimier

Le premier mérite


—de nos manteaux de fourrure est la garantie que nous donnons de leur irréprochable qualité.
FOURRURE
Les plus derniers modèles, se recommandant par leur fini impeccable, pour ne rien dire de leur coupe absolument parfaite, sont présentement étalés dans notre magasin.
Visiteurs et acheteurs également les bienvenus.
Emile Gourdeau
Spécialiste en fourrures
1151, rue Saint-Denis,
angle Dorchester


Le médicament unique pour calmer la douleur, quelle qu'en soit la cause.
Migraines, Névralgies, Maux de Tête, Maux de Dents, Fièvres, Courbatures, Fatigues, etc.
Kalmine
10 et 35
Chez tous les Pharmaciens
Le Laboratoire de la KALMINE
364, Ste-Catherine Est
MONTREAL

La Santé sans Drogues
(Bains internes)
Traitement J. B. L. Cascade
du Dr TYRRELL
contre la Constipation — L'Auto-Intoxication — Le Rhumatisme.
A ceux qui le désirent, nous donnons les bains à l'Institut
Tél. PLateau 1879
Agence de la province de Québec: 253 rue Sherbrooke Ouest, App. 2

Obtenez plus pour votre argent...
BAGUES — DIAMANTS
MONTRES-BRACELETS, Etc.
J. A. Emond
LAncaster 5519
245 Ste-Catherine E., Montréal

Pour Vos Travaux Electriques
PETITS OU GRANDS VOYEZ NOS EXPERTS
J. A. ST-AMOUR LIMITEE
ENTREPRENEURS-ELECTRICIENS
Siège social: 6579 St-Denis. Tél. Calumet 0127-0128

SERRURIER
REPARATIONS GENERALES
E. TELLIER
268 Dorchester Est
TEL. EST 9356

"La plus importante salaison Canadienne-Française du Canada"
Préparation des fameux jambons "TRIOMPHE" et "CONTANT".
SPECIAL
Jambon cuit fumé spécial pour sandwich.
S. L. Contant
Attention spéciale aux communautés religieuses et aux maisons d'enseignement.
5149 rue Marquette, Montréal. Tél. Amherst 2171

Le RADIO ROGERS
SANS BATTERIE, donne un rendement MAXIMUM à un prix MINIMUM.

N'achetez pas de radio sans avoir entendu le ROGERS.
FACILITE DE PAIEMENT
J. Donat Langelier
368 rue Ste-Catherine Est, Montréal

A. AUBRY & Fils Limitée
Les grands fabricants d'articles de ferblanterie
Tôle noire, vernie, galvanisée, etc. Aussi grande variété de moulins à laver, à viande, glacières, escoreuses, poêles à l'huile, fournaises, chaudrons, articles de granit, en broche, etc.
En vente chez votre quincaillier.
Exigez la marque "Aubry".
2340 Ave Delorimier
Maison fondée en 1874


La qualité des Fourrures de Bleau & Rousseau ne peut être surpassée.
—RENARD ARGENTE et autres dans toutes les nuances.
—MARTRE DE ROCHE, de la Baie d'Hudson et de Russie.—
— EMMAGASINAGE —
Confiez-nous l'Emmagasinage de vos FOURRURES
— PRIX MODERES —
Deux Magasins
Bleau & Rousseau
3852 Saint-Denis 5007 Sherbrooke ouest

La Compagnie Techno-Chimique Massé
(Chimistes Industriels)
Fabricants de PRODUITS TECHNO-CHIMIQUES de qualité supérieure garantie.
ENCRES, COLLES, etc., "MASSE"
TEINTURES, DETACHEURS, etc., "ZESTO"
POLIS, LAQUES, VERNIS, etc. "MAGNA"
Echantillons envoyés gratuitement sur demande. Nouvelle adresse:
204, rue St-Joseph, LACHINE, P.Q.
Téléphone: Lachine 703.


Machine à additionner
Modèle de poche
Prix $2.95
Additionne, soustrait, multiplie. Fait le même travail que le couteaux modèle de $100.
Expédiée sur réception du prix ou C.O.D. Argent remis si non satisfait dans les 5 jours. Agents demandés.
UN CADEAU APPRECIE
W. R. Security Import, reg.
Case postale 73, station B., Montreal

MAIN 0308
LOCATION D'HABITS
C. E. LAMOUREUX & CIE
—Se spécialisant dans la location des habits de gala et de deuil. SPECIAL: Jaquette "morning coat" pour noces (noir ou gris) et chapeaux de soie.
26b Notre-Dame est

Hurtubise, Pelletier, Gravel
Licenciés en comptabilité
90 RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL
Téléphone MAin 7618

BALAIS-PANIERS
Vadrouilles — Matelas — Rempaillage fabriqués par les aveugles de L'Atelier des aveugles (Nazareth)
23 JEANNE-MANCE. PL 4297

ERNEST MEUNIER
LE TAILLEUR CONNU
534 rue Rachel Est, - - Montréal
Téléphone BE lair 0408

Vêtements "Society Brand"
Confection et réparations générales.
Roméo Blanchard et Cie Ltée
7 Ste-Catherine Est (au sous-sol)
Chambre no 1 — Lancaster 1477

ABONNEZ-VOUS AU Journal Mensuel de BRODERIE et MUSIQUE
25 sous par an.
RAOUL VENNAT
3770 rue Saint-Denis
Tél. Est 0822-3065

Il n'y en a pas de meilleur:
"AERO" Le délicieux Biscuit
Votre épicier le vend. Exigez-le—2 livres pour 25 sous.
DAVID & FRERE
fabricants
1930 CHAMPLAIN
TELEPHONES:
Expéd.: Amherst 0200
Bureau: " 0640


Banquets, Réceptions et Noces
VOUS n'avez pas à vous inquiéter des détails d'un dîner de noces, d'un souper, d'une réception ou d'un banquet quelconque, car nous pouvons vous préparer ces repas dans notre restaurant ou à votre domicile de façon à donner entière satisfaction.
1262-1284, rue Saint-Denis
Tél. Est 2140

Lisez et faites lire
"NOS ACTES NOUS SUIVENT"—par P. Bourget
2 volumes—$1.75 franco.
Ouvrage qui suscite le plus vif intérêt. — Il vient de paraître. Pour l'avoir s'adresser:
Chez DEOM, 1247 rue Saint-Denis (voisin de l'Université)

COMMERCE ET FINANCE

LE MARCHÉ DES VIVRES

Le tableau suivant indique les arrivages à Montréal d'oeufs, de beurre et de fromage pour hier et les mercredis correspondants:

	1927		1926
	29 juin	le 22	le 30
Oeufs, caisses	1957	2019	2842
Beurre, boites	1625	909	2385
Fromage, meules	6562	6731	8479

LES PRIX DU GROS

FARINE

Le marché est ferme mais sans changement de prix. Il y a peu de demande.

Voici les prix cotés par la maison Elzébert Turgeon, pour la farine et les engrais alimentaires.

Par baril, 2 sacs:

Première patente	$9.00
Deuxième patente	$8.50
Farine forte à boulanger	$8.30
Farine à pâtisserie	$7.30

Le marché des engrais est assez ferme. La production, peu abondante, suffit à peine à la demande locale.

Gru blanc, tonne	$41.25
Gru rouge, la tonne	$34.25
Son, la tonne	$32.25
Farine d'avoine roulée, 90 lbs	$3.85
Farine d'avoine roulée, 80 lbs	$3.45

BEURRE ET FROMAGE

Le marché du beurre est peu actif et faible, mais sans changement de prix. Il y a accumulation de stocks sur le marché local.

Le marché du fromage est peu actif.

Les exportateurs ne sont pas prêts à acheter aux prix actuels.

(Prix de gros de la maison Gunn, Langlois & Cie).

Beurre:

De crémerie, en boites	35s.
De crémerie, en blocs	36s.
De cuisine	30s. et 31s.

Fromage:

Québec, doux, meule 20 lbs	19s.
Québec doux, au morceau	20s.
Canadien fort, mle de 80 lbs	25s.
Canadien fort, au morceau	26s.
Kraft, boite de 5 lbs	33s.
Kraft, boite de 1 lb.	35s.
Oka	35s.

OEUFS

Le marché est ferme, mais sans changement de prix.

(Prix fournis par la maison Z. Limoges & Cie).

Chanteclerc	40s.
Extras	38s.
Premiers	35s.
Seconds	33s.

PRODUITS DE L'ERABLE

Sirop:

Canistre de 1 gal.	$1.75
Canistre de 5 gal., le gal.	$1.60
Sucre	19 et 20s.

SAINDOUX

En tinette	15s.
En seau	15 1-2s.
En bloc d'une livre	17 1-2s.

Saindoux composé:

En seau	13s. 1-2
En tinette	13s.
En bloc	16s. 1-2

POMMES DE TERRE

(*Prix fournis par la maison A. Lalonde*)

Le marché est plus faible et les prix ont baissé un peu. Les patates blanches du bas du fleuve coûtent $1.60 au gros, en sacs de 90 livres; aux détaillants on les vend $2.00 et $2.25 en sacs de 80 livres.

Commissaires-censeurs de la Banque Provinciale

Hier avait lieu au bureau-chef de la Banque Provinciale du Canada, la réunion mensuelle du bureau des commissaires-censeurs de cette Banque sous la présidence de l'honorable N. Pérodeau, lieutenant-gouverneur de la province de Québec; les autres membres du bureau qui assistaient à l'assemblée étaient M. E.-L. Patenaude, M. Cyrille Delâge, de Québec, M. J.-L. Fortin, des Trois-Rivières, et M. Joseph B. de Boucherville, de Montréal. Sir Hormisdas Laporte, président de la Banque, et M. Tancrède Bienvenu, premier vice-président, étaient aussi présents.

Le niveau de la cote

Voici la cote moyenne, en Bourse de New-York, de vingt titres représentatifs des groupes industriel et ferroviaire:

	Indus.	Ferrov.
Vendredi	154.88	140.62
Mardi	154.85	140.59
Il y a une semaine	157.10	143.62
Il y a un an	139.36	110.31
Maximum 1927	159.61	145.58
Minimum 1927	141.23	125.58

Total des ventes: 1,392,000 parts.

Salada Tea Company

Le nom SALADA est familier à toutes les familles du Canada. Il est pratiquement synonyme de thé. La *Salada Tea Company*, une des plus grandes compagnies de thé dans le monde entier, et de beaucoup la plus considérable dans l'hémisphère occidentale, est l'oeuvre de M. P. C. Larkin, aujourd'hui haut-commissaire du Canada à Londres.

Fondée en 1892, dans deux chambres situées au No 25 de la rue Front est, à Toronto, la *Salada Tea Company*, aujourd'hui, possède probablement les trois plus beaux et les plus vastes entrepôts du monde entier pour la conservation du thé, situés à Toronto, Montréal et Boston.

Au cours de l'année 1926, les ménagères de l'Amérique du Nord ont acheté pour plus de 47 millions de paquets de thé SALADA, et de grandes quantités ont été expédiées aux Antilles, en Amérique du Sud et dans plusieurs pays étrangers.

LA MATINEE A LA BOURSE

TENDANCE IRREGULIERE DES COURS. — QUELQUES STOCKS SE RAFFERMISSENT

Le marché était très irrégulier, à la séance de ce matin, en Bourse locale, et les cours ont fluctué dans une marge de quelques points. En fermeture, il y avait un nombre à peu près égal de gains et de pertes.

Le *Brazilian* était très ferme à l'ouverture: il a débuté à 155½, a même avancé d'un autre point, mais il a clôturé à 154½ où il accusait un gain de 1½ point environ. Le *Montreal Power*, ex-dividende d'un demi-point, a progressé jusqu'à 83¾, clôturant à 83, soit l'équivalent d'une avance de 1½ point sur la dernière vente de la veille. Le *Shawinigan* s'est haussé jusqu'à 90¾, mais il s'est alourdi plus tard pour clôturer à 88¾, où il accusait un gain d'un point sur la fermeture de la veille. Le *Quebec Power*, qui devenait aujourd'hui ex-dividende de 1¾ p.c., a repris son dividende, clôturant à 249. Le *Winnipeg Electric* a fléchi d'un point à 72.

Le *Smelter*, qui devenait ex-dividende de 6 1-4 points, a clôturé à 216, sans changement. Le *Dominion Bridge* a perdu un point à 173, de même que l'action ordinaire du *Asbestos Corporation*. Le Massey Harris a compté un gain d'un point, dès la première vente, mais il a ensuite presque tout perdu son gain. Le *Steel of Canada* a clôturé avec une perte d'un point.

Le compartiment des pâtes et papiers a été très peu achalandé. Le *Laurentide* a avancé de quelques fractions de point à 80 1-8.

Voici un relevé des ventes de la matinée fourni par la maison *L.-G. Beaubien et Cie:*

BOURSE DE MONTREAL

VENTES

DE 10 A 11 H. A.M.

Asbestos Corporation, commun, 110 à 21½. Atlantic Sugar Refineries, 50 à 22 25 à 22½ 10 à 22 25 à 22.

Bell Telephone, 8 à 146¾ 17 à 146¾.

Brazilian Traction, 50 à 155½ 10 à 156 25 à 156 100 à 156 75 à 156 25 à 156½ 75 à 156½ 25 à 156 50 à 156 50 à 156 50 à 156½ 25 à 156 25 à 156 10 à 156½ 25 à 156½ 150 à 156½ 25 à 156 50 à 156½ 25 à 156½ 100 à 156½ 30 à 156½ 0 à 156½ 100 à 156 25 à 156 40 à 156½ 520 à 156 50 à 156½ 25 à 155½ 25 à 155½ 25 à 155½ 25 à 156 25 à 156½ 200 à 155¼ 25 à 155¼ 100 à 156 25 à 155 25 à 155 20 à 155¾ 25 à 155 50 à 155 25 à 155 25 à 155 25 à 155¼ 100 à 155¼ 40 à 155 25 à 155¼ 25 à 155½ 100 à 155½ 40 à 155 125 à 155½ 45 à 155½ 5 à 155½ 100 à 155½ 25 à 155½ 10 à 155½ 25 à 155½ 40 à 155 10 à 155 10 à 155 50 à 155 25 à 154½ 10 à 154½ 25 à 154½ 15 à 154½ 15 à 154½ 330 à 154¾ 200 à 154¾ 20 à 154¾ 25 à 154¾ 75 à 154¾ 50 à 154¾ 45 à 154½ 100 à 154½ 25 à 154¾ 55 à 154½ 100 à 154¼ 100 à 154¼ 25 à 154¼ 200 à 154¼ 50 à 154¼ 200 à 154¼ 50 à 154¼ 50 à 154¼ 65 à 154¼ 10 à 154¼ 50 à 154½ 5 à 154¼ 25 à 154 25 à 154 100 à 154 10 à 153¾ 200 à 153¾ 10 à 153½ 25 à 154 50 à 154 25 à 154 50 à 154 10 à 154 25 à 154 125 à 154 40 à 154 5 à 154.

Canadian Industrial Alcohol, 10 à 29 5 à 29 35 à 29 5 à 29 55 à 29 145 à 29 200 à 29 5 à 29 25 à 29 1 à 29.

Consolidated Mining and Smelting, 5 à 217 25 à 217 100 à 217 50 à 217 25 à 217 100 à 217 5 à 217 10 à 217 10 à 216.

Dominion Bridge, 10 à 175 25 à 174½ 100 à 174½ 10 à 175 25 à 175 5 à 175 10 à 175 90 à 175 5 à 175 5 à 175 50 à 174½ 10 à 174½ 100 à 174½ 50 à 174.

Dominion Glass, 50 à 114½ 50 à 114.

Dominion Textile, 10 à 113.

Lake Ontario Brewing, 25 à 25.

Laurentide 75 à 90¼ 10 à 30½ 10 à 90½ 40 à 90½.

Massey Harris, 25 à 35 25 à 35 100 à 35½ 210 à 35 50 à 35¼ 25 à 35½ 35 à 35 50 à 35 10 à 35¼ 25 à 35 20 à 35 20 à 35 50 à 35 20 à 35 15 à 35 10 à 35 15 à 35 85 à 35 100 à 35 50 à 35 5 à 35 10 à 35 10 à 34½ 40 à 34⅝ 15 à 34½ 35 à 34½ 65 à 34½ 25 à 34½ 50 à 34½ 100 à 34½ 200 à 34½ 80 à 34½ 30 à 34⅝ 50 à 34⅝ 50 à 34¼ 70 à 34¼ 10 à 34½ 50 à 34⅝.

Montreal Power, 29 à 82¼ à 83 25 à 83¼ 50 à 83½ 15 à 83⅝ 25 à 83¼ 10 à 83 60 à 83½ 25 à 83½ 5 à 83½ 50 à 83½ 200 à 83½ 50 à 83½ 25 à 83¼ 100 à 83½ etc.

Meilleurs profits de Brazilian Traction

Le rapport du *Brazilian Traction, Light, Heat and Power Company*, pour l'exercice financier clos le 31 décembre 1926, montre une augmentation des recettes brutes, de $7,359,132 ou de 23.55 p. 100 sur les chiffres de l'exercice précédent. Les recettes brutes de l'année se chiffrent par $38,602,891, à rapprocher de $31,243,759 en 1925. Les recettes nettes, y compris le revenu de sources diverses, se chiffrent par $21,813,720, contre $17,527,506 en 1925. Provision faite pour les intérêts sur les obligations, la dépréciation et le fonds d'amortissement, se chiffrant par près de 10 millions, le revenu net, disponible pour le paiement des dividendes privilégiés et ordinaires, s'élève à $11,745,397, à comparer à $8,255,286 en 1925.

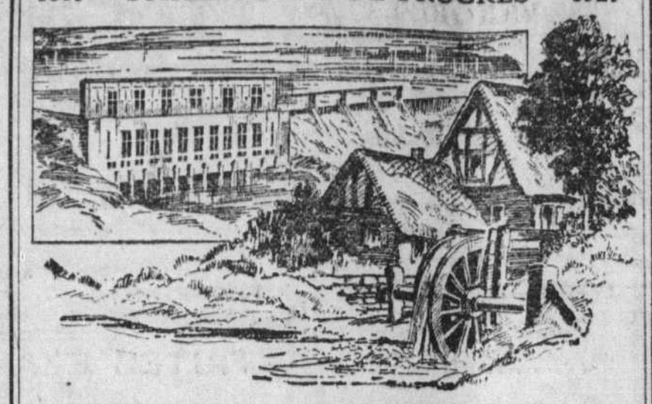
Après le paiement des dividendes, il reste un solde de $5,816,186, à rapprocher de $3,392,020, fin de l'exercice 1925.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours communiqués par Geoffrion et Cie Membres de la Bourse de Montréal, 101, rue Notre-Dame ouest

	Ouv.	Mid
Allied Chemical	139¼	139
American Bosh Magneto	17	
American Can	53⅝	52⅝
American Locomotive	105	103⅝
American Smelting	152	150⅝
American Sumatra Tobacco	54½	
American Tel. and Tel.	161⅞	
Anaconda	42¾	43
Atchison T. and S. F.	177¾	177
Baldwin Locomotive	223⅜	220¾
Baltimore and Ohio	114⅝	114
Bethlehem Steel	46⅝	46½
California Petroleum	22⅝	
Canadian Pacific	177	
Commercial Solvents B.	33½	33⅜
Chicago Rock Island	110	110⅝
Chrysler Motor	46⅞	45¾
Cons. Gas. of New York	100½	100¾
Corn Products	58⅞	
E. I. Dupont de Nem. and Co.	204	
Famous Players	97	96¾
General Motor	196	192⅝
General Electric	107⅝	107⅜
General Railway Signal	122	120½
Erie R. R.	51⅞	
Hudson Motors	78	77
International Nickel	58⅜	57⅝
International paper	45¼	
Mack Trucks	101	99¼
New York Central	149⅝	149
New Haven	52	51¾
Packard Motors	34⅝	34⅛
Para-American B.	54¼	54
Pennsylvania R. R.	63	62⅝
Pierce Arro w.	14	13⅞
Radio Corporation	53¾	52⅝
Reading	113	112½
Republic I. and S.	62	
Sinclair Oil Cons.	16¼	16⅛
Southern Pacific	114⅞	113¾
Southern Railway	125⅜	
Stand. Oil of Ne wJersey	36⅝	36⅜
Studebaker	49⅝	49¼
Union Bag	49⅝	49
Union Pacific	171	
U. S. Cast Iron Pipe	23⅜	
U. S. ndustrial Alcohol	76½	75¾
U. S. Rubber	40¼	41
U. S. Steel	119⅝	119⅜
White Motors	37½	37
Willys Overland	17⅜	17
Woolwort and Co.	138⅝	138

1867 SOIXANTE ANS DE PROGRÈS 1927



Les Forces Hydrauliques

On célèbre avec éclat les œuvres de la Confédération. Mais les lointaines chutes d'eau actionnent sans arrêt de bourdonnantes turbines. Celles-ci donneront au Jubilé, aux sens littéral et figuré, un éclat de gloire.

Les forces hydrauliques canadiennes ont largement contribué au développement de notre jeune et vigoureuse nation dont on célèbrera, le 1er juillet, le soixantième anniversaire.

On considère maintenant comme l'un des baromètres de la prospérité, la consommation d'électricité par tête. Il est significatif pour nous collectivement et pour chacun des capitalistes que sous ce rapport le Canada se classe au premier rang des nations.

NESBITT, THOMSON & COMPANY
LIMITED

145, rue St. Jacques, MONTREAL

Toronto Quebec Ottawa Hamilton
London, Ont. Winnipeg

8917

A la Caisse d'Economie

La Caisse Nationale d'Economie vient de terminer sa neuvième distribution de rentes viagères dans tous les centres canadiens-français. Elle accuse une augmentation de $22,446 sur celle de l'année dernière. Tout près d'un quart de million a effectivement été réparti entre 10,121 parts: plus exactement $242,904, ce qui représente $24.00 pour chaque rente achetée en 20 ans, à raison de $4.00 par année seulement.

La Caisse Nationale d'Economie remonte à 1899. Elle a pour but de grouper en un capital national inaliénable les petites épargnes de nos compatriotes, quels qu'ils soient, pour les déverser ensuite sur les institutions nationales et féconder ainsi notre activité économique.

"L'épargnant qui nous confie ses sous, observe dans son rapport M. Jules de Serres, gérant général de cette institution nationale, est donc non seulement certain qu'il en aura le maximum de rendement, puisque notre oeuvre est sans but lucratif, mais aussi que cet argent contribue puissamment à développer nos fabriques paroissiales, nos commissions scolaires et nos municipalités. Si tous les nôtres voulaient y songer, ils s'enorgueilliraient donc de devenir nos sociétaires.

"On aura, d'autre part, une assez juste idée des bienfaits de la Caisse Nationale d'Economie par la lecture de la lettre suivante, choisie entre maintes autres du même ton: "Je vous avoue, écrit M. J.-H. Hébert, curé à St-Philippe-de-Windsor, que je n'ai qu'un regret: c'est de n'avoir pas acheté un plus grand nombre de parts dans mon jeune âge. Je vous félicite sur la bonne administration de la société... Je ne manquerai pas une seule occasion d'en faire connaître les avantages. Malgré mon âge, j'aimerais à connaître votre contrat conjoint, et familial".

"Ces deux certificats, dit M. de Serres, sont nouveaux, surtout le dernier, en vigueur depuis le 1er janvier 1927: c'est le dernier cri en fait de rentes viagères. Si le premier est on ne peut plus avantageux pour les jeunes ménages, le certificat familial comble d'un autre côté une grave lacune: celle de permettre désormais d'assurer l'aisance aux familles nombreuses, mais pauvres."

Les arrivages de minerai

Le arrivages de minerai, à Trail, de la Consolidated Mining and Smelting Company, du 15 au 21 juin et du 1er janvier au 21 juin, sont comme suit: (les chiffres indiquent les tonnes).

	Semaine à date	
Mines de la Cie	9,205	195,471
Autres mines	2,532	78,611

COURS DU CHANGE

COURS MOYEN LE 30 JUIN 1927.

Londres	4.86 2-3
Paris	3.95¼
Bruxelles	13.93¾
Rome	5.54¼
Genève	19.24½
Amsterdam	40.03
Madrid	17.03
Stockholm	26.76
Chirstiania	25.86
Copenhague	26.73
Rio de Janeiro	11.82
New-York ..... Prime	9-64%
Berlin	23.69

BOURSE DES MINES

Membres de la Bourse des Mines de Montréal, 4 rue de l'Hôpital, Montréal.

Cours fournis par la maison Mount Cie Ltée

	Ouv.	Ferm
Amulet Gold Mines	233	235
Area	42	43
Argonaut	27	28
Barry Holly	30½	32
Beaver	102	104
Canadian Lorrain	13	15
Capital	18	20
Castle	82	85
Consolidated West Dome	6¼	
Crown Reserve	11	12
Dome Mines	703	725
Don Rouyn	26	28
Duprat	7½	7¾
Fiske	8	10
Goldhill	27½	28
Grover Daley	10	10½
Hollinger	1810	1830
Keeley	108	112
Kirkland	133	135
Lake Shore	1855	1870
Laval Québec	21	22
McIntyre	2485	2500
Mining Corp.	300	305
Newray	30	32
Nipissing	880	883
Noranda	2070	2075
Porcupine Crown	4½	5
Premier	205	208
Rouyn Gold		1½
Rouyn Québec	1½	2
Siscoe		21
Stadacona	19	21
Teck Hughes	765	767
Towagmac	370	375
Vipond Cons.	81	82
Wright Hargreaves	550	560

ACHAT, VENTE

de toutes valeurs recommandables, aux prix les plus avantageux pour la clientèle.

Ne placez pas vos fonds sans nous consulter. — Tous renseignements fournis sur demande, consciencieusement et promptement.

L. G. BEAUBIEN & CIE
Limitée
Banquiers en Obligations
50 ouest, rue Notre-Dame
MONTREAL
Téléphone: MAIN 4700

Montreal Curb Market

BOURSE DE MONTREAL

Voici la cote de l'offre et de la demande, à la fermeture d'hier soir, fournie par la maison Johnston & Ward.

	Offre	Dem
SERVICES PUBLICS		
Can. North. Pow. Corp. Ltd.	52	
Can. Nor. Pow. Corp. Ltd. Prf.	98	
East Kootenay Pfd	97	
Manitoba Power	54	
N. Mexico Pow. and Dev. Prf.	92	
Ottawa and Hull Power Prf.	97	
Power Corp. of Canada Prf.		96
Power Corporation of Canada	37	38
Southern Can. Power Prf.	100	100
United Securities Prf.	103½	108
INDUSTRIELS		
Attendu Engineering Ltd.	16	18½
Belding Corticelli Prf.		98
Brew. and Dist. of Van. Ltd.	6½	
British American Oil		22
Brading Breweries Limited		27
Commercial Alcohols Ltd.	16	16½
Cooksville Shale Brick Co. Ltd.	11	
Cooksville Shale Brick Co. Prf.	31	
Cosgrave Brewery	8½	9
Dominion Eng Works Ltd.		185
Dryden Paper	10	
Eastern Dairies	25	27
Hiram Walker	47	48
Imperial Oil	41¼	41½
International Nickel	59¼	59⅝
Page Hersey Ltd.	64	
Page-Hersey Limited Pfd		148
Paton Mfg. Co. Prf.	90	99
St. Laf. Paper Mills Ltd.	38	
St Lawrence Pap Mills Ltd Prf		106
Standard Clay Products Ltd.		38¼
OBLIGATIONS		
Abitibi Pow and Paper 6, 1946	104	
Bell Telephone 5 1955		102½
Belgo Can. Paper 6, 1943	102	
Can. Nor. Pow. Corp 6½ 1941	101⅝	
C. P. R. 5, 1934	100½	100⅝
C. P. R. 4½ 1944		96⅞
Can. Steamships, 5 1934		99¾
Dominion Textile 6, 1949	107¼	
Duke Price, 6 1966		104½
Howard Smith 7 1941	103⅞	104½
Manitoba Power	99½	100
North. Can. Power, 6, 1946	101⅛	
Northwestern Utilities	99	
Ott. and Hull Pow. Co. 6 1948	104	
Ott. Montreal Pow Co. 6½ 1949	102½	103
Ottawa Riv. Pow. Co. 6½ 1952	102	102⅝
Price Bros, 6 1943	103⅞	104¼
Quebec Power 6 1963	106	107
Southern Can. Pow. 5, 1955	98½	
Spanish River 8 1941	107¼	107¼
St. Law. Paper Mills 6 1946	97	98
St. Law. Paper Mills 6½ 1936	99	99¼
Standard Clay Products 6 1942	90	
Windsor Hotel 6½ 1943	104½	
Winnipeg Electric 6 1954	100½	100¾

Avis légaux

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
No 11469

Cour de Circuit du District de Montréal

Moise Brault des Cité et district de Montréal Demandeur

contre

Dame Alexina Jarry, épouse commune en biens de Henri Brault, autrefois de Montréal dit district, ce dernier pour autoriser son épouse aux fins des présentes et maintenant de lieux inconnus. Défenderesse.

Il est ordonné à la défenderesse de comparaître dans le mois.

(Par ordre)

GEORGES DUSSAULT,
Député-greffier de la dite Cour.

Montréal, 27 juin 1927.

Province de Québec COUR SUPERIEURE
District de Montréal.
No 7729.

Théodore A. Grothé, des cité et district de Montréal, demandeur, et Marie Bustonady et vir, défenderesse, et Castellarie Hotel Ltd. intervenante.

Le 9ème jour de juillet 1927, à 10 heures de l'avant-midi, au no 2940 boulevard Gouin ouest, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets saisis en cette cause, consistant en un piano, meubles de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT.

J. M. DESCHENAUX, H.C.S.

Montréal, 30 juin 1927.

Province de Québec COUR SUPERIEURE
District de Montréal.
No 16510.

Emily Louise Taafe, et al, es-qual, demandeurs, vs Basilius J. Trunisch, des cité et district de Montréal, défendeur.

Le 9ème jour de juillet 1927, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au no 1048 rue Tupper, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en un piano, meubles de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT.

A. S. WILSON, H.C.S.

Montréal, 30 juin 1927.

CANADA
Province de Québec.

Cour de Circuit du District de Montréal

No 15011.

Les curé et marguilliers de l'Oeuvre et fabrique de la paroisse de Sainte-Dorothée, corps légalement constitué ayant le siège de ses affaires à Sainte-Dorothée, district de Montréal, demandeurs.

vs

Dame Marie-Louise Laflamme, épouse de Frank Minster, et ce dernier pour autoriser son épouse; Geneviève Laflamme, épouse de J. McGuire, et ce dernier pour autoriser son épouse; Belle Jardene, épouse de Frank Mahony, et ce dernier pour autoriser son épouse, et William Jardene, tous de la cité de New-York, Etat de New-York, l'un des Etats-Unis d'Amérique, et autres, défendeurs.

Il est ordonné aux défendeurs suivants, Dame Marie-Louise Laflamme, Frank Minster, Geneviève Laflamme, J. McGuire, Belle Jardene, Frank Mahony et William Jardene, de comparaître dans le mois.

Montréal, 4 janvier 1927.

B.-F. AUMONT,
député-greffier de ladite Cour.

Province de Québec COUR SUPERIEURE
District de Montréal.
No B-18069.

Good Manufacturing Co. Ltd., demanderesse, vs John Allan Mason, des cité et district de Montréal, Deforimier Plumbing and Heating Co., défendeur.

Le 14ème jour de juin 1927, à 11 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires dudit défendeur, au no 1135 rue Rachel est, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en un bureau et accessoires de plombier, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT.

A. S. WILSON, H.C.S.

Montréal, 30 juin 1927.

Province de Québec COUR SUPERIEURE
District de St-François
No 680.

H. F. McClung, et al, demandeurs, vs Dame Margaret Scott et al, défendeurs.

Le 9ème jour de juillet 1927, à 10 heures de l'avant-midi, nouvelle heure, à la place d'affaires desdits défendeurs, au no 211 rue McGill, ancien numéro, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets desdits défendeurs saisis en cette cause, consistant en un cravigraphe, ameublement de bureau, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT.

A. S. WILSON, H.C.S.

Montréal, 30 juin 1927.

Province de Québec COUR DE CIRCUIT
District de Montréal.
No 7873.

Finley Smith, Co. Ltd., demanderesse, vs Roméo Bourgouin, des cité et district de Montréal, défendeur.

Le 9ème jour de juillet 1927, à 2 heures de l'après-midi, à la place d'affaires dudit défendeur, au no 2590, rue Adam, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en une machine à coudre, fixtures électriques, accessoires de tailleur, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT.

A. S. WILSON, H.C.S.

Montréal, 30 juin 1927.

Province de Québec COUR SUPERIEURE
District de Montréal.
No B-19113.

J.-B. Lafontaine, des cité et district de Montréal, demandeur, vs Philippe Lazarus, du même lieu, défendeur.

Le 11ème jour de juillet 1927, à 11 heures de l'avant-midi, nouvelle heure, au domicile dudit défendeur, au no 5231 avenue du Parc appt. 6, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en un gramophone, meubles de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT.

ED. JODOIN, H.C.S.

Montréal, 30 juin 1927.

Province de Québec COUR SUPERIEURE
District de Montréal.
No B-19198.

Joseph Biron, de Montréal, demandeur, vs Bow, Ltd., du même lieu, défenderesse.

Le 11ème jour de juillet 1927, à 11 heures de l'avant-midi, heure avancée, à la place d'affaires de ladite défenderesse, aux nos 360-362 rue Notre-Dame ouest, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de ladite défenderesse saisis en cette cause, consistant en clavigraphes, coffre de sûreté, ameublement de bureau, machines d'imprimeries et accessoires, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT.

J.-H. DOCKSTADER, H.C.S.

Montréal, 30 juin 1927.

Province de Québec COUR SUPERIEURE
District de Montréal.
No 16885.

Star Printing and Publishing Co. Ltd., demanderesse, vs Atlantic Securities Corporation, défenderesse.

Le 9ème jour de juillet 1927, à 11 heures de l'avant-midi, nouvelle heure, à la place d'affaires de ladite défenderesse, au no 190 rue Saint-Jacques, ch. 110, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de ladite défenderesse saisis en cette cause, consistant en clavigraphes, ameublements de bureau, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT.

J. DOCKSTADER, H. C. S.

Montréal, 30 juin 1927.

Institution Bancaire de cinquante ans plus ancienne que la Confédération elle-même, avec l'expérience, les ressources, l'organisation et les relations nécessaires pour apporter aux entreprises Canadiennes un utile concours.

BANQUE DE MONTRÉAL
Fondée en 1817

L'actif dépasse $780,000,000

La Réussite par L'Epargne



Le succès dans la vie dépend de la réponse que vous pouvez faire à cette question—

Pouvez-vous économiser?

LA BANQUE D'ÉPARGNE
DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL
"La Grande Banque des Travailleurs"
Fondée en 1846.

Succursales dans toutes les parties de la ville.

Coffrets de Sûreté à toutes les Succursales. Service de "La Garde des Titres" au Bureau Principal.

8-316

LA VIE SPORTIVE

e tennis

romoteurs à l'oeuvre à Wimbledon

S ESSAIENT DE CONVERTIR LES AMATEURS POUR EN FAIRE DES PROFESSIONNELS — LES PLUS IMPORTANTES RENCONTRES AUJOURD'HUI — DANS LE TOURNOI PROVINCIAL

Wimbledon, Ang., 30. — La pluie beaucoup dérangé le tournoi de ennis qui se poursuit actuellement ur les terrains du club de Wimble- on. Sept parties seulement ont pu tre jouées sur les 35 qui devaient tre disputées aujourd'hui.

Bill Tilden et Francis Hunter ont attu les jeunes Anglais Latchford t Pryce-Jones par 7-5, 6-3, 6-3. Hunter et Mlle Elizabeth Ryan ont attu Mavrogordato et Mlle Alexan- er par 6-1, 6-2.

Le double francais composé de Cochet et de Brugnon a encore vancé d'un cran mais les autres encontres n'affecteront pas les inales.

Le premier ministre Baldwin vait choisi un mauvais jour pour ssister aux parties car la pluie qui commencé à tomber l'a forcé à artir après n'avoir vu qu'une seule encontre.

Demain sera le grand jour, les parties les plus intéressantes jus- qu'à date devant être disputées. Les emi-finales des hommes et des da- nes dans les simples sont au pro- gramme. Mlle Ryan et d'Alvarès ommenceront sur le court central et ce sera ensuite la rencontre lon- guement attendue de Tilden et de Cochet, Helen Wills rencontrera en- suite Mlle Fry et ce sera en dernier ieu la bataille Borotra-Lacoste.

Les promoteurs qui veulent en- gager les meilleurs joueurs actuels ont à l'oeuvre mais on n'a pas en- core rapporté de cas où les ama- teurs se soient décidés à devenir professionnels.

Mlle Nuthall est laissée complète- ment libre par sa mère d'agir com- me bon lui semble mais elle a dé- claré qu'elle ne passerait pas en- core au rang des profesionnels tout en regrettant que l'offre ait été si alléchante.

LE TOURNOI PROVINCIAL

Voici le résultat des parties dans le tournoi de la province, au West- ward:

SIMPLES POUR HOMMES

C.-W. Aikman, Sun Life, bat D.-D. Gunn, Toronto, 6-0, 6-1.

G. Nunns, Toronto, bat P. Fon- taine, Outremont, 6-1, 6-1.

J. Wright, McGill, bat D.-P. Hatch, Outreomnt, 4-6, 6-2, 6-2.

M. Rainville, Lafontaine, bat H.- F. Wright, Ottawa, 6-4, 6-4.

Dr A.-W. Ham, Toronto, bat O. M. Lavanchy, M.A.A.A., 6-2, 6-1.

W.-F. Crocker, Outremont, bat J. McCausland, Toronto, 6-2, 6-3.

L. Clegg, Mont-Royal, bat E. Du- rand, Outremont, 6-8, 6-3, 6-2.

E.-H. Laframboise, Outremont, bat A. Valois, Verdun Tennis, 6-1, 6-0.

DOUBLES POUR HOMMES

Dr A.-W. Ham et G. Nunns, To- ronto, battent A.-M. Lavanchy et T. K. Walton, M.A.A.A., 6-0, 6-3.

W.-F. Crocker, Outremont, et J. Wright, McGill, battent P. Bédard, Stuart et J. Gauthier, Lafontaine, 8-1, 6-2.

A. Valois et P. Deschesnes, Ver- dun Tennis, battent C.-W. Aikman et L. Clegg, Mont-Royal, 4-6, 6-3, 8-4.

E.-H. Laframboise et M. Rain- ville, Outremont, battent D.-P. Hatch et E. Savard, Outremont, 6-3, 8-4.

SIMPLES POUR DAMES

Mlle M. Bremner, Ottawa, bat Mme L.-C. Beaupré, Québec, 6-3, 6-8, 8-6.

Mlle G. Gallery, Outremont, bat Mlle D. Seager, Sun Life, 12-10, 6-8, 6-4.

Mlle P. Grierson, Ottawa, bat Mlle E. Billing, Outremont, 6-2, 6-2.

Mlle I. Haselden, Mont-Royal, bat Mlle J.-V.-M. Cleghorn, Westward, 6-4, 6-2.

DOUBLES POUR DAMES

Mlle G. Gallery et Mlle E. Billing, Outremont, battent Mlle B. Abbott et Mme J. K. M. Green, Mont-Royal 6-3, 6-4.

Mlle I. Hasselden, Mont-Royal et Mlle D. Seager, Sun Life, battent Mlle M. G. Parker et Mlle B. Small- piece, Mont-Royal, 7-5, 6-4.

Mme L.-C. Beaupré, Québec, et Mlle Kikelly battent Mlle E. Linton et Mlle E. Spence, Westward, 6-1, 6-1.

DOUBLES MIXTES

F. Batcheller et Mme H. P. Walsh, Westward battent L. Clegg et Mlle M. G. Parker, Mont-Royal, 4-6, 6-3, 6-3.

H. F. Wright et Mlle M. Bremner, Ottawa, battent L.-P. Beaubien et Mlle B. Eberts, Outremont, 6-0, 6-1.

A. S. Cassells et Mlle I. Hassel- den, Mont-Royal, battent L. Shelter et Mlle I. Bennett, Longue-Pointe, 6-0, 6-0.

W. H. Knowles et Mlle B. Abbott, Mont-Royal battent W. Uffelman et Mlle Wilson-Smith, Westward, 6-0, 6-4.

C. W. Aikman et Mlle D. Seager, Sun Life, battent N. A. Burrows, Westhill et Mlle J. V. M. Cleghorn, Westward, 6-4, 7-5.

E. Condon et Miss P. Grierson, Ottawa, battent P. Thibaudeau et Mlle E. Gallery, Outremont, 6-4, 7-5.

P. Fontaine, Outremont, et Mlle S. DeSerres, Vaudreuil, battent Dr Ross Cleveland, Mont-Royal et Mme C.-J. Simard, Québec, 6-4, 3-6, 6-3.

H. Lancaster et Mme L.-C. Beau- pré, Québec, battent O. M. Lavan- chy, M.A.A.A., et Miss Kikelly, 6-2, 3-6, 9-7.

F. Batcheller et Mme Walsh, Westward, battent C. J. Butler et Mlle Murphy, Sun Life, 6-2, 6-0.

SIMPLES DE VETERANS

T. K. Walton bat W. H. Ritchie, 6-1, 6-4.

Dr F. H. A. Baxter bat J. C. But- ler, 6-1, 6-3.

DOUBLES DE VETERANS

T. K. Walton et C. J. Butler bat- tent W. H. Ritchie et W. R. Clapp, 6-2, 6-4.

PARTIES D'AUJOURD'HUI

Voici les parties qui seront jouées aujourd'hui dans le tournoi provin- cial du Westward:

SIMPLES POUR DAMES

(semi-finales)

11h. — Mlle M. Bremner, Otta- wa, vs Mlle P. Grierson, Ottawa, Mlle G. Gallery, Outremont vs Mlle I. Hasselden, Mont-Royal.

DOUBLES POUR DAMES

(semi-finales)

12h. — Mlle P. Grierson et Mlle M. Bremner, Ottawa, vs Mlle E. Bil- ling et Mlle G. Gallery, Outremont; Mlle I. Hasselden, Mont-Royal et Mlle D. Seager, Sun Life vs Mme L.- C. Beaupré, Québec et Mlle Kilkel- ly.

3h. — Jack Wright vs Marcel Rainville; Dr Art. Ham vs C. W. Aikman.

4h. — W. F. Crocker vs L. Clegg; E.-H. Laframboise vs Gilbert Nunns; Dr F. H. A. Baxter et F. L. Pearce vs W. G. Luther et J. P. Craig.

DOUBLES POUR HOMMES

(semi-finales)

5h. — W. F. Crocker, Outremont, et Jack Wright, McGill vs A. Valois etP. Deschênes, Verdun; Dr A. W. Ham et G. Nunns, Toronto vs E.-H. Laframboise et M. Rainville, Outre- mont.

H. F. Wright et Mlle M. Bremner vs A. S. Cassils et Mlle I. Haselden; F. S. Batcheller et Mme Walsh vs W. H. Knowles et Mlle B. Abbott.

6h. — C. W. Aikman et Mlle D. Sager vs H. Lancaster et Mme L.-C. Beaupré; E. Condon et Mlle P. Grierson vs P. Fontaine et Mlle De- Serres.

LE CHAMPIONNAT INDEPENDANT DE LA PROVINCE

L'assemblée convoquée par Ubald Rose, hier soir à l'hôtel Windsor a rapporté un franc succès. 24 délé- gués, représentant 11 clubs de Mont- réal ont répondu à l'appel du pro- moteur local, et comme résultat, de cette assemblée qui fut des plus en- thousiastes, les clubs présents, ont à l'unanimité endossé le programme d'Ubald Rose.

Tous les clubs présents se sont en- gagés à jouer dans la série future pour le championnat Indépendant de la province. Toutefois, comme il manquait à cette assemblée deux ou trois bons clubs de Montréal, à la suggestion du promoteur une nou- velle assemblée sera tenue mercre- di prochain au même endroit, afin de finir le système d'organisation. Rose pour rassurer les délégués qu'il était sérieux dans son entre- prise a fait voir aux délégués une option pour la location du terrain du Shamrock pour jouer les parties de la série.

Samedi soir Rose se rendra à Drummondville pour tenir l'assem- blée d'organisation des Cantons de l'Est.

Les clubs présents à l'assemblée d'hier soir étaient les suivants: Bor- deaux, Canadien Incorporé, Mile- End, Ste-Cunégonde, St-Jean Berch- mans, Notre-Dame, Lachine City, Parc Champlain, Mansfield, Mont- réal, Montreal Dairy.

LA PROCHAINE REUNION DU CLUB BACK RIVER

Le livre-programme pour la se- conde réunion de courses à la pis- te Mont-Royal a été distribué aux propriétaires qui font courir ac- tuellement leurs chevaux à Delori- mier hier après-midi.

Les bourses ont été augmen- tées, les plus petites étant de $500. Il y en a de $600. et chaque jour- née sera disputé un handicap de $800. Les courses de longue distan- ce sont nombreuses au programme et les chevaux canadiens ont des épreuves spéciales pour eux.

La réunion commencera samedi, le 9 juillet pour se terminer same- di, le 16. Les demandes pour places d'écurie devront être faites au Back River Jockey Club, 207, rue St-Jacques.

COURSES
PARC DELORMIER
25 JUIN au 2 JUILLET
Première course à 3 p.m. (heure avancée)
ADMISSION $1.50 taxe incluse
MONTREAL DRIVING CLUB CO., LTEE.

Les courses à Delorimier

COMMISSIONER CAHILL A GAGNE L'EPREUVE PRINCIPALE EN BATTANT LADY CHILTON —LA DEUXIEME VICTOIRE DE SPRINGALD—DEUX PREMIERS POUR McCABE

Springald, appartenant à l'éta- blissement Gozzi, vient de remporter sa deuxième victoire consécu- tive en gagnant la course de la jeune division, hier après-midi, au parc Delorimier. La course réunis- sait huit partants et High Seas a fini 2e tandis que Regularity s'est classé 3e.

Lorsque Springald a gagné à Blue Bonnets, le tracé était assez rapide, tandis qu'hier, il était boueux, de sorte que M. Gozzi et Louis Robil- lard, son entraineur, sont mainte- nant renseignés sur ses capacités. Sa course a prouvé qu'il pouvait courir sur n'importe quelle sorte de piste. Hier après-midi, il a encore pris les devants au lever du fil et il tint avec courage jusqu'à la fin. Au dernier seizième, il a semblé faiblir, mais au premier coup de fouet il revint encore fort.

Le handicap "La Presse", le six- ième numéro au programme, s'est terminé par une surprise lorsque Commissioner Cahill a battu le fa- vori Lady Chilton, alors que Thorn Blossom a décroché le 3e argent.

Commissioner Cahill fut chan- ceux de l'emporter, car aux méri- tes, Lady Chilton aurait dû décro- cher la part du lion. Mais après avoir mené depuis le commence- ment, elle ne put faire la dernière courbe, tandis que Commissioner Cahill ménagea tout le terrain pos- sible, pour passer en tête. Au der- nier seizième, Foden donna le fouet à sa monture, mais elle ne put s'ap- procher à temps pour prendre la décision. Le vainqueur a rapporté plus de 7 pour 1 à ceux qui avaient parié sur ses chances.

Le jockey M. McCabe a décroché les honneurs de la journée avec 2 vainqueurs. Il a compté avec Is Zat So, à la 2e course et Our Flag à la dernière.

La direction de l'Association a annoncé que cet après-midi serait matinée des dames. Ce sera la der- nière pour cette réunion.

PREMIERE COURSE, 5 furlongs. Bourse $500. Départ à 3h. 10. — Ro- chasta, 99, C. Hall; Chief Sponsor, 108, Gibson; Antimony, 108, Hems- lein; Polygala, 96, Robertson; Dan- cing Fawn, 106, Fator; Goia, 106, Kiniry; Sundew, 113, Randall; Al Hadder, 99, Morar.

Pari de $2 sur Rockasta a rappor- té $8.00, 3.85, 2.75. Chief Sponsor, 3.20, 2.40. Antimony, 2.70 en 3e. Temps 1.09. Piste boueuse.

DEUXIEME COURSE. 5 furlongs. Bourse $500. Départ à 3h. 38. — Iz Zat So, 115, McCabe; Silver Tips, 102, Robertson; Parchesi, 97, Fee- ney; Let's Go, 115, Randall; Lady Carrigarth, 94, Bellin; Floss, 102, Hughes; Magnus, 111, Madena; Mol- lie Ferrell, 112, Kiniry.

Pari de $2 sur Is Zat So a rap- porté $6.05, 3.60, 2.85. Silver Tips, $5.15, 3.80. Parchesi, 3.30. Temps, 1.08 1-5.

TROISIEME COURSE. 6 1-2 fur- longs. Bourse $500. Départ à 4h. 06. — Senor, 114, Eames; Balstone, 106, Fator; Martini, 108, Douherty; Ly- dia Drew, 95, Wall; Lizzie N., 106, Pribble; Primed, 113, Randall; Brodlesby, 102, Hughes; Taffy Girl, 106, Kaniry.

Pari de $2 sur Senor a rapporté $4.30, 3.30, 3.00. Balstone, 5.60, 3.- 60. Martini 6.90. Temps, 1.31 2-5.

QUATRIEME COURSE. 5 fur- longs. Bourse $500. Départ à 4h. 37. —Springald, 108, Gibson; High Seas, 100, Robertson; x-Regularity, 105, Hall; xx-Ella Rufus, 108, Hemslein; Sam Slick, 112, Brodkes; Tipsy, 102, Hughes; xx-Fair Lad, 103, Monast; x-False, 102, Cogan.

x-Entrées de W. T. Trenholme.
xx-Entrées de Mme A. Bullock.

Pari de $2 sur Springald a rap- porté $8.85, 3.90, 3.45. High Seas, 4.10, 3.25. Regularity, 4.55. Temps, 1.07 2-5.

CINQUIEME COURSE. 6 1-2 fur- longs. Bourse $500. Départ à 5h. 05. — Janetta, 97, Robertson; Dr Jiggs, 106, Collins; Candora, 95, Kempf; Dewllyn, 111, Eames; Eleanor W., 95, Wall; Henry Fox, 112, McCabe; Harlan, 106, Butler; Yaneo, 108, Pribble.

Pari de $2 sur Janetta a rapporté 6.80, 3.90, 3.30. Dr Jiggs, 9.40, 4.50. Candora, 5.00. Temps, 1.29 4-5.

SIXIEME COURSE. 5 furlongs. Bourse $500. Départ à 5h. 37. — Commissioner Cahill, 111, Kiniry; Lady Chilton, 110, Foden; Thorn Blossom, 106, Hughes; Flag of Truce, 130, Randall; Six Slen, 108, Ro- bertson; Somerset, 126, Hemslein; Cablestone, 107, Dubreuil.

Pari de $2 sur Com. Cahill a rap- porté $16.10, 6.20, 5.00. Lady Chil- ton, 3.40, 2.90. Thorn Blossom, 5.00. Temps 1.07 1-5.

SEPTIEME COURSE. 1 1-16 mil- le. Bourse $500. Départ à 6h. 08. — Our Flag, 114, McCabe; Marvin, 108, Gibson; Boxwood, 103, Robertson; Vendor, 107, Hemslein; Alexina, 107, Bellin; Pete Foy, 111, Domi- nick; Marati, 106, Kaniry.

Pari de $2 sur Our Flag a rap- porté 4.75, 2.85, 2.25. Marvin 4.00 2.80. Boxwood, 2.65. Temps, 2.01 4-5 de sec.

LE LASALLE A SOREL

N'ayant pu jouer, dimanche der- nier, à cause de la température, le Lasalle ira à Sorel en camions, di- manche prochain, rencontrer le club de l'endroit. Le Lasalle invite ses nombreux partisans à venir l'en- courager à la victoire. Le prix du voyage aller et retour est de $1.25, entrée comprise sur le parc Royal à Sorel. Pour toute information, s'adresser à Pierre Gauthier, 2564, rue Desjarlins, Clairval 8008W.

KID KAPLAN VICTORIEUX

New-York, 29.—Louis (Kid) Kaplan, de Meriden, Conn., a prouvé qu'il est l'un des plus dangereux aspirants à la cou- ronne de la classe des poids légers en décrochant la déci- sion des juges dans un combat de dix rondes avec Bruce Flowers, de New-Rochelle, disputé ici ce soir. Kaplan pe- sait 132 livres 1-2 et Flowers, 134.

LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

LIGUE NATIONALE

Pittsburg ... 040210020— 9 13 2
Saint-Louis . 03020005x—10 14 3
Batteries: Aldridge, Yde, Kremer, Damson et Spencer, Sherdel, Ring, Hines, Reinhardt et Schute, O'Par- rell.
Brooklyn ... 001001011— 4 12 2
Philadelphie 00040010x— 5 9 1
Batteries: Petty et Henline, Fer- guson, Scott et Wilson.
Chicago .... 0001000001— 2 8 0
Cincinnati . 0000000100— 1 11 1
Batteries: Osborne, Carlson et Hartnett; Lucas et Picinich.

LIGUE AMERICAINE

Première partie:
Cleveland ... 000000000— 0 6 1
Chicago .... 30000011x— 6 13 0
Batteries: Levesen, Smith et Se- well; Blankenship et McCurdy.
Boston ..... 020000000— 2 3 2
New-York .. 00111041x— 8 15 2
Batteries: Wiltse et Hartleyl; Pip- grass et Grabowski.
Philadelphie 001000020— 3 10 0
Washington . 20010011x— 5 9 2
Batteries: Grove, Gray, Fate et Cochrane; Thurston, Marberry et Ruel.
Saint-Louis . 010011000— 3 6 2
Détroit ..... 00000405x—19 12 0
Batteries: Jones, Gaston et Schang; Stroner et Bassler.
Deuxième partie:
Cleveland ... 000005030— 8 12 2
Chicago .... 010050000— 6 11 2
Batteries: Miller, Levine et Myatt; Lyons, Connally et Crouse.

LIGUE INTERNATIONALE

Première partie:
Jersey City 02100030002— 8 13 2
Reading .. 24000000000— 6 10 2
Batteries: Brame et Ealy; Parn- ham, Harrison et Davis.
Deuxième partie:
Jersey City ... 0000101— 2 5 1
Reading ..... 0100011— 3 6 1
Batteries: Buckalew et Cobb; Watso net Sengstock.
Newark .... 300011012— 8 16 1
Baltimore ... 000020101— 4 11 2
Batteries: Mamaux et Manion; Cantrell, Handerson et Lake.
Syracuse .... 001001020— 4 13 1
Buffalo ..... 010000000— 1 5 3
Batteries: Miller et Morrow; Hol- lingsworth, Proffit et Devine, Pond, Barnes.
Rochester ... 002000101— 4 10 0
Toronto .... 001100001— 3 7 6
Batteries: Shoffner, Bagby et Walsh; Faulkner et Hargrave.

ASSOCIATION AMERICAINE

Louisville 7 15 1
Columbus 9 12 0
Batteries: Holley, Koob et McMul- len; Harris, Morris, Lyons et Fer- rell.
Kansas City 3 9 1
Minneapolis 7 11 0
Batteries: Scheehan et Peters; Wilson et Kenna.
Saint-Paul 10 10 2
Milwaukee 7 11 1
Batteries: Heimach, McQuaid et Gaston; Eddelmann, Sanders, Or- woll et McMenemy, Young.
Toledo 17 25 2
Indianapolis 6 11 4
Batteries: Palmero et O'Neill, Ur- ban, Burwell, Schefanske, Smetonis et Snyder.

POSITION DES CLUBS

LIGUE AMERICAINE

	G.	P.	P.C.
New-York	48	20	.706
Washington	36	29	.554
Chicago	39	32	.549
Philadelphie	37	31	.544
Détroit	33	30	.524
Cleveland	31	37	.456
Saint-Louis	27	37	.422
Boston	15	50	.231

LIGUE NATIONALE

Pittsburg	39	24	.619
Saint-Louis	39	25	.609
Chicago	39	27	.591
New-York	32	32	.500
Brooklyn	31	35	.470
Philadelphie	26	36	.419
Boston	23	32	.418
Cincinnati	25	43	.368

LIGUE INTERNATIONALE

Syracuse	49	28	.636
Buffalo	42	29	.592
Baltimore	42	31	.575
Toronto	41	32	.562
Newark	41	36	.532
Rochester	35	35	.500
Jersey City	32	40	.444
Reading	12	63	.160

LE CYCLISME

Cet après-midi, les coureurs J. Laporte, H. Lepage, O. Vandona- boole, F. Baggie et S. Trovoro par- tiront pour Brantford, Ontario, où ils iront représenter la province de Québec dans les championnats de 5 milles, 2 milles 1 mille, un demi- mille et un quart de mille qui se- ront disputés samedi prochain, 2 juillet.

Quoique tous ces coureurs soient tous des routiers, ils vont se trou- ver à courir contre des spécialistes de la petite distance mais on con- serve l'espoir de les voir revenir avec quelques lauriers.

Les dépenses des coureurs sont couvertes par leur club respectif et M. Jonnet, gérant de la Marque C.C. M., assurera le transport, aller et retour des coureurs.

Ces courses sont pour le cham- pionnat du Canada et sont sous les auspices de C.W.A.

A bord de l'*Alaunia*

M. W.-L. Hall, procureur-général de la Nouvelle-Ecosse, sera au nom- bre des passagers de l'*Alaunia*, pa- quebot de la compagnie Cunard qui appareillera demain.

"De Bonnes Nouvelles"



COMME il était il y a plusieurs années tel il est encore aujourd'hui, un tabac à fumer d'une saveur agréable et d'un goût exquis, —"OLD CHUM"—Ambassadeur extraordinaire auprès des fumeurs les plus raffinés.

Le tabac "OLD CHUM" satisfait votre goût et votre désir de fumer, lorsque vous en recherchez son bien-être et son confort absolus.

Chaque bouffée est un plaisir en elle-même, parce qu'elle est exactement ce que vous en désiriez.

Le mélange ne varie jamais—la saveur reste toujours la même.

Des fumeurs, recherchant la qualité à aucun prix, trouvent que le tabac "OLD CHUM" répond exactement à tout ce qu'ils exigaient dans un délicieux tabac à fumer. Les "Mains de Poker," insérées dans tous les paquets et boîtes métalliques, sont échangeables pour des cadeaux utiles.



OLD CHUM

"Le TABAC de QUALITÉ"

Le mouvement des navires

Le *Minnedosa*, du Pacifique Cana- dien, parti de Liverpool le 24, ar- rivera à Québec demain.

L'*Empress of Australia*, du Paci- fique Canadien, parti de Southamp- ton le 25, arrivera à Québec same- di.

Le *Metagama*, du Pacifique Cana- dien, parti de Glasgow le 24, arri- vera à Québec samedi.

L'*Andania*, de la compagnie Cu- nard, parti de Liverpool, le 24, ar- rivera à Québec dimanche.

L'*Ausonia*, de la compagnie Cu- nard, parti de Southampton le 25, arrivera à Québec lundi.

Le *Bergensfjord*, de la *North American Line*, parti de Bergen le 24, arrivera à Halifax demain.

Le *Melita*, du Pacifique Canadien, parti de Montréal le 23, arrive à Glasgow aujourd'hui.

L'*Empress of Scotland*, du Pacifi- que Canadien, parti de Québec le 22, est arrivé à Cherbourg ce ma- tin.

Le *Montrose*, du Pacifique Cana- dien, parti de Montréal le 24, arri- vera à Liverpool demain.

L'*Ascania*, de la compagnie Cu- nard, parti de Montréal le 24, arri- vera à Plymouth samedi.

L'*Aurania*, de la compagnie Cu- nard, parti de Montréal le 24, arri- vera à Liverpool dimanche.

Le *Doric*, de la compagnie White Star, parti de Montréal le 25, arri- vera à Liverpool dimanche.

Le *Montroyal*, du Pacifique Ca- nadien, parti de Québec le 28, arri- vera à Cherbourg mardi.

Le *Duilio*, de l'Italia-America, parti de Gênes le 21, arrive à New- York aujourd'hui.

Le *Martha Washington*, du Cosu- lich, parti de Trieste le 14, arrive à New-York aujourd'hui.

Le *Mauretania*, de la compagnie Cunard, parti de Southampton le 25, arrivera à New-York demain.

Tenus criminellement responsables

Léo Paquin, 3329 rue Evelyn, Verdun, et Roméo Marion, 2353 rue Ontario est, ont été tenus criminel- lement responsables de la mort d'Isaïe Cyr, 185 rue Cadieux, tué samedi matin, sur le trottoir de la rue Saint-Dominique, au coin de la rue Ontario, par l'automobile de Paquin qui avait été culbuté sur le trottoir par l'auto de Marion.

Les deux prévenus ont été tra- duits devant le juge Enright sur l'accusation d'homicide involontai- re et relâchés sur cautionnement de $1,500.

Nouvel hydroplane

Un hydroplane du type "D. H. Moth", que le ministère de la ma- rine et des pêcheries a importé d'Angleterre a fait sa première en- volée hier, du bassin de la *Cana- dian Vickers*, en présence de lord et de lady Willingdon. Il s'est élevé en six secondes.

Fabriqué par la maison De Havi- land, transporté à bord du cargo *Bosworth*, du Pacifique Canadien, cet hydroplane a été reconstitué à l'usine Vickers. Il est muni d'un nouveau moteur à quatre cylindres d'une force de 85 chevaux-vapeur. Ce moteur est une amélioration de l'ancien moteur à huit cylindres R.A.F., lequel avec ses huit cylin- dres, ne donnait que 90 c.-v.

Le ministère de la marine em- ploiera le nouvel hydroplane avec six autres du type *Fokker* dans l'expédition au détroit d'Hudson, qu'il est à organiser.

M. Perron et les automobilistes

A une délégation de la *Ligue de la sécurité*, hier, le ministre de la voi- rie, M. Perron, a déclaré que même s'il lui faut faire annuler la moitié des patentes d'automobiles dans la province, il empêchera de se pro- longer cette manie de la vitesse. En plus d'être un danger pour tout le monde, les automobilistes et les au- tres, dit le ministre, cela cause un tort considérable aux routes que le gouvernement est ensuite appelé à faire réparer à tout instant.

Le ministre a cité le cas de la route Montréal-Mont-Laurier dont une partie entre Sainte-Thérèse et Sainte-Agathe a été très endomma- gée par des automobilistes qui ont fait de la vitesse.

La ligue a suggéré qu'on deman- de aux piétons, dans les grandes routes, de marcher à gauche du chemin de manière à voir venir les automobiles. Elle se plaint aussi du fait que les examens pour l'ob- tention du permis de conducteur d'auto ne sont pas assez sévères et qu'il y a un trop grand nombre de personnes inexpérimentées qui ont le droit de conduire. Un grand nombre des accidents proviennent de cet état de choses.

Entre Montréal et les ports de la Manche

La compagnie White-Star, d'a- près une déclaration officielle de son gérant du service des passa- gers, ici, M. L.-S. Tobin, inaugurera, le printemps prochain, un service entre Montréal et les ports de la Manche. L'*Albertic* et le *Mégantic* seront affectés au nouveau service.

Pacifique Canadien

LE SERVICE DES TRAINS LE JOUR DE LA CONFEDERATION

En plus des trains additionnels déjà annoncés, un train spécial composé de wagons de première classe, wagons-salon et wagon à di- ner, partira d'Ottawa le dimanche 3 juillet à 5 h. 20 p. m. et arrivera à Montréal, gare Windsor, à 8 h. 45 du soir, suivant le même horaire que le train no 506 et faisant les mêmes arrêts.

L'heure est celle du temps normal des lignes de l'Est. (r.)

Retraite fermée pour les collégiens

Une retraite fermée pour élèves de collèges classiques s'ouvrira à Boucherville, le 8 juillet au soir. Cette retraite durera quatre jours pleins. Pour retenir une place, s'a- dresser au R. P. Bellavance à l'Im- maculée-Conception, rue Rachel, Montréal.

Mount Royal Hotel

Les recettes nettes du "Mount Royal Hotel Company" jusqu'au 1er juin 1927 seront au moins égales à celles de l'an dernier pour la même période, a déclaré hier Frank A. Dudley. Depuis quelques mois, il y a eu moins de touristes à Mont- réal, mais les conditions s'amélio- rant on anticipe un plus gros trafic pour le reste de l'année.

Le conseil d'administration a dé- claré hier un dividende de 1½% sur les actions privilégiées, payable le 15 juillet aux actionnaires inscrits le 8 juillet.

la Crème à Barbe ne peut faire que 3 choses

(1) Amollir la barbe vite avec de la mousse qui la *maintient* molle; (2) *faire glisser* le tran- chant du rasoir sur la peau sans éraflure ou irritation; (3) laisse la figure rafraîchie, propre — dans un bien-être par- fait. *Bien* accomplir l'une ou l'autre de ces trois choses, c'est là un fait exceptionnel; mais la

Grand Modèle 35c. Double Modèle 50c.

La Crème à Barbe Williams



Couvercle Imperdable
Williams
les fait TOUTES MIEUX
Williams Aqua Velva

Quelques gouttes après la barbe *conservent* la peau, toute la journée, aussi douce et souple que la Crème à Barbe Williams la *laissé*. Un tonique pour la figure d'un *homme*. Bouteille de 3 onces, 50c.

FABRIQUEES AU CANADA

SICANA



La pipe choyée des bons fumeurs.
EN VENTE PARTOUT

$1.50	$2.00	$3.50
Ordinaire	Grain	Elégant

JOS. COTE, Limitée, importateurs 188, rue St-Paul, QUEBEC
Seuls agents pour le Canada et les Etats-Unis.

Accusation de meurtre

Le juge Monet a condamné L.-P. Morency, accusé d'avoir tué Henri Michaud, avec son auto, la semaine dernière, à subir son examen vo- lontaire mardi prochain, sur accu- sation de meurtre. L'accident est arrivé dans un tunnel de l'avenue Greene. D'après plusieurs témoins, Morency était ivre et a écrasé M. Michaud contre un poteau, et le coup fait s'est enfui.

L'enquête du "Laurier Palace"

Le juge Boyer continue d'entendre les plaidoiries des avocats – Il ne reste plus que Me Ernest Bertrand, représentant du ministère public – Me Arthur Laramée, au nom des sociétés nationales, demande la fermeture dominicale et l'exclusion complète des enfants – La responsabilité des autorités municipales et provinciales – Le représentant des employés de théâtres demande la fermeture dominicale – Les avocats des propriétaires de cinémas

Le juge Boyer a continué, hier après-midi, d'entendre les plaidoiries des avocats des diverses parties intéressées à l'enquête qu'il tient sur le théâtre et le cinéma : Me Arthur Laramée, avocat des sociétés nationales de Montréal, Me Philip Presner, représentant la Fédération des employés de théâtre, qui s'est prononcé contre les représentations dominicales, Me Léon Faribault et Me C. Laurendeau, représentant l'Association des gérants de théâtres et la *Moving Pictures Producers and Distributors of America*. Il était passé quatre heures quand Me Laurendeau eut fini de parler. Le tribunal s'est ajourné à demain. Il ne reste plus que la plaidoirie de Me Ernest Bertrand qui représente le ministère public.

ME LARAMEE

Il commence par dire qu'il fait siens tous les principes invoqués par Me Pelland. A propos du cinéma dominical, il veut ajouter cependant que, dans un Etat chrétien, l'observance du dimanche n'est pas simplement une question religieuse mais aussi une question d'Etat. C'est un argument qui avait été avancé par M. Aylesworth, alors ministre de la justice, quand fut adoptée la loi fédérale du dimanche.

Le troisième commandement du décalogue, dit Me Laramée, précise la périodicité du culte et lui assume son efficacité sociale par l'institution d'un jour consacré, chaque semaine, à la sanctification et au repos du Sabbat. L'Eglise, héritière de la synagogue, aura soin de conserver ce précepte dans toutes ses prescriptions essentielles, sauf à substituer le dimanche au sabbat.

Le culte de Dieu est de droit naturel. Ainsi qu'elle veut qu'on réserve un certain temps pour les fonctions nécessaires à la vie du corps, manger, dormir, la nature veut que nous consacrions du temps à notre âme pour qu'elle puisse se retremper dans la contemplation de Dieu. Si donc, nous devons consacrer une partie de notre temps pour vaquer à la religion et pour rendre à Dieu le culte qui lui est dû, le précepte qui l'ordonne appartient, par là-même, à la morale.

Parmi les canons de l'Eglise d'Afrique, il en est un qui est une demande adressée aux empereurs pour imposer la fermeture des théâtres et des autres jeux, les dimanches et jours de fêtes. Le pouvoir civil, devenu chrétien, ne pouvait se désintéresser d'une telle mesure. En fait la Législature civile vient ici en aide à la Législature canonique à maintes reprises et sous des formes diverses.

Dernière et suprême raison de l'institution du dimanche: elle est un remède social aux maux de l'homme individuel. Elle crée autour de celui que la nécessité de vivre avait fait esclave, un milieu favorable à son affranchissement. Elle réunit autour de son chef tous les membres de la famille; elle permet à celui qui n'était qu'artisan d'être époux, d'être père; elle lui assure ces saints loisirs que réclame son coeur pour s'épancher en effusion de tendresse.

Le dimanche bien compris, le dimanche garanti par les moeurs d'une société chrétienne, c'est la revanche du pauvre.

L'orateur rappelle qu'à quelques exceptions près, les ouvriers qui sont venus demander le cinéma dominical, se sont en même temps prononcés pour l'exclusion des enfants jusqu'à l'âge de seize ans. Quelques-uns accepteraient que les enfants accompagnés soient admis. Mais le cinéma est-il meilleur parce que l'enfant est en compagnie d'un adulte? Ce qu'il faut de toute nécessité, c'est que l'enfant, accompagné ou non, soit exclus du cinéma.

Quant à la valeur pitoyable du cinéma dans la formation de l'enfant les témoignages du Dr Parizeau, du juge Lacroix, du R. P. Lalande sont concluants. L'un des meurtriers de Saint-Sulpice n'avouait-il pas au père Lalande, à la veille de monter à l'échafaud, que s'il en était rendu là, c'était d'avoir fréquenté le cinéma. Et il demandait au jésuite de le dire aux jeunes gens.

Du témoignage même de journalistes qui sont chargés de la chronique cinématographique, qui sont donc intéressés, une bonne proportion des films sont immoraux. Les uns sont satisfaits de ce que la conclusion d'un film soit bonne. Cela est pourtant innacceptable. Comme l'a dit le chanoine Harbour, c'est un principe élémentaire de morale que la fin ne justifie pas les moyens. Et puis il est admis, même par le censeur, que des films coupés par le bureau de censure soient représentés in-extenso. Le petit peu de garantie que pourrait offrir la censure n'existe même plus.

La morale est chose essentiellement religieuse et si le cinéma n'est pas assez moral pour l'enfant, il n'est pas assez moral non plus pour qu'on le permette le dimanche. Le cinéma est opposé au dimanche chrétien et familial. Le législateur ne doit pas se placer au point de vue des étrangers mais au point de vue général, à celui des citoyens permanents, des résidents naturels d'un pays. S'il arrive que quelques-uns, des étrangers sans famille, subissent un préjudice de cette loi dominicale, il faut considérer qu'il sont venus chez nous d'eux-mêmes, qu'ils ont choisi d'y venir pour s'y conformer aux lois existantes.

Me Laramée invoque le témoignage des éducateurs sur le tort physique et moral que le cinéma fait subir à l'enfant. Puis il dit que la présente enquête ne constitue pas un plébiscite. Ceux qui se sont prononcés pour le théâtre dominical et, plus rares, pour l'admission des enfants au cinéma, auraient dû appuyer leur opinion de raisons sérieuses.

Quant à la catastrophe même du *Laurier Palace*, il est évident qu'une grande responsabilité morale incombe aux parents des victimes.

Quant aux autorités municipales il est établi qu'elles n'ont pas fait tout leur devoir. Me Bertrand pourra examiner la question de plus près. Me Laramée attire tout de même l'attention du juge sur le fait que les enfants entraient au *Laurier Palace* au su et vu des autorités du cinéma mais aussi sans que les agents du poste de police voisin y mettent obstacle. La police ne surveillait pas l'entrée des enfants au cinéma, ni au *Laurier Palace*, ni ailleurs.

On peut même se demander si, en vertu de l'article 3713B des statuts refondus de la province, répété dans les statuts de 1925, dans l'organisation de cette loi on avait suffisamment pourvu à sa mise en vigueur en tant qu'il s'agit de la police et des autres autorités provinciales. Il n'y a rien dans la preuve qui indique que les autorités provinciales s'en soient préoccupées en aucun temps. On peut se demander si la catastrophe du *Laurier Palace* n'aurait pas été évitée avec une inspection provinciale des cinémas.

Les lois ont-elles été observées dans le passé? C'est un autre des objectifs de l'enquête. Le témoignage de M. McIsaac, accusant un fonctionnaire municipal et un membre de l'exécutif de l'hôtel de ville a été partiellement contredit par M. Desroches; mais il reste un certain fait qui pourra influer sur les recommandations du commissaire. M. Desroches a prétendu qu'il n'était pas au courant des violations de la loi. Il a pourtant accusé réception d'une lettre du cercle de Maisonneuve des Voyageurs catholiques l'informant d'un état de choses déplorable dans les théâtres et les cinémas de l'est. La lettre est au dossier; il en a été question au cours de l'enquête. M. Desroches n'a pas nié cela. Le chef de police a également reçu une lettre le mettant au fait du même état de choses. Il en a accusé réception mais les choses en sont restées là. Cela se passait au mois de novembre 1926, très peu de temps avant la catastrophe du 9 janvier 1927.

En conclusion Me Laramée dit que les cinémas doivent être fermés le dimanche et que les enfants de moins de seize ans, accompagnés ou non, doivent en être exclus en tout temps.

ME PHILIP PRESNER

La Fédération des employés de théâtres, qu'il représente, groupe les musiciens, les employés de la scène, les opérateurs de cinéma et les poseurs d'affiches.

La Fédération est en faveur de la fermeture du dimanche. Ses membres travaillent actuellement sept jours par semaine et cinquante-deux semaines par année. Pour eux, il n'y a pas de dimanche, ni de jour de Noël, ni de Jour de l'an; il n'y a pas de temps pour aller à l'église et pas de temps pour vivre en famille. C'est la besogne perpétuelle. Un témoin n'a-t-il pas déclaré qu'en six ans, il n'avait pas eu un seul jour de congé? Il n'est pas juste qu'un groupe nombreux d'individus soient soumis à de telles conditions. Si le commissaire en vient à la conclusion que les théâtres peuvent ouvrir le dimanche, il devrait en même temps recommander que les employés de théâtres aient au moins un congé hebdomadaire de 24 heures.

On invoque le témoignage des ouvriers en faveur de l'ouverture dominicale. On doit tenir compte du fait que l'opinion ouvrière n'est pas unanime, n'a pas été unanime à l'enquête. Et puis après tout, ne sont-ce pas les employés de théâtres qui sont les ouvriers les plus intéressés? Ce sont eux qui travaillent tous les après-midi et tous les soirs et souvent même le matin. M. Delcellier disait dans son témoignage qu'il ne savait pas ce que c'est que d'avoir une famille. Pour ces employés le dimanche est le pire jour de la semaine. C'est habituellement le dimanche que le programme change et dans la matinée, il y a répétition. Un autre employé de théâtre est venu dire qu'en vingt-cinq ans il n'avait pas trouvé moyen d'aller à l'église autrement que pour des funérailles.

L'aspect financier: Les propriétaires de théâtre disent que le dimanche est leur meilleure journée et qu'en fermant, ce jour-là, ils ne pourront continuer leurs représentations. L'argument date et depuis longtemps. Il a déjà servi aux taverniers, aux barbiers, aux marchands qui combattaient la fermeture de bonne heure. Mais comment fait-on dans les huit autres provinces du Canada. A Toronto, il y a plus de théâtre qu'à Montréal, la population est moins nombreuse et les employés de théâtres sont mieux payés. Ce qui est vrai c'est que les gens généralement disposent d'une certaine somme pour s'amuser et ils la dépenseront n'importe quel jour de la semaine.

ME LEON FARIBEAULT

Il représente ceux qui exploitent les théâtres ainsi que les producteurs et les distributeurs de cinéma.. Il parle donc en faveur de l'ouverture du dimanche.

Quant à l'admission des enfants, ses clients s'en désintéressent; même, dit-il, ils préfèrent n'avoir pas d'enfants aux représentations et c'est pour cela qu'ils ne diminuent pas les prix.

Pour assurer la sécurité physique du public, les propriétaires de théâtres sont prêts à se rendre à n'importe quelle décision du gouvernement, à condition qu'on leur accorde un délai suffisant pour s'y conformer. Ils seraient les premiers à demander que tous les théâtres soient à l'épreuve du feu.

Me Presner a demandé un jour de repos hebdomadaire. Les gens du cinéma sont prêts à l'accorder et M. Brag, de la *Famous Players*, propriétaire de tous les grands théâtres de Montréal, a dit que cette organisation est prête à l'accorder. Me Faribeault offre donc 24 heures de repos par semaine, mais pas nécessairement le dimanche.

De la plaidoirie de Me Presner il ressortait que les employés veulent le dimanche de préférence aux autres jours. Le dimanche est le jour de repos général et c'est le jour où l'on peut rencontrer ses amis et ses parents.

Me Faribeault prétend que le Conseil des métiers et du travail n'a pas demandé plus qu'un repos de 24 heures, sans insister pour que ça soit le dimanche.

Les ouvriers qui sont venus ici, dit-il, sont presque tous favorables à l'ouverture du dimanche.

Et Me Faribeault se lance dans des théories qui lui sont propres, à lui ou à ses cliens: Le théâtre est devenu une nécessité par suite du mouvement du monde, de la mentalité du peuple, dans notre pays surtout. Il affirme que l'état de choses qui s'est établi depuis vingt ans serait bien difficile à changer. Il assimile le théâtre au tramway, au chemin de fer et il conclut qu'une minorité, celle des employés de théâtres, doit se sacrifier pour le plus grand bien de la majorité.

La loi dite du *Laurier-Palace* voulait que se fit entendre l'opinion du peuple, l'opinion des ouvriers surtout. La réponse des ouvriers est claire: Me Faribeault considère que 90 et même 95 pour cent des ouvriers sont favorables à l'ouverture du cinéma le dimanche.

Quant au peuple, en général, il en juge de son opinion par le grand nombre de ceux qui fréquentent le théâtre ce jour-là. Même ceux, dit-il, qui sont venus demander la fermeture des théâtres le dimanche, ont avoué dans une proportion de 75 pour cent qu'ils allaient au cinéma ce jour-là. Que vaut alors leur opinion? demande-t-il.

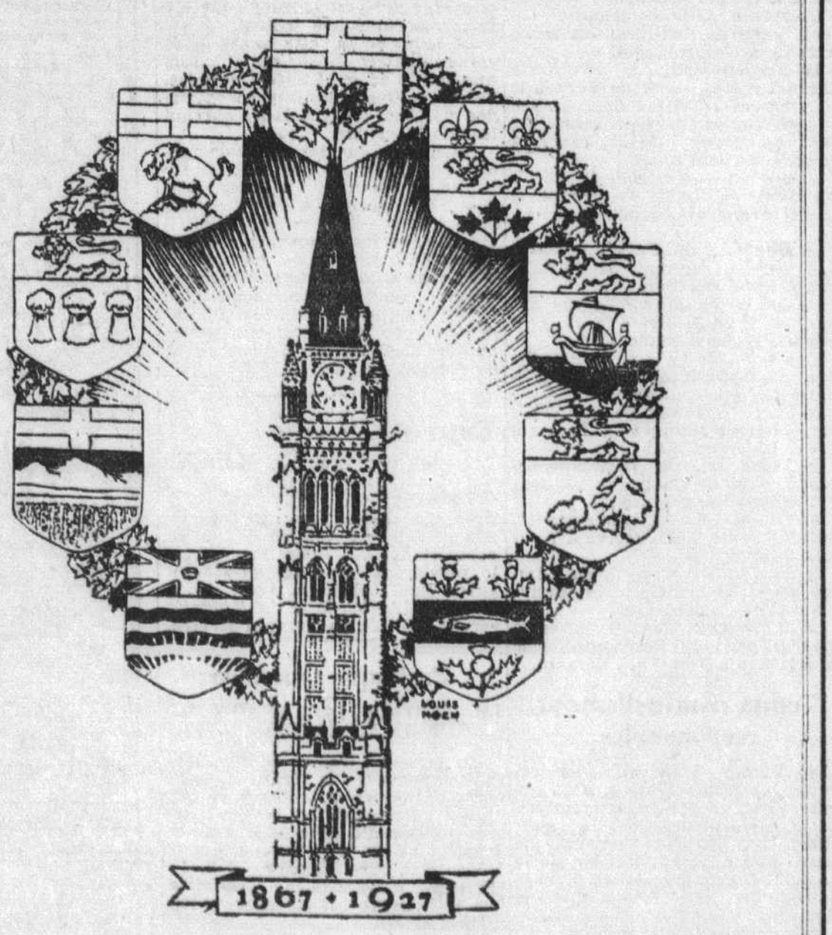
Me Faribeault admet qu'il puisse se poser une question de discipline religieuse mais il ne voit pas que l'Etat puisse intervenir.

L'aspect financier: Le dimanche fournit la grosse recette des cinémas de Montréal. La recette des six autres jours laisserait un déficit. Me Faribeault comprend que cela ne puisse tenir devant le principe que l'on invoque. Mais il déclare que, pour lui, il n'y a pas de principe en jeu et il s'explique: le théâtre est devenu une nécessité, comme le tramway et le chemin de fer. Peut-on exposer le peuple à se priver de cette nécessité? Depuis vingt ans, les cinémas ont existé sans qu'il y ait d'abus graves.

On a parlé du cinéma comme d'un obstacle à la vie de famille. Mais les réunions de famille sont choses du passé et qui ne reviendront plus. Les fleuves ne remontent pas leur cours. S'imagine-t-on, par des lois, ramener les jeunes gens vers le foyer familial? L'auto est venu changer la face du monde; demain l'avion accomplira peut-être une autre révolution. Il est un fait, c'est que le peuple veut se distraire. Qu'on lui enlève les moyens de le faire honnêtement, au cinéma, et il en imaginera d'autres, les tournées en auto, etc. Le statu-quo doit être maintenu et le théâtre permis le dimanche. Me Faribeault ne veut pas que, pour faire plaisir à un petit groupe, on fasse perdre à ses clients des capitaux qu'ils ont placés chez nous sur la foi que le statu quo serait maintenu.

ME LAURENDEAU

Plaidant pour les mêmes clients, Me Charles Laurendeau répète, en d'autres termes, tout ce que vient de dire Me Faribeault. Puis le tribunal s'ajourne à ce matin.



1867 • 1927

LE CANADA, NOTRE DON

Il n'est pas, dans l'univers, de plus beau pays que le nôtre,--le Canada. Il n'est pas de contrée où la liberté soit plus large, la fortune, plus favorable, la vie quotidienne, plus calme, plus sereine.

Aussi, en ce soixantième anniversaire de naissance de notre Dominion, avons-nous raison de nous réjouir profondément de ce don que nous ont légué nos ancêtres,--le Canada, notre patrie.

BIRKS

A Saint-Barthélémy

LES FETES DU 25EME ANNIVERSAIRE DE PRETRISE DE M. L'ABBE J.-A. LEFEBVRE, CURE DE LA PAROISSE

A l'occasion du 25ème anniversaire de prêtrise de l'abbé J.-A. Lefebvre, curé fondateur de la paroisse de St-Barthélémy de Montréal, une grand'messe solennelle sera chantée en plein air dimanche le 3 juillet, à onze heures de l'avant-midi, sur les fondations de la futur église paroissiale.

Ce sera la première messe dit à cette église encore en construction. Le jubilaire escorté d'une garde d'honneur précédée d'une fanfart, des marguilliers et syndics ainsi que tous les paroissiens, se rendra à l'église où il chantera lui-même la grand'messe solennelle. Un choeur puissant exécutera le chant sous la direction de M. A. Lamarre, E.E.C., maître de chapelle. L'allocution de circonstance sera prononcée par le R. P. Ferdinand de la Réparation.

Durant la messe, il y aura bénédiction d'un pain qui sera distribué à tous les assistants.

La garde de St-Jean-Baptiste de Montréal sera présente.

Pour se rendre au terrain où se dérouleront les cérémonies angle des rues Sagard et Bélanger, près d'Iberville, le tramway Frontenac est à leur disposition.

Après la cérémonie religieuse, le jubilaire sera conduit en procession à la salle de l'Académie Christophe Colomb, coin des rues Christophe Colomb et Bélanger où un banquet sera offert par les paroissiens de St-Barthélémy à leur Pasteur.

L'orchestre Myette fera les frais de la musique durant le banquet.

Il y aura aussi un joli programme musical.

A PONT-VIAU

LE JUBILE D'ARGENT DES SOEURS MISSIONNAIRES DE L'IMMACULEE-CONCEPTION — BENEDICTION D'UNE CHAPELLE — MESSE PAR S. G. MGR GAUTHIER, SERMON PAR LE R. P. LECLERC

Le 23 juin, au noviciat des Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception, à Pont-Viau, fut chantée une messe solennelle pour commémorer le vingt-cinquième anniversaire de la fondation de la Communauté. Sa Grandeur Mgr Gauthier a célébré le Saint-Sacrifice, assisté de M. l'abbé Perreault, curé de Saint-Christophe. M. l'abbé J.-D. Chaumont remplissait les fonctions de diacre d'honneur, le R. Père R. Hamel, O.P., agissait comme diacre assistant, M. l'abbé J. Roberge comme diacre d'office et le R. P. Romuald, O.F.M., remplissait les fonctions de sous-diacre.

Plusieurs autres membres du clergé séculier et régulier étaient présents au choeur.

Le R. P. Leclerc, rédemptoriste, fit l'allocution de circonstance. Il prit pour texte: "Comme mon Père m'a envoyé, ainsi je vous envoie". Le R. P. prédicateur développa les origines de l'apostolat chrétien et canadien. Après avoir rappelé l'esprit d'apostolat de Champlain, de Maisonneuve, de Marguerite Bourgeoys, il en vint aux origines de la Communauté canadienne des Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception. Il appuya surtout sur la parole prophétique de notre Saint-Père le Pape Pie X: "Toutes les bénédictions du Ciel tomberont sur cette Société". Le prédicateur démontra par les oeuvres déjà si nombreuses, par la développement du noviciat qui compte actuellement 73 novices et 23 postulantes, la réalisation de la prophétie du Saint-Père Pie X.

D'une manière touchante le prédicateur rappela aussi que non seulement sur terre on chantait le cantique d'actions de grâces, mais là-haut des milliers et des milliers d'âmes d'enfant et d'adultes bénissent Dieu de la fondation de la Communauté des Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception.

La chapelle neuve, sise au second étage de la nouvelle aile du Noviciat — que Mgr l'Archevêque avait bénie, avant de célébrer la sainte Messe — et dont les murs étaient d'une blancheur immaculée, était toute décorée de teintures bleues, les unes recouvertes d'étoiles d'argent, les autres d'inscriptions laudatives à la gloire de Dieu et de Marie. L'autel portait une gracieuse et superbe décoration de fleurs naturelles et de fougères.

Ceux qui ont eu le privilège d'assister à cette belle et touchante fête en garderont un impérissable souvenir.

Ordinations aux Trois-Rivières

Les Trois-Rivières, 30—S. G. Mgr Comtois a ordonné à la prêtrise hier MM. Antonio Beaudry, Ovila Gagnon, Jos.-D. Beaumier et Marcel Desaulniers. MM. C. Lafontaine, T. Gélinas, C.-A. Larie et C. Paquin, ont reçu le sous-diaconat tandis que les ordres mineurs ont été conférés à MM. Th. Trudel, R. Duchesne, C.-E. Garceau et R. Gélinas.

Tel. Est 8000

Chez Dupuis

Fermés Demain Toute la Journée

POUR CELEBRER LE SOIXANTENAIRE DE LA CONFEDERATION VENEZ PROFITER DE CES OFFRES SPECIALES SAMEDI ALORS QUE NOS MAGASINS SERONT OUVERTS DE 9 A.M. A 10 P.M.

Un ans après la Confédération

M. J.-NAZAIRE DUPUIS jeta les bases du grand magasin à rayons qu'est aujourd'hui la Maison Dupuis Frères Limitée.

Le modeste établissement fondé en 1868, non loin du site actuel, rue Ste-Catherine Est, s'est développé et a grandi avec le Dominion et est encore contrôlé et dirigé par les membres de la famille du fondateur.

Nous avons donc une double raison de nous réjouir avec nos compatriotes à l'occasion du jubilé de diamant de notre pays, et c'est avec un optimisme bien fondé que nous envisageons l'avenir du Canada et de notre maison.

SOULIERS pour garçons

En cuir verni, veau noir ou tan; bonnes semelles épaisses en cuir solide; forme des plus nouvelles. Pointures: 1 à 5½. La paire **2.98**

BOTTINES ET SOULIERS, en veau noir, ou tan; forme les plus en vogue; modèle blucher ou balmoral. Tous avec semelles à trépointe Goodyear. Pointures: 5½ à 10. La paire **3.98**

Demandez nos CHAUSSURES "DUPREX"—La meilleure valeur à . . . **5.00**

Dupuis Frères—au rez-de-chaussée



Chapeaux Panama pour hommes, à 1.95

Tous nos chapeaux Panama en paille Toyo. Les formes les plus récentes avec ruban de couleur. Tant qu'il y en aura **1.95**

CHAPEAUX en paille de fantaisie ou unie, avec ruban noir ou de couleur; forme canotier. Valeurs jusqu'à 3.00 pour **1.69**

Dupuis Frères—au rez-de-chaussée

CIGARES

OFFRES SPECIALES DE FIN DE SEMAINE

CIGARES TAMPA, enveloppés dans du papier de plomb . . **50** pour **1.98**

CIGARES DE SALABERRY, dans une boîte en métal; **50** pour **1.69**

Dupuis Frères—au rez-de-chaussée

COMPLETS pour hommes et jeunes gens à 23.50

Complets en worsted solide dans un grand choix des dernières nuances. Confectionnés soigneusement; doublure en soie rayon. Modèle à devant simple ou croisé. Tailles: 34 à 42.

Complets bleu marine à 2 pantalons 22.50

En serge botany bleu marine de très belle qualité tout laine. Une valeur exceptionnelle. Très bien confectionnés et de modèle à devant simple ou croisé. Tailles: 34 à 42.

PANTALONS EN FLANELLE à 5.95

Nuances: beige, gris pâle ou blanc. Tous de première qualité. Un véritable pantalon d'été, pour le tennis ou la toilette. Bien finis et de la dernière coupe. Tailles: 32 à 44.

Dupuis Frères—au rez-de-chaussée



POUR HOMMES

BAS GOLF

Environ 200 paires de BAS GOLF tout laine et dans un grand choix de nuances. Pointures: 10, 10½ et 11. Prix ordinaire 1.95, 2.50 et 2.95 pour **1.19**

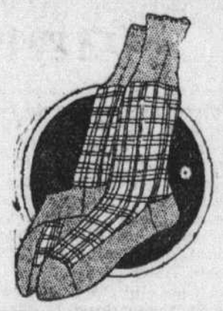
CRAVATES

de jolies nuances et jolis dessins en soie, aussi en tricot. Chacune . . . . . **.50**

CHAUSSETTES

en pure soie de nuances unies, aussi en soie et fil de Lille à jolis dessins de fantaisie, et en soie et laine, ou cachemire uni. Toutes parfaites et pointures: 9½ à 11½. Samedi, la paire . . **.50**

Dupuis Frères—au rez-de-chaussée



COMBINAISONS D'ETE POUR GARÇONS

En balbriggan, de nuance naturelle ou en naincheck, ou encore en mesh de première qualité; manches et jambes courtes ou longues. Tailles: 22 à 32 dans le lot. Spécial, **.55**

Chemises DUPREX POUR GARÇONS

En broadcloth anglais; modèle avec faux col à part, et manchettes doubles. Dans les nuances les plus nouvelles, unies ou de fantaisie. Faites spécialement pour nous, d'après nos indications. La marque Duprex, vous donnera toute la garantie désirée. Encolures: 12 à 14½. Spécial **1.50**

Dupuis Frères—au rez-de-chaussée

Dupuis Frères

J.-N. Dupuis, Prés. Albert Dupuis, Vice-Prés. A.-J. Dugal, Directeur-Gérant

Rues Sainte-Catherine, Demontigny, Saint-André et Saint-Christophe.

Bons sacs de voyage

en véritable peau de vache; de fini uni; très bien faits, poignées doubles et doublure de fantaisie; 18 pouces **6.95**

Dupuis Frères—au deuxième